



Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Fisheries and Oceans

Chair:

The Honourable BILL ROMPKEY, P.C.

Tuesday, October 27, 2009
Thursday, October 29, 2009

Issue No. 12

Nineteenth and twentieth meetings on:

The study on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans
TOPICS: Matters related to the Canadian Coast Guard in the Western Arctic and Proposed Amendments to the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Pêches et des océans

Président :

L'honorable BILL ROMPKEY, C.P.

Le mardi 27 octobre 2009
Le jeudi 29 octobre 2009

Fascicule n° 12

Dix-neuvième et vingtième réunions concernant :

L'étude sur les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada
SUJETS : Questions relatives à la Garde côtière canadienne et aux pêches en Arctique de l'Ouest et le projet de changements à la Convention de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Bill Rompkey, P.C., *Chair*

The Honourable Ethel Cochrane, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Cowan	MacDonald
* Cowan	Manning
(or Tardif)	Patterson
Dallaire	Poy
Hubley	Raine
* LeBreton, P.C.	Robichaud, P.C.
(or Comeau)	Watt

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator Greene (*October 28, 2009*).

The Honourable Senator Greene replaced the Honourable Senator Raine (*October 23, 2009*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET OCÉANS

Président : L'honorable Bill Rompkey, C.P.

Vice-présidente : L'honorable Ethel M. Cochrane

et

Les honorables sénateurs :

Cowan	MacDonald
* Cowan	Manning
(ou Tardif)	Patterson
Dallaire	Poy
Hubley	Raine
* LeBreton, C.P.	Robichaud, C.P.
(ou Comeau)	Watt

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Raine a remplacé l'honorable sénateur Greene (*le 28 octobre 2009*).

L'honorable sénateur Greene a remplacé l'honorable sénateur Raine (*le 23 octobre 2009*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 27, 2009
(23)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:02 p.m., in room 505, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Ethel Cochrane, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cochrane, Dallaire, Greene, Hubley, MacDonald, Manning, Patterson, Poy, Robichaud, P.C., and Watt (10).

In attendance: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 12, 2009, the committee continued to examine the issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

TOPIC: Matters related to the Canadian Coast Guard in the Western Arctic.

WITNESSES:

National Defence:

Commodore J.E.T.P. Ellis, Director General, Maritime Force Development;

Captain (Navy) E.G. Bramwell, Project Manager, Arctic/Offshore Patrol Ship.

Mr. Ellis made a statement and, together with Mr. Bramwell, answered questions.

At 6:25 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, October 29, 2009
(24)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 10:35 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cochrane, Hubley, MacDonald, Manning, Patterson, Poy, Raine, Robichaud, P.C., and Rompkey, P.C. (9).

In attendance: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 27 octobre 2009
(23)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 2, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Ethel Cochrane (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cochrane, Dallaire, Greene, Hubley, MacDonald, Manning, Patterson, Poy, Robichaud, C.P., et Watt (10).

Également présent : Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 mars 2009, le comité poursuit son étude sur les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

SUJET : Questions relatives à la Garde côtière canadienne en Arctique de l'Ouest.

TÉMOINS :

Défense nationale :

Commodore J.E.T.P. Ellis, directeur général, Développement de la force maritime;

Capitaine de vaisseau E.G. Bramwell, gestionnaire de projet, Navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique.

M. Ellis fait une déclaration, puis avec l'aide de M. Bramwell, répond aux questions.

À 18 h 25, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 29 octobre 2009
(24)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 10 h 35, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Bill Rompkey, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cochrane, Hubley, MacDonald, Manning, Patterson, Poy, Raine, Robichaud, C.P., et Rompkey, C.P. (9).

Également présent : Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 12, 2009, the committee continued to examine the issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

TOPIC: Proposed Amendments to the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) Convention.

WITNESSES:

Northwest Atlantic Fisheries Organization:

Earle McCurdy, Commissioner;

Raymond Andrews, Commissioner.

Department of Fisheries and Aquaculture, Newfoundland and Labrador:

The Honourable Thomas J. Hedderson, Minister of Fisheries and Aquaculture;

Tom Dooley, Director, Sustainable Fisheries and Oceans Policy.

Messrs. McCurdy and Andrews each made a statement and answered questions.

At 11:25 a.m., the committee suspended.

At 11:35 a.m., the committee resumed.

Mr. Hedderson made a statement and, together with Mr. Dooley, answered questions.

At 12:30 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 mars 2009, le comité poursuit son étude sur les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

SUJET : Modifications à la Convention de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO).

TÉMOINS :

Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest :

Earle McCurdy, commissaire;

Raymond Andrews, commissaire.

Ministère des Pêches et de l'Aquaculture, Terre-Neuve-et-Labrador :

L'honorable Thomas J. Hedderson, ministre des Pêches et de l'Aquaculture;

Tom Dooley, directeur, Politique des pêches et des océans durables.

MM. McCurdy et Andrews font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 11 h 25, la séance est suspendue.

À 11 h 35, la séance reprend.

M. Hedderson fait une déclaration, puis avec l'aide de M. Dooley, répond aux questions.

À 12 h 30, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 27, 2009

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:02 p.m. to study issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans (topic: matters related to the Canadian Coast Guard in the Western Arctic).

Senator Ethel M. Cochrane (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Good afternoon. I see we have a quorum.

It is my pleasure to welcome you to the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. My name is Ethel Cochrane. I am a senator from Newfoundland and Labrador, and I am the deputy chair of the committee. If I speak too quickly, do not mind; that is Newfoundland lingo.

Before I introduce the witnesses who will appear before us at this meeting, I will ask members of the committee to introduce themselves.

Senator Patterson: Dennis Patterson from Nunavut. Welcome.

Senator Watt: Senator Watt from Nunavik.

Senator Dallaire: Senator Dallaire from Quebec.

Senator Poy: Senator Poy from Toronto, Ontario.

Senator Greene: Senator Greene from Nova Scotia.

Senator Robichaud: Senator Robichaud from New Brunswick.

Senator Hubley: Senator Hubley from Prince Edward Island.

The Deputy Chair: One of the beautiful islands.

The committee recently returned from a mission to the Western Arctic to study matters related to the Canadian Coast Guard. The members want to follow up on this mission and the role of the Canadian Forces in the Arctic, and to hear about initiatives that have been announced to increase the presence of the Canadian Forces in that region.

More specifically, the committee asked to hear about the Arctic/Offshore Patrol Ship initiative. We would like to receive further details on the federal government's announcement in July of 2007 to add to the navy fleet six to eight new armed, ice-strengthened patrol ships to increase the presence of the Canadian Forces in our Arctic.

To speak on this initiative, we have received representatives from the Department of National Defence: Commodore J.E.T.P. Ellis, who is the Director General, Maritime Force Development, and Captain (Navy) E.G. Bramwell, Project Manager, Arctic/Offshore Patrol Ship.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 27 octobre 2009

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 17 h 2 pour étudier les questions relatives au cadre stratégique actuel en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans (sujet : questions relatives à la Garde côtière canadienne en Arctique de l'Ouest).

Le sénateur Ethel M. Cochrane (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Bonjour. Je vois que nous avons le quorum.

Je suis heureuse de vous accueillir à cette réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je m'appelle Ethel Cochrane. Je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador et je suis la vice-présidente du comité. Vous ne m'en voudrez pas si je parle trop rapidement, c'est ainsi qu'on parle à Terre-Neuve.

J'aimerais que les membres du comité se présentent avant de demander à nos témoins d'aujourd'hui d'en faire autant.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut. Soyez les bienvenus.

Le sénateur Watt : Sénateur Watt, du Nunavik.

Le sénateur Dallaire : Sénateur Dallaire, du Québec.

Le sénateur Poy : Sénateur Poy, de Toronto, Ontario.

Le sénateur Greene : Sénateur Greene, de Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Robichaud : Sénateur Robichaud, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Hubley : Sénateur Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La vice-présidente : Une de nos belles îles.

Les membres du comité rentrent d'une mission en Arctique de l'Ouest, où ils ont étudié des questions qui se rapportent à la Garde côtière canadienne. Pour donner suite à cette mission, ils veulent examiner le rôle des Forces canadiennes dans l'Arctique et s'informer des initiatives qui ont été annoncées et qui visent à renforcer la présence des Forces canadiennes dans cette région.

Plus précisément, le comité a demandé qu'on vienne lui parler de l'initiative des navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique. Nous aimerions en savoir plus sur le projet annoncé en juillet 2007 et qui ajouterait de six à huit nouveaux navires de patrouille, armés et renforcés pour la glace, afin de relever la présence des Forces canadiennes dans l'Arctique canadien.

Pour discuter de cette initiative, nous avons invité des représentants du ministère de la Défense nationale : le commodore J.E.T.P. Ellis, qui est directeur général, Développement de la Force maritime, et le capitaine de vaisseau E.G. Bramwell, gestionnaire de projet, Navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique.

Thank you for accepting our invitation. We are really pleased to have you here as a result of our trip to the Arctic. You now have the floor, and the senators will follow with questions.

Commodore J.E.T.P. Ellis, Director General Maritime Force Development, National Defence: We are very pleased to be here today to present to you the Arctic/Offshore Patrol Ship and describe to you its capabilities, its concept of employment, and so on.

With your permission, I would like to go through a slide deck that has been distributed to the members of the committee. I will walk through a very brief presentation, which will take about 10 to 15 minutes, and then turn over the floor for discussion and questions.

I have Captain Bramwell with me. He is the project manager for the Arctic/Offshore Patrol Ship. He is a naval architect and the technical expert. I am the operator; I work on the admiral's staff. I am his adviser on requirements, capabilities and strategy, so I am the sponsor side of the house. I am the person to talk to about our concept of employment, the requirements and how those were developed.

We will do a little bit of a tag team. I will give the opening presentation and then we will move forward as you see fit.

Referring to the slide deck before you, we have already introduced ourselves. On the second slide, the objective that I have in mind today is to provide you, as per your request, with an overview of the Arctic/Offshore Patrol Ship project, talking about its capabilities and describing for you what we intend to deliver in fulfilment of that commitment.

Slide number 3 is the outline. I will talk about the overarching requirement — in other words, the policy that drove this project. I will talk about the project's objective, project timelines and definition design. I will talk from a project perspective, and then I will talk about the Arctic environment as we see it in the navy and how this fits in and helps bolster Canadian sovereignty in the Arctic — in fact, in all three ocean areas.

That is something I need to underscore. The Arctic/Offshore Patrol Ship is Arctic and offshore, which includes the Atlantic and Pacific Arctic and offshore in the Arctic as well. It is quite a comprehensive capability, as you will see.

I will talk about the missions, as well as where we are in terms of the statement of requirements in the design. Through the presentation, you will see, and particularly at the back end where you have conceptual drawings of the current state of the design, so it gives you a sense of the kind of capability we are aiming to deliver for Canada.

The overarching strategic requirement is to bolster Canada's ability to assert its sovereignty in all three ocean areas. Obviously, the government must have effective tools to do that. While the

Merci d'avoir accepté notre invitation. Nous sommes vraiment très heureux de vous accueillir à la suite de notre voyage dans l'Arctique. Vous avez la parole, et les sénateurs vous poseront ensuite des questions.

Commodore J.E.T.P. Ellis, directeur général, Développement de la Force maritime, Défense nationale : Nous sommes ravis d'être ici aujourd'hui pour vous présenter le navire de patrouille extracôtier de l'Arctique et vous expliquer ses capacités, son concept d'utilisation, et cetera.

Si vous me le permettez, j'aimerais passer en revue les acétates qui ont été distribués aux membres du comité. Mon exposé sera très bref : il durera de 10 à 15 minutes, et nous pourrions ensuite discuter avec vous et répondre à vos questions.

Je suis venu avec le capitaine Bramwell. Il est gestionnaire de projet pour le projet des navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique. C'est un architecte naval et un expert technique. Je suis l'exploitant; je fais partie de l'état-major de l'amiral. Je suis son conseiller en ce qui concerne les besoins, les capacités et la stratégie, et je suis donc du côté des commanditaires. C'est à moi qu'il faut parler de notre concept d'emploi, des besoins et de la façon dont tout cela a été défini.

Nous allons nous relayer un peu. Je vais faire l'exposé, puis nous continuerons comme bon vous semblera.

Vous avez le jeu d'acétates sous les yeux, et nous venons de nous présenter. Le deuxième acétate montre ce que je veux faire aujourd'hui, c'est-à-dire vous fournir, comme vous l'avez demandé, un aperçu du projet de navire de patrouille extracôtier de l'Arctique, vous parler de ses capacités et vous décrire ce que nous avons l'intention de faire pour remplir cet engagement.

L'acétate n° 3 est le sommaire de l'exposé. Je vais vous parler de l'exigence fondamentale — autrement dit, de la politique sous-jacente au projet. Je vais parler de l'objectif du projet, de son échéancier et de son modèle de définition. Je vais parler du point de vue du projet, puis j'aborderai la question de l'environnement arctique tel que nous le concevons dans la marine et la façon dont le projet s'inscrit dans tout cela et contribue à affirmer la souveraineté canadienne dans l'Arctique — de fait, dans nos trois secteurs océaniques.

C'est quelque chose que je dois souligner. Le navire de patrouille extracôtier de l'Arctique est un navire océanique pour l'Arctique, mais il devra naviguer aussi bien dans l'Atlantique et dans le Pacifique qu'au large des côtes de l'océan Arctique. C'est tout un exploit, comme vous le verrez.

Je parlerai des missions ainsi que du point où nous en sommes maintenant en termes d'énoncé des besoins à l'étape de la conception. Pendant l'exposé, et en particulier à la fin, grâce aux dessins du concept actuel, vous comprendrez mieux le genre de capacité dont nous avons l'intention de doter le Canada.

Le besoin stratégique fondamental est de renforcer la capacité qu'a le Canada d'affirmer sa souveraineté dans les trois zones océaniques. Évidemment, le gouvernement doit posséder des

navy is quite potent and powerful to assert that sovereignty in the Atlantic and Pacific approaches, we really lack the tools to do the fundamental job in the Arctic as it is today. This platform, the Arctic/Offshore Patrol Ship, will go a long way to filling that deficiency for the government.

Project objective is depicted in slide No. 5. As you said, Madam Chair, the government announced this initiative in July 2007, and set up a project to deliver six to eight Arctic/Offshore Patrol Ships. The fundamental aim of the project was to deliver platforms to the navy that will provide an armed presence and surveillance in all three of Canada's ocean areas, but focusing particularly on the Arctic.

In the rest of my presentation I will focus mainly on the Arctic, because it is the focus of your discussion. However, I will describe the overall capabilities and I will try to place them in the Arctic context as much as I can.

[Translation]

At slide 6, you have the benchmarks.

[English]

The project is currently in a definition phase, and this slide lays out the timelines. Currently, we are in the process of getting ready to move to effective project approval. We have refined our statement of requirements by working with a design engineering firm. Captain Bramwell has been the primary contact with that firm. We have also done some broad consultation with allied navies that operate in the Arctic, as well as with our own Canadian Coast Guard. After all, they are the experts in Canada, not only in terms of our own Arctic but also in terms of Arctic operations in general. The Arctic is a new environment for the navy, so we have consulted quite broadly. We are not proud: We have stolen every good idea that we could steal to deliver this capability.

With the design contractor, the stylized designs you see on this slide represent the fruit of an engineering work, basically producing a design that we would offer up to industry to say, "Please build us this." We look at putting out a request for proposal early next year, gaining approval to proceed and actually build it in January 2011, and delivering the first ship in 2014. The remaining ships will be delivered in the years to follow.

The chart on this next slide is a simple, straightforward one. It depicts the strategic drivers that have influenced how we have approached this project, in terms of articulating the requirements for it and in terms of delivering the capability. It has allowed us to put more emphasis on some requirement areas versus others, to

outils efficaces pour y parvenir. La marine est fort capable d'affirmer notre souveraineté dans les approches océaniques de l'Atlantique et du Pacifique et elle a la puissance voulue pour le faire, mais elle n'a pas vraiment les outils qu'il faut pour faire le travail essentiel dans l'Arctique dans les conditions actuelles. Cette plate-forme, le navire de patrouille extracôtier de l'Arctique, contribuera dans une très large mesure à combler cette lacune pour le gouvernement.

L'objectif du projet est expliqué sur l'acétate n° 5. Comme vous l'avez dit, madame la présidente, le gouvernement a annoncé cette initiative en juillet 2007 et il a mis sur pied un projet pour construire entre six et huit navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique. Le projet vise essentiellement à livrer à la marine des plates-formes qui lui permettront d'assurer une présence et une surveillance armées dans les trois zones océaniques du Canada, avec un accent particulier sur l'Arctique.

Dans la suite de mon exposé, je vais traiter principalement de l'Arctique, car c'est ce qui vous intéresse surtout. Je vais toutefois décrire les capacités globales et je vais m'efforcer de les inscrire autant que possible dans le contexte de l'Arctique.

[Français]

À l'acétate n° 6, vous avez les jalons.

[Traduction]

Le projet en est actuellement à l'étape de la définition, et on peut voir l'échéancier sur cet acétate. Actuellement, nous préparons la demande d'approbation définitive de projet. Nous avons précisé l'énoncé des besoins en collaboration avec un cabinet de conception et d'études techniques. Le capitaine Bramwell était le principal point de contact avec ce cabinet. Nous avons également procédé à de vastes consultations auprès des marines alliées qui naviguent dans l'Arctique et auprès de la Garde côtière canadienne. Après tout, c'est elle la spécialiste au Canada, non seulement pour notre secteur de l'Arctique, mais aussi pour les opérations dans l'Arctique en général. L'Arctique est un environnement nouveau pour la marine, et nous avons donc très largement consulté. Nous avons repris sans vergogne toutes les bonnes idées que nous avons trouvées pour générer cette capacité.

L'entrepreneur chargé de la conception a produit les dessins stylisés que vous voyez sur cet acétate et qui sont le fruit du travail technique. Il s'agit essentiellement d'un concept que nous pouvons présenter à l'industrie en disant « Voici ce que nous voulons que vous nous construisiez. » Nous prévoyons publier une demande de propositions au début de l'an prochain, obtenir l'autorisation d'aller de l'avant et commencer la construction en janvier 2011 pour que le premier navire soit livré en 2014. Les autres navires seraient livrés dans les années qui suivraient.

Le graphique sur l'acétate suivant est simple et facile à comprendre. Il montre les moteurs stratégiques qui ont déterminé la façon dont nous avons abordé ce projet pour ce qui est d'articuler les besoins et de produire la capacité. Nous avons ainsi pu mettre l'accent sur certains secteurs de besoins

focus on our capacity to provide armed presence and to exercise control of the Arctic, as well as to have some flexibility in terms of mission sets.

We fundamentally recognize that while the navy supports other government departments frequently — we work quite closely with the Coast Guard, RCMP, CBSA, and others — this is the first platform where we have built the requirements to drive that interoperability to support that whole-of-government approach. Compatibility with both the Coast Guard and the RCMP are important features of what we are working on here.

Slide 8 is about AOPS missions and tasks. They are laid out in broad themes here. The first is the armed presence. The fundamental desire, at the outset, was to have an armed warship capability in the Canadian Arctic, something that we do not have now, or we have only in limited capability, because our frigates, destroyers and submarines do not have the ability to operate in ice. They can operate near ice but not in it.

I drank the Kool-Aid on global warming. I do not think it is a question of if the Arctic will open up, but when. I understand there is lots of debate on that. That has shaped our thinking in evolving this capability, in the sense that a ship typically has a design life of 25 years. The first one will be delivered in 2014, so it will be around in 2040. If you look at our current fleet, maybe it will be beyond that, to 2040 or 2050. The world will change between now and then.

Your first report in the spring speaks clearly and gives a good, concise description of the possible future in the Arctic, both in the archipelago and beyond the economic zone. We are building a ship that has enough built-in flexibility so that as the demand for capability grows, we will be able to add capability to it in the future. It is a measured approach: Build the fundamental pieces you need to operate now and allow for growth as the world evolves.

We have talked about the first piece, about presence, about the armed warship and about the fact that this ship needs to be not only flexible but also self-sufficient. We have talked about surveillance gaps in the Arctic and in our coastal approaches. While there are many other capabilities that help to weave a cloak of sensors — that is, to let us know what is happening in our own backyard — the Arctic/Offshore Patrol Ship will be another element in that cloak. It will be able to go out there with a relatively reasonable sensor sweep, detect a local area picture, pipe it back to the maritime operations centres and provide some awareness of its local position. If we have all those ships and our inter-maritime patrol aircraft also needing this information and the Coast Guard also feeding in, then we can collate in the marine security centres a picture of what is going on in our own backyard

plutôt que sur d'autres, nous concentrer sur notre capacité d'assurer une présence armée et d'exercer un contrôle dans l'Arctique tout en bénéficiant d'une certaine souplesse en termes d'ensembles de missions.

Nous reconnaissons bien sûr que même si la marine prête souvent main-forte à d'autres ministères fédéraux — nous collaborons assez étroitement avec la Garde côtière, la GRC, l'ASFC, et cetera —, il s'agit de la première plate-forme que nous construisons en fonction de l'interopérabilité nécessaire à une approche pangouvernementale. La compatibilité avec la Garde côtière et la GRC est un élément important de ce que nous nous efforçons de créer.

L'acétate n° 8 porte sur les missions et les tâches des NPEA, qui sont énoncées en termes généraux. La première est la présence armée. Dès le départ, nous voulions essentiellement acquérir une capacité de navire de combat dans l'Arctique canadien. C'est une capacité que nous n'avons pas à l'heure actuelle, ou que nous avons de façon très limitée, parce que nos frégates, nos destroyers et nos sous-marins ne peuvent pas naviguer dans les glaces. Ils peuvent naviguer à proximité des glaces, mais pas dans les glaces.

Je suis vendu à la théorie du réchauffement climatique. Il ne faut plus se demander si l'océan Arctique va s'ouvrir, mais plutôt quand cela va se produire. Je sais que le débat n'est pas clos à ce sujet. La question a orienté notre réflexion lorsque nous avons dû définir cette nouvelle capacité, en ce sens qu'un navire a généralement une vie utile de 25 ans. Le premier navire sera livré en 2014, ce qui nous mène donc à 2040, environ. Si vous regardez ce qui se passe avec notre flotte actuelle, nous pourrions peut-être aller un peu plus loin, jusqu'à 2040 ou 2050. Le monde aura changé d'ici là.

Votre premier rapport, celui que vous avez publié au printemps, est clair et résume bien ce qui pourrait être l'avenir de l'Arctique, tant dans l'archipel qu'au-delà de la zone d'exclusion économique. Nous construisons un navire qui est suffisamment polyvalent pour que nous puissions accroître la capacité à mesure que la demande augmentera. Nous avons adopté une approche étagée : nous mettons en place les éléments dont nous avons besoin pour fonctionner maintenant tout en prévoyant une croissance qui nous permettra de suivre l'évolution de la situation.

Nous avons parlé du premier élément, de la présence, des navires de combat armés et du fait que ce navire doit être non seulement polyvalent, mais en outre autonome. Nous avons parlé des lacunes de la surveillance dans l'Arctique et dans nos approches côtières. Nous avons d'autres capacités qui nous servent à tisser une toile de capteurs — pour savoir ce qui se passe dans notre cour —, mais le navire de patrouille extracôtier de l'Arctique sera un autre élément de cette toile. Il se rendra sur place et il pourra effectuer un balayage raisonnable, déceler ce qui se passe et le communiquer aux centres des opérations maritimes pour améliorer la connaissance de la situation là où il se trouve. Si nous avons tous ces navires et nos aéronefs de patrouille maritime qui ont besoin de cette information et que la Garde côtière intervient elle aussi, alors nos centres de la sécurité maritime

and broadcast that backyard so that everyone understands what is going on. It helps us to reduce and identify threats, and respond to whatever situations arise.

We have been explicit in talking about typical military roles of presence, surveillance, armed intervention, response and control, but we have also embedded the requirement to be able to support our other government departments. We recognize that the Arctic is a unique environment where cooperation is required, and where different government departments, federal, territorial, and so on, must work hand in glove and we have hoisted that lesson. It is really about the whole-of-government approach.

The next slide says “Today’s Arctic Area of Interest.” This is to give you a sense of how we are thinking about the Arctic in 2015 and where we see this ship being able to operate during that time frame. That is based on what we understand our middle-of-the-road predictions of ice capabilities to be. They are basically a marriage of current ice regime predictions of the future and the ice capabilities that we are building into the platform. The ship is designed to be able to operate in the Arctic during the navigable season. During this time, it would be four months of the year. We think it will expand over time.

Initially, we will deploy two of these ships at a time in the Arctic. They will be up there for about four months. They will leave as the navigation season recedes. We will be there while other traffic is there. Our role, as I said, is presence, surveillance and enforcing sovereignty. It is not usurping the Coast Guard’s capabilities at all. It is, in fact, complementing them.

The ship is ice capable for its own purposes: in other words, to assure its own mobility and to assure it can move around the Arctic. It is not designed as an icebreaker. Coast Guard icebreakers are actually the lead blockers and take ships to resupply local communities. There is a clear distinction.

I would like to emphasize the notion of distance from the Arctic perspective. Our Canadian Arctic is a very vast and harsh environment, even in comparison with some of our allies. The Norwegians and Danes operate in their Arctic territories, but it is not the same size. They are postage stamp maritime areas in those nations in comparison to our own. The ice problem in the Canadian Arctic, as you are well aware, is much more significant in terms of multi-year ice than in some of the other circumpolar nations’ areas.

The next chart shows tomorrow’s Arctic area of interest with a series of concentric circles. They give you a sense of the kind of presence we can generate with four Arctic/Offshore Patrol Ships. The black circle is the distance that the ship could transit in a 24-hour period in ice operating at about 5 knots. The blue circle illustrates operation in open water transiting at 14 knots. A

pourront dresser le portrait de ce qui se passe dans notre cour et le diffuser de façon à ce que tous comprennent bien la situation. Cela nous aidera à réduire les menaces, à les préciser et à y réagir au besoin.

Nous avons clairement déterminé les rôles militaires types que sont la présence, la surveillance, l’intervention armée, la réaction et le contrôle, mais nous avons aussi intégré la nécessité d’appuyer d’autres ministères fédéraux. Nous reconnaissons que l’Arctique est un milieu très particulier où la coopération s’impose et où divers ministères fédéraux, territoriaux, et cetera, doivent travailler la main dans la main, et nous avons retenu la leçon. Il s’agit d’une approche véritablement pangouvernementale.

L’acétate suivant s’intitule « Zones d’intérêt actuelles de l’Arctique ». Il vous donne une idée de la façon dont nous envisageons l’Arctique en 2015 et de ce que nous pensons que ce navire pourra faire à ce moment-là. Nous nous fondons sur ce que nous considérons comme des prévisions modérées concernant la capacité de naviguer dans les glaces. C’est essentiellement la fusion des prédictions actuelles relativement au régime des glaces et des capacités futures de navigation dans les glaces que nous intégrons à cette plate-forme. Le navire est conçu pour naviguer dans l’Arctique pendant la saison de navigation. Pour l’instant, cette saison serait de quatre mois par année. Nous croyons qu’elle s’allongera avec le temps.

Au départ, nous déploierons ces navires deux par deux dans l’Arctique. Ils y resteront pendant environ quatre mois. Ils en sortiront à la fin de la saison de navigation. Nous serons sur place en même temps que les autres navires. Notre rôle, comme je l’ai dit, sera d’assurer une présence, de surveiller et d’affirmer notre souveraineté. Nous ne remplaçons nullement la Garde côtière. De fait, nous la complétons.

Le navire peut résister aux glaces à ses propres fins : c’est-à-dire pour conserver sa mobilité et continuer de circuler dans l’Arctique. Il n’ouvrira pas un passage dans les glaces. Les brise-glace de la Garde côtière font ce travail et ouvrent la voie aux navires qui approvisionnent les collectivités locales. La distinction est claire.

Je tiens à insister sur la notion de distance spécifique à l’Arctique. Notre Arctique canadien est immense et son climat est extrêmement rigoureux, même en comparaison des conditions que connaissent certains de nos alliés. Les Norvégiens et les Danois assurent une présence dans leurs territoires arctiques, mais ces territoires ne sont pas de la même taille. Comparés au nôtre, ils sont de la taille d’un timbre-poste. Le problème de la glace dans l’Arctique canadien, comme vous le savez, est beaucoup plus important en termes de glace pluriannuelle que dans les secteurs de certains autres pays de la région circumpolaire.

Le graphique suivant montre les zones d’intérêt dans l’Arctique de demain, avec une série de cercles concentriques. Vous voyez un peu le genre de présence que nous pouvons assurer avec quatre navires de patrouille extracôtiers de l’Arctique. Le cercle noir représente la distance qu’un navire peut parcourir en 24 heures dans les glaces, à une vitesse d’environ cinq nœuds. Le cercle bleu

helicopter is shown with the gold and red rings. It gives you the sense that if we include a helicopter, the response and surveillance capability expands significantly.

The dashed lines show how far the ship could go at 5 knots over five days. In other words, how much of our backyard can we watch with four ships, given the disposition of the islands? I do not know if that is sufficiently intuitive in the diagram or if my explanation is good enough. I will welcome questions later.

The vastness of the Canadian Arctic is important. To go from Halifax to Nanisivik is about the same distance as going from Halifax to Portsmouth, England. We have a huge country. That drives certain requirements. For instance, we have identified this ship to have a range of 600 to 800 miles. This is the ability to go from Halifax to the Western Arctic and back without having to refuel.

The next slide is the meat of the presentation. It is an enumeration of the different requirements built into the platform — what it is designed to deliver. It is primarily a commercially designed ship with a polar class 5 classification. Polar class 5 means that it is able to operate in one metre of new ice with old ice inclusion. Old ice is multi-year ice — the stuff that pokes holes and sinks ships. It is not only that the ship can go through one metre of first-year ice, it can deal with the impromptu, unknown, surprise chunk of floating concrete that can really cause problems.

As a polar class 5 vessel, it also has technical specifications that make its upper deck machinery operable year-round in the Arctic. Initially, our concept of operation only has it navigating in the navigable season. It has an open water speed of 17 knots. Obviously, speed is important in patrolling a vast area. This is true not only in the Arctic, but speed is probably more appropriate to its offshore duties. It is a bit of a trade-off, if you will. Speed requires a long skinny ship. For it to break ice, you need a short fat ship. This model is a hybrid of those two. You end up with this blend of capabilities. It has to be able to do operations in the Arctic as well as in the Atlantic and Pacific approaches.

I have talked about good seakeeping ability and gun armaments for sovereignty. Crew size will be 35 to 45. We will have 40 additional bunks to take on rangers or other government department partners, special mission teams, et cetera. We also have multi-purpose spaces on board the ship that can be used for planning, briefings, et cetera. We can do a variety of different tasks.

illustre les opérations dans les eaux libres, à une vitesse de 14 nœuds. Un hélicoptère figure dans les cercles or et rouge. Vous voyez que si nous pouvons compter sur un hélicoptère, la capacité de réponse et de surveillance augmente sensiblement.

Les pointillés montrent la distance que peut parcourir un navire à une vitesse de cinq nœuds en cinq jours. Autrement dit, c'est la partie de notre cour arrière que nous pouvons surveiller avec quatre navires, compte tenu de la disposition des îles. Je ne sais pas si ce diagramme est suffisamment intuitif ou si mes explications sont assez claires, mais je serai heureux de répondre à vos questions par la suite.

L'immensité de l'Arctique canadien est une caractéristique importante. Pour aller d'Halifax à Nanisivik, il faut parcourir à peu près la même distance que pour se rendre d'Halifax à Portsmouth, en Angleterre. Nous avons un immense pays, et cela comporte certaines exigences. Nous avons par exemple déterminé que le navire devait avoir un rayon d'action de 600 à 800 milles. Cela équivaut à la capacité d'aller d'Halifax à l'Arctique de l'Ouest et d'en revenir sans avoir besoin de se ravitailler en carburant.

L'acétate suivant est le cœur de l'exposé. Il énumère les divers besoins intégrés dans la plate-forme — ce que le navire peut offrir. C'est essentiellement un navire de conception commerciale et de classe polaire 5. Un navire de classe polaire 5 peut naviguer dans une mer couverte d'un mètre de nouvelle glace contenant des inclusions de vieille glace. La vieille glace est de la glace de plus d'un an — c'est cette glace qui traverse les coques et coule les navires. Il ne suffit pas que le navire puisse se frayer un chemin dans un mètre de glace de l'année, il faut qu'il puisse résister à ces morceaux de glace imprévus qui sont comme du béton flottant et qui peuvent vraiment vous créer des ennuis.

Un navire de classe polaire 5 doit aussi avoir des caractéristiques techniques qui font que la machinerie installée sur le pont supérieur peut être utilisée toute l'année dans l'Arctique. Au départ, notre concept d'opération couvrirait uniquement la saison navigable. La vitesse en eau libre est de 17 nœuds. Évidemment, la vitesse est importante quand on patrouille un vaste secteur. Cela ne vaut pas uniquement dans l'Arctique, la vitesse est probablement encore plus pertinente pour les fonctions extracôtières. C'est un peu un compromis, si vous voulez. Pour être rapide, un navire doit être long et mince. Pour résister aux glaces, il doit être court et large. Ce modèle est un hybride. Vous obtenez ainsi une combinaison de capacités. Il faut pouvoir mener des opérations tant dans l'Arctique que dans les approches atlantique et pacifique.

J'ai parlé de bonne tenue en mer et d'armement pour affirmer la souveraineté. L'équipage comptera 35 ou 45 membres. Nous aurons 40 couchettes supplémentaires pour embarquer des rangers ou du personnel de nos partenaires gouvernementaux, les membres d'équipes de mission spéciale, et cetera. Nous avons aussi des espaces à usages multiples à bord du navire, qui pourront être utilisés pour la planification, les briefings, et cetera. Nous pouvons accomplir diverses tâches.

It will have a good complement of boats to move people and equipment ashore in austere environments. We specified the interoperability with the emergency response team boats from the RCMP, special ops craft from the Canadian Forces, et cetera. We have the ability to embark capabilities into this platform.

We have also made space on the ship to add capability. That is done by creating places on board where we can bolt down mission packages that we are not working on currently but that may be delivered in the future if the need arises. In the future, if we wanted to bolt on some anti-submarine sonar capabilities or something like it that fit into a container, we could do it and operate it off the platform. I need to emphasize that this is not in the plan currently.

On the best advice of the Coast Guard, we understand that we need a helicopter even for icy winds in the Canadian Arctic. The initial idea was an ice avoidance small helicopter. We found the cost increment to make the flight deck and hangar capable of a bigger helicopter was not that much. Therefore, we have changed the requirement so that this ship will be able to land a Cyclone helicopter, the new maritime helicopter to be delivered. Although currently not intended to do that routinely, we think it will be a very easy way to add tremendous additional capabilities in the future. That helicopter will offer great surface and anti-submarine surveillance capability and anti-surface engagement capability.

I talked about cargo handling. This vessel has to be independent. It has a range of 6,800 miles, as I alluded to earlier.

General arrangement is shown on the next slide.

[*Translation*]

The next slide shows an overall view of the ship. You can see the dimensions of the ship as it was designed. You will also find a checklist. In the next slide, there are three images which show different views of the ship, and which give you a general impression of what the ship would look like based on the current design.

[*English*]

We have included a chart of internal spaces to give you a sense of the level of detail to which we have thought this through. You have the layout for the medical facility, the multi-purpose operations space that could be used for whatever specific mission the ship is tasked to do, and some embarked crew quarters.

The next slide is a submariner's view of this platform, the underwater view of the ship. Fin stabilizers provide it with better seakeeping ability offshore.

Le navire sera doté d'un nombre suffisant d'embarcations pour emmener du personnel et du matériel à terre dans des environnements inhospitaliers. Nous avons prévu l'interopérabilité avec les bateaux d'intervention d'urgence de la GRC, les embarcations des Opérations spéciales des Forces canadiennes, et cetera. Nous pouvons aussi embarquer d'autres capacités à bord de cette plate-forme.

Nous avons également prévu de l'espace sur ce navire pour ajouter de la capacité. Nous y sommes parvenus en créant des espaces où nous pourrions boulonner des charges de mission que nous n'avons pas encore définies, mais qui pourront nous être livrées à l'avenir si le besoin s'en faisait sentir. À l'avenir, si nous voulons installer des sonars pour la surveillance anti-sous-marine ou d'autres équipements qui peuvent être embarqués dans un conteneur, nous serons en mesure de le faire et d'utiliser ce matériel sur la plate-forme. Je dois souligner que cela n'est pas intégré aux plans pour l'instant.

D'après ce que nous a dit la Garde côtière, nous savons que nous aurons besoin d'un hélicoptère capable de résister aux vents glacés de l'Arctique canadien. Nous avons d'abord pensé utiliser un petit hélicoptère pour l'évitement des glaces. Nous avons constaté qu'il n'en coûterait pas beaucoup plus cher de construire un pont d'envol et un hangar pour un hélicoptère plus gros. Nous avons donc modifié le besoin pour que le navire puisse accueillir un hélicoptère Cyclone, le nouvel hélicoptère maritime que nous avons commandé. Même si, pour l'instant, nous ne prévoyons pas en faire régulièrement usage, nous croyons qu'il sera alors très facile d'ajouter une énorme capacité. Cet hélicoptère nous permettra de surveiller un vaste secteur et de faire de la surveillance anti-sous-marine ainsi que de soutenir des engagements antisurface.

J'ai parlé de manutention. Le navire doit être autonome. Il a un rayon d'action de 6 800 milles, comme je l'ai mentionné précédemment.

L'acétate suivant illustre l'aménagement général.

[*Français*]

Le prochain acétate montre un plan d'ensemble du navire. On y voit les dimensions du navire tel qu'il a été conçu. Vous y trouvez un aide-mémoire. Dans l'acétate suivant, vous avez trois schémas qui montrent différents aspects du navire, pour donner une impression générale de ce que le navire aurait l'air, basé sur la conception courante.

[*Traduction*]

Nous avons ajouté un graphique des espaces intérieurs pour vous montrer à quel point notre réflexion a été détaillée. Vous avez le plan d'ensemble de l'installation médicale, l'espace à usages multiples qui conviendrait à tout ce que pourrait demander la mission dont le navire est chargé, et quelques postes d'équipage.

L'acétate suivant montre la plate-forme vue de dessous; c'est ce que l'on pourrait voir d'un sous-marin. Les stabilisateurs hydrodynamiques améliorent la tenue du navire en haute mer.

In some ways, the project reflects and articulates the government's intent to provide an added capability in the Arctic. That also will allow us to use this platform outside the Arctic navigable season in other ocean approaches to Canada. It is even conceivable that this platform would be able to do missions like counter-narcotics work in the Caribbean, humanitarian assistance or disaster relief if that were called upon.

[Translation]

Madam Chair, this concludes my presentation.

[English]

We are ready to answer any questions you may have.

The Deputy Chair: Has the captain something to say?

Captain (Navy) E.G. Bramwell, Project Manager, Arctic/Offshore Patrol Ship, National Defence: I have nothing specifically to add, madam. The overarching view of the technical side of the project was summarized in Commodore Ellis' remarks. I would be happy to respond to questions on those points as they come up.

The Deputy Chair: Being the chair, I will ask the first question. If the AOPS are only to be available several years from now, in 2014, will Canada have any armed, ice-capable vessels in the Arctic in the meantime?

Commodore Ellis: As you saw probably this summer, we did Op NANOOK — the Canadian navy with submarines, frigates and Kingston-class patrol vessels. However, as I said, they are very limited in their capability. They can go near ice but they cannot go in ice; I guess the short and long of it is on the fringes, in very limited opportunity only. We are very limited. This is a capability that Canada does not have right now.

The Deputy Chair: Since the AOPS can only break first-year ice, will they be able to stay in the Arctic for as long a season as foreign commercial or military vessels?

Commodore Ellis: We believe that they will be able to stay in the Arctic for the full navigable season.

The Deputy Chair: Is that four months?

Commodore Ellis: Four months now, but as it stretches — Do you mean would they be able to stay in the Arctic as long as a Russian icebreaker or a military icebreaker?

The Deputy Chair: Yes.

Commodore Ellis: No, because it does not have that type of capability. However, it will be able to stay as long as the conditions are apt for its Polar Class 5.

En quelque sorte, le projet reflète et précise la volonté du gouvernement d'accroître la capacité dans l'Arctique. Nous pourrions également utiliser cette plate-forme dans les approches océaniques du Canada quand il ne sera pas possible de naviguer dans l'Arctique. On peut même envisager de recourir à cette plate-forme pour des missions antidrogue dans les Caraïbes, par exemple, et des missions d'aide humanitaires ou de secours aux sinistrés le cas échéant.

[Français]

Madame la présidente, ceci complète mon exposé.

[Traduction]

Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

La vice-présidente : Est-ce que le capitaine a quelque chose à ajouter?

Capitaine de vaisseau E.G. Bramwell, gestionnaire de projet, Navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique, Défense nationale : Je n'ai rien de particulier à ajouter, madame. Le commodore Ellis a bien résumé le concept technique général du projet. Je répondrai avec plaisir aux questions qui touchent cet aspect si quelqu'un en pose.

La vice-présidente : Comme je préside, je vais poser la première question. Nous n'aurons pas les NPEA avant quelques années, en 2014. D'ici là, est-ce que le Canada a des navires armés et résistant aux glaces qui peuvent naviguer dans l'Arctique?

Cmdre Ellis : Comme vous l'avez probablement vu, cet été, nous avons mené l'Opération NANOOK — une opération de la marine canadienne à laquelle ont participé des sous-marins, des frégates et des patrouilleurs de classe Kingston. Toutefois, comme je l'ai dit, ces bâtiments ont des capacités très limitées. Ils peuvent s'approcher des glaces, mais ils ne peuvent pas y naviguer; alors j'imagine que nos interventions ne peuvent être que marginales. Nous sommes très limités. C'est une capacité qui fait défaut au Canada à l'heure actuelle.

La vice-présidente : Comme les NPEA peuvent fendre uniquement la glace de l'année, est-ce que leur saison de navigation dans l'Arctique sera aussi longue que celle des navires commerciaux ou militaires étrangers?

Cmdre Ellis : Nous croyons qu'ils pourront rester dans l'Arctique pendant toute la saison de navigation.

La vice-présidente : Et cette saison est de quatre mois?

Cmdre Ellis : Quatre mois à l'heure actuelle, mais elle devrait s'allonger... Est-ce que vous me demandez s'ils pourront rester aussi longtemps dans l'Arctique qu'un brise-glace russe ou un brise-glace militaire?

La vice-présidente : Oui.

Cmdre Ellis : Non, parce que le navire n'a pas de capacité de ce genre, mais il pourra y rester aussi longtemps que les conditions conviendront à un navire de classe polaire 5.

For instance, if you end up in a situation where there is only first-year ice, as long as it is less than a metre, the ship will be able to stay there. As the Arctic opens up and as you get melting in the summer and then freezing in the winter — those places that do not get into that multi-year ice — this platform will be able to stay there for as long as the conditions allow it to stay there. We think that the navigable season right now is the best way to express it.

The Deputy Chair: In their northern working season or on the east and west coasts, will they be suitably equipped to fight military vessels if needed, or are they intended more for dealing with civilian vessels?

Commodore Ellis: They are intended to deal with the lower-threat end of the spectrum. This would not be a ship that would go and fight a frigate, destroyer or another warship. Its main armament, at this point, is designed to do enforcement more at the constabulary end of the spectrum than at the war-fighting end of the spectrum.

Having said that, as I said before, in the longer term, as the Arctic becomes a more complex place, building in additional capabilities is something we would look at, including importing capabilities very quickly by flying a helicopter on board. If we ever got to a kind of a state-on-state conflict — well, I am not going to divine the future.

Senator Robichaud: Do not start the war now.

Commodore Ellis: We are there to prevent conflict. Our mindset in the navy is very much that we are a preventive service.

The Deputy Chair: Yes, we know that, but not everyone else is a preventive service.

Senator Poy: This is my first time at this committee, so please forgive me if my questions sound naive.

Who are our allies in the Arctic, aside from the Norwegians and the Danes that you just mentioned?

Commodore Ellis: The Norwegians and the Danes.

Senator Poy: Is that it?

Commodore Ellis: Sorry, and the Americans, of course.

Senator Poy: I was waiting for that, but you said that was it.

Do these countries, and other countries such as Russia, recognize our Arctic sovereignty? Obviously, there is some kind of border that you have drawn. Who else recognizes it?

Commodore Ellis: I am not an expert on that in terms of who recognizes what. I know that there is a great deal of discussion. I understand there is a conference in Halifax happening as we speak, or very soon, to talk about that with five major Arctic powers.

Si, par exemple, vous vous trouvez dans un secteur où il n'y a que de la glace de l'année, tant qu'elle n'a pas plus d'un mètre d'épaisseur, vous pouvez rester. À mesure que l'Arctique s'ouvrira et que les glaces disparaîtront en été pour revenir en hiver — c'est-à-dire dans les zones où il ne se forme pas de glace pluriannuelle —, la plate-forme pourra rester dans la région aussi longtemps que les conditions le lui permettront. Actuellement, nous pensons qu'il faut simplement parler de saison navigable.

La vice-présidente : Pendant la saison de travail dans le nord, ou sur les côtes est et ouest, est-ce que les navires auront l'équipement voulu pour affronter des bâtiments militaires au besoin, ou prévoit-on plutôt qu'ils feront face à des navires civils?

Cmdre Ellis : En principe, ils devront contrer des menaces de faible niveau. Ces navires ne pourraient pas tenir tête à une frégate, à un destroyer ou à un autre navire de combat. Leur armement principal dont on compte les doter pour l'instant est surtout adapté à des missions à caractère policier plutôt que de combat.

Cela dit, et je l'ai mentionné précédemment, à long terme, quand la situation dans l'Arctique se compliquera, nous envisagerons d'intégrer d'autres capacités et notamment celle d'importer des capacités très rapidement par hélicoptère. Si jamais éclatait un quelconque conflit entre États... mais je ne suis pas devin.

Le sénateur Robichaud : N'allez surtout pas nous commencer une guerre!

Cmdre Ellis : Notre mission est de prévenir les conflits. Dans la marine, la mentalité est axée sur la prévention.

La vice-présidente : Oui, nous le savons, mais tout le monde n'a pas la même attitude.

Le sénateur Poy : C'est la première fois que je siège au sein de ce comité, alors mes questions vous paraîtront peut-être naïves.

Qui sont nos alliés dans l'Arctique, outre les Norvégiens et les Danois que vous venez de mentionner?

Cmdre Ellis : Les Norvégiens et les Danois.

Le sénateur Poy : C'est tout?

Cmdre Ellis : Oh, pardon, et les Américains, bien sûr.

Le sénateur Poy : C'est la réponse que j'attendais, mais vous avez dit que c'était tout.

Est-ce que ces pays, et d'autres, la Russie par exemple, reconnaissent notre souveraineté dans l'Arctique? Évidemment, il y a une frontière quelconque que vous avez tracée. Qui d'autre la reconnaît?

Cmdre Ellis : Je ne suis pas un spécialiste du domaine, je ne saurais pas vous dire qui reconnaît quoi. Je sais que cette question suscite bien des débats. Je crois comprendre qu'il se tient une conférence à Halifax en ce moment même, ou qu'elle se tiendra très bientôt, justement sur ce sujet, et que les cinq grandes puissances arctiques y participent.

My concern is with the role of the Canadian navy in asserting sovereignty in our maritime area — which includes our economic zone, as Canada has claimed it — and operating internationally as well, of course.

Senator Poy: I know those are the areas that Canada claims, but I am wondering what other countries recognize them. Would a country like Russia recognize what we have claimed?

Commodore Ellis: I really cannot speak to that, senator, unfortunately. I am not an expert on that subject, but there are disagreements. For instance, Canada and the U.S. do not necessarily agree on who owns what part of the Arctic.

We know that UNCLOS is requiring nations to make their claims as to how to carve up their claims on continental shelves, and so on. I know that Russia has some claims that overlap our own and that there are several overlapping claims. We have overlapping claims with Denmark, but I am really not an expert to tell you what those are.

Senator Poy: The lines would be drawn for these claims, but as far as I understand, the Arctic is just ice. There is no land mass there; am I correct?

Commodore Ellis: No, ma'am. There is ice, land and open water. There will be increasingly open water, and there will always be land and some ice.

Senator Poy: Yes, thank you.

Commodore Ellis: It sounds very prophetic.

Senator Poy: With the gun armaments, you just mentioned that it is really for patrolling and not for fighting. What is being ordered will not be ready until 2014. If we think in a few years' time there may be war in the Arctic, should we start ordering the ships now to be ready for then? It takes years to build the ships.

Commodore Ellis: Anything you could do, ma'am, to help us build ships faster, we would welcome with open arms, absolutely.

[Translation]

Senator Dallaire: I have some specific questions about this project.

[English]

First, just as a response, the gun armament will not be the 40-millimetre Bofors of the Second World War, right?

[Translation]

Commodore Ellis: No, it will be 25 millimetres, very modern.

Ce qui m'intéresse, c'est le rôle que joue la marine canadienne pour affirmer notre souveraineté dans notre secteur maritime — et cela comprend notre zone d'exclusion économique telle que l'a définie le Canada — et aussi pour les opérations internationales, évidemment.

Le sénateur Poy : Je sais quelles zones le Canada revendique, mais je me demande si d'autres pays les reconnaissent. Est-ce que la Russie, par exemple, reconnaît nos revendications?

Cmdre Ellis : Hélas, madame, je ne pourrais vraiment pas vous le dire. Je ne suis pas un spécialiste de la question, mais il y a des désaccords. Par exemple, le Canada et les États-Unis ne sont pas nécessairement d'accord au sujet de la répartition des compétences dans l'Arctique.

Nous savons que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer exige des nations qu'elles présentent leurs propositions au sujet de la répartition des plates-formes continentales, et cetera. Je sais que nos revendications et celles de la Russie se chevauchent à certains endroits et que plusieurs propositions visent parfois un même territoire. Nous avons des chevauchements avec les propositions du Danemark, mais je ne suis vraiment pas en mesure de vous en parler.

Le sénateur Poy : Les limites ont été tracées pour ces propositions, mais, si j'ai bien compris, l'Arctique ce n'est que de la glace. Il n'y a pas de secteur continental, n'est-ce pas?

Cmdre Ellis : Non, madame. Il y a de la glace, de la terre et de l'eau libre. Il y aura de plus en plus d'eau libre, et il y aura toujours de la terre et un peu de glace.

Le sénateur Poy : D'accord, merci.

Cmdre Ellis : Cela me semble très prophétique.

Le sénateur Poy : Pour ce qui est de l'armement, vous venez de dire qu'il était destiné aux patrouilles, et non pas au combat. Ce que nous allons commander ne sera pas livré avant 2014. Si nous pensons que d'ici quelques années il pourrait y avoir une guerre dans l'Arctique, est-ce que nous ne devrions pas commander dès maintenant des navires pour qu'ils soient prêts à temps? Il faut des années pour construire un navire.

Cmdre Ellis : Madame, nous vous serons très reconnaissants de tout ce que vous pourrez faire pour nous aider à construire ces navires plus rapidement, cela va sans dire.

[Français]

Le sénateur Dallaire : Je vais poser des questions spécifiques au projet.

[Traduction]

Premièrement, précisons que vos canons ne seront pas des Bofors de 40 mm remontant à la Seconde Guerre mondiale, n'est-ce pas?

[Français]

Cmdre Ellis : Non, cela va être un 25 millimètres, très moderne.

[English]

Senator Dallaire: I noticed you did not include here the statement of operational requirement when it was approved, and you are going out for requests for proposals. What trade-offs did you need to make to get that SOR through in regard to the capability you are producing?

Commodore Ellis: I would say that the fundamental trade-off that we have made was on speed. I talked about that, the fact that you need a long skinny ship to go fast and a short fat ship to break ice.

We originally had a speed of 20 knots. We found that we could not achieve that in this platform for the budget and the numbers that we have. We have looked at it and we think we can mitigate the lower speed by having our rib-type craft, our raid craft and whatever aviation capability we put into the platform.

Senator Dallaire: Again, in the SOR, there is very limited space identified now for the possibility of troops. We have about 40 people from different possible areas, but what about troop-carrying capability, amphibious capability, because there are a lot of places where there is no wharf, and I know you have spoken of different small vessels. What dimension of troop capability did you include; or in the space that is not being used, do you have packages where you can add bunks and so on, including more medical facilities? As an example, if you are going through the North, that ship could go through different ports and provide medical services to the Inuit people, or stuff like that.

Commodore Ellis: First, the statement requirement calls for being able to move about a platoon-size of troops. A landing craft will be able to move troops and materiel ashore, a shallow draft, understanding the austere nature of most of the port facilities there; that is, the lack of infrastructure. We have spots for iso-containers. In the end, if we decide that we want to add some accommodation modules, we would build that. For instance, we have done that with the MCDVs, the Kingston class, where, on an iso-container footprint, we have added accommodations modules.

I am trying to stay away from vernacular, but there is this expression in the military, “fitted for but not with.” We are drawing a lot on “fitted for” and “not with” in developing this capability so that we can build something in and retrofit it as the need arises. You cannot retrofit the fuel tanks, the hull form, the flight deck or the propulsion, but there are other things that we will be able to evolve. We are taking a cautious approach to evolving this capability over time. We think that it makes a lot of sense.

[Traduction]

Le sénateur Dallaire : J’ai remarqué que vous n’aviez pas inclus l’énoncé des besoins opérationnels qui a été approuvé, et vous allez publier la demande de propositions. Quels compromis avez-vous dû faire pour faire accepter cet EBO relativement à la capacité que vous voulez obtenir?

Cmdre Ellis : Je dirais que le compromis fondamental concernait la rapidité. J’en ai parlé. J’ai mentionné le fait qu’il faut un navire long et étroit pour aller vite et un navire court et large pour fendre la glace.

Au départ, nous avons prévu une vitesse de 20 nœuds. Nous avons constaté que nous ne pourrions pas y arriver avec cette plate-forme compte tenu de notre budget et de nos chiffres. Nous avons examiné la question, et nous croyons que l’intégration nous permettra de compenser pour la vitesse moindre, avec notre embarcation pour les raids et la capacité aéroportée que nous aurons ajoutée à la plate-forme.

Le sénateur Dallaire : Là encore, dans l’EBO, il y a très peu d’espace actuellement pour les troupes éventuelles. Vous avez un équipage d’une quarantaine de membres représentant divers secteurs, mais quelle serait la capacité de transport de troupes, la capacité amphibie, parce que dans bien des endroits, il n’y a pas de quai — et je sais que vous avez parlé de petites embarcations. Quel genre de capacité avez-vous prévue pour le transport de troupes? Et dans l’espace inutilisé, est-ce que vous avez des trousseaux qui vous permettraient d’ajouter des couchettes, et cetera, y compris pour agrandir l’installation médicale? Quand vous irez dans le Nord, par exemple, est-ce que le navire pourra faire escale dans divers ports et fournir des services médicaux aux Inuits, faire ce genre de choses?

Cmdre Ellis : Tout d’abord, l’énoncé des besoins prévoit que nous serons en mesure de transporter une unité de la taille du peloton. Une péniche de débarquement permettra d’amener des troupes et du matériel à terre, avec un faible tirant d’eau vu que la plupart des installations portuaires dans la région sont rudimentaires, c’est-à-dire qu’il n’y a pas d’infrastructures. Nous avons des endroits réservés pour les conteneurs ISO. En fin de compte, si nous voulons pouvoir ajouter des modules d’hébergement, nous y verrons. Nous l’avons déjà fait pour les NDC, les navires de la classe Kingston, à bord desquels nous avons ajouté des modules d’hébergement sur une base de conteneur ISO.

J’essaie de ne pas utiliser notre jargon, mais chez les militaires, nous utilisons des expressions qui indiquent que la plate-forme est équipée pour accueillir un certain élément, mais qu’elle n’en est pas encore dotée. Nous prévoyons de nombreuses possibilités dans la définition de la capacité, de sorte que nous pourrions transformer la plate-forme quand cela s’avérera nécessaire. Vous ne pouvez pas installer en rattrapage des réservoirs de carburant, ni modifier la forme de la coque, le pont d’envol ou le mode de propulsion, mais il y a des éléments que vous pouvez ajouter. Nous adoptons une approche prudente pour développer progressivement cette capacité. Cela nous semble être parfaitement logique.

Senator Dallaire: Was there a limitation, in regards to size of ship, to the possibility of more amphibious capability in size, including the capability of taking more than the Cyclone? I think that would be the minimum helicopter capability that you should be considering. Were you limited in that, as an example, of being able to take the Chinooks in your SOR?

Commodore Ellis: In the SOR, we did not talk about Chinooks. We talked about it up to the Cormorant helicopter. I am not sure what the Delta would be for Chinooks. If you would like me to get back to you, I can find out how much bigger its flight deck would be. I think it would be a bit bigger and probably a significant cost driver.

Senator Dallaire: That is what I am getting at. I look at your delivery times. We do not have your cash flow, which is classified, probably. It seems extended. I hope this is for eight ships, not for six. I suspect that the capability limitations that were established by the navy with regards to your navy long-range plan did not see something bigger than that for some reason. I am trying to get at that reason. That is, why have you not gone for a bigger capacity, which would have given you a different propulsion capability and which would even have permitted, perhaps, nuclear power and stuff? Who limited you, or what limitations were imposed upon you in your planning of this SOR?

Commodore Ellis: From a limitations perspective, the intent was to service a constabulary armed presence. That is the focus that we had right at the beginning. We must be realistic about the notional resources allocated to this capability and try to deliver the best capability and the best value for Canadians in terms of producing those effects and meeting the most critical requirements, recognizing that, in the longer term, we can grow things in to the ship.

Senator Dallaire: Will they be built in Canada?

Commodore Ellis: They subscribe to the national security ship building policy. They will be built in Canada. We hope that the consultation with industry that the government has undergone in terms of the ship building process will yield results that will help us deliver them faster, as the senator has asked, and give us a sustainable industry.

Capt. Bramwell: There is no intent to keep the cost classified. The definition phase, where we are right now, is about \$42.5 million. That is for the next couple of years. That is just to get the design and the request for proposal ready. The ships themselves, along with their integrated logistics package, is about \$3.1 billion in budget year terms. There is an associated contract for 25 years of in-service support which is about another \$3.2 billion, again in budget-year terms. That is the kind of money we are talking about.

Le sénateur Dallaire : Est-ce qu'il y avait une limite pour ce qui est de la taille du navire, des possibilités d'accroître la capacité amphibie, y compris d'embarquer plus que le Cyclone? Je pense que cela est la capacité minimale d'hélicoptère que vous devriez envisager. Est-ce que vous avez été limités à cet égard, est-ce que vous auriez pu prévoir des Chinook dans votre EBO?

Cmdre Ellis : Dans l'EBO, il n'était pas question de Chinook. Nous avons mentionné l'hélicoptère Cormorant. Je ne sais pas vraiment quel serait le delta pour le Chinook. Si vous le désirez, je peux trouver quelle serait la différence de taille pour le pont d'envol et vous communiquer cette information. Je pense qu'il aurait fallu un pont d'envol un peu plus grand et que cela constituait sans doute un élément de coût important.

Le sénateur Dallaire : C'est ce qui m'intéresse. Je regarde votre calendrier de livraison. Nous n'avons pas vos prévisions de trésorerie, c'est sans doute une information classifiée. Cela me paraît bien long. J'espère que c'est pour huit navires, et non pas pour six. Je soupçonne que si la marine a limité les capacités dans votre plan à long terme, si ce plan n'est pas plus ambitieux, c'est pour une raison quelconque. J'essaie de déterminer quelle est cette raison. C'est-à-dire pourquoi vous n'avez pas visé une capacité supérieure, un autre type de propulsion et peut-être même l'énergie nucléaire? Qui vous a imposé des limites, ou quelles limites vous ont été imposées pour l'établissement de cet EBO?

Cmdre Ellis : En termes de limites, il s'agissait d'assurer une présence armée pour faire respecter les lois. C'est l'orientation que nous avons adoptée dès le début. Nous devons être réalistes au sujet des ressources théoriques allouées à cette capacité et tenter d'obtenir le maximum de capacité au meilleur prix pour les Canadiens afin de produire les effets recherchés et de combler les besoins les plus essentiels. Si nous reconnaissons cela, à long terme, nous pourrions élargir la capacité de ce navire.

Le sénateur Dallaire : Est-ce qu'ils seront construits au Canada?

Cmdre Ellis : Ils sont assujettis à la politique sur la sécurité nationale en ce qui concerne la construction navale. Ils seront construits au Canada. Nous espérons que les consultations que le gouvernement a entreprises auprès de l'industrie en termes de processus de construction navale donneront des résultats pour nous aider à les produire plus rapidement, comme l'a demandé le sénateur, et à assurer la viabilité de l'industrie.

Capt Bramwell : Les coûts ne sont nullement une information classifiée. La phase de définition, celle que nous menons actuellement, coûte environ 42,5 millions de dollars. Elle durera encore deux ou trois ans. Ce budget est simplement pour la conception et la demande de propositions. Les navires eux-mêmes, avec leur trousse de logistique intégrée, ont un budget d'environ 3,1 milliards de dollars en termes d'années budgétaires. Il y a aussi un contrat de soutien en service d'une durée de 25 ans qui est lié au besoin et qui coûtera 3,2 milliards de dollars de plus, toujours en termes d'années budgétaires. C'est de cet ordre de grandeur que nous parlons.

The mandate is for six to eight ships. This is not classified, either. We have already been advising people, including industry, that we believe, with the requirement and the budget that we have, that we are probably looking at six ships.

Senator Dallaire: That would permit only two on station?

Capt. Bramwell: Yes; two in the Arctic.

Senator Dallaire: At a time?

Commodore Ellis: No, sir. When I alluded to two ships at a time that is initially based on 2015 when we will have the two ships there. We think that, with the serviceability, we will be able to get more ships at sea. As technology advances right now, we are finding that the serviceability of ships, the operational output — that is, the time that they can actually spend at sea — is much more than with the older technology. It is more reliable.

The Deputy Chair: Senator Dallaire, we have to continue. Maybe we will have a second round.

Senator Dallaire: If you please, yes.

Senator MacDonald: I have but one question for you, gentlemen. Once these ships are completely built, all of them, and they are fully operational, would the country then be able to meaningfully police the Northwest Passage?

Commodore Ellis: I think so, senator.

Senator MacDonald: When I say “meaningfully police,” I mean to what extent are its capabilities in terms of response?

Commodore Ellis: In terms of response?

Senator MacDonald: Well, let us say a rogue ship is going through there.

Commodore Ellis: Yes, absolutely. With the cueing and the sensors that we have, this ship could do something like the interception of what you saw last week on the West Coast, as an example. These are things that happen routinely in all ocean approaches to Canada. They will happen up in the Arctic as the Arctic becomes busier. We have a small crew with the ability to put more people in, to fly in those kinds of emergency response teams that I talked about earlier. We are ensuring that that capability is there.

Senator MacDonald: Little ships make a big difference, then?

Commodore Ellis: Actually, this ship is not that small, senator. It is a reasonable size.

Senator MacDonald: Yes. Thank you.

Senator Hubley: Thank you for your presentation and welcome this evening.

Le mandat porte sur la construction de six à huit navires. Cette information n'est pas classifiée non plus. Nous avons déjà indiqué, notamment aux représentants de l'industrie, que nous croyions pouvoir acquérir probablement six navires, compte tenu du besoin et de notre budget.

Le sénateur Dallaire : Alors il n'y en aurait que deux en service?

Capt Bramwell : Oui, deux dans l'Arctique.

Le sénateur Dallaire : En permanence?

Cmdre Ellis : Non, monsieur. Quand j'ai parlé de deux navires à la fois, c'était pour la première année, en 2015; nous aurons alors deux navires là-bas. Nous croyons que leurs fonctionnalités nous permettront de stationner un plus grand nombre de navires en mer. Avec les progrès de la technologie, nous constatons que les fonctionnalités des navires, leur production opérationnelle — c'est-à-dire, le temps qu'ils peuvent effectivement passer en mer — sont très supérieures à ce que permettait l'ancienne technologie. Ils sont plus fiables.

La vice-présidente : Sénateur Dallaire, nous devons continuer. Nous aurons peut-être le temps pour un deuxième tour de table.

Le sénateur Dallaire : Je l'espère, oui.

Le sénateur MacDonald : Je n'ai qu'une question à vous poser, messieurs. Lorsque ces navires seront finalement construits, tous ces navires, et qu'ils seront pleinement opérationnels, est-ce que le pays sera en mesure de véritablement faire respecter la loi dans le passage du Nord-Ouest?

Cmdre Ellis : Je le crois, sénateur.

Le sénateur MacDonald : Quand je parle de « véritablement faire respecter la loi », je vous demande quelles sont les capacités en termes d'intervention.

Cmdre Ellis : En termes d'intervention?

Le sénateur MacDonald : Eh bien, disons qu'un navire indésirable circule dans les parages.

Cmdre Ellis : Oui, parfaitement. Avec les dispositifs et les capteurs dont il est doté, ce navire pourra intervenir, procéder par exemple à une interception comme cela s'est fait la semaine dernière sur la côte ouest. Ce sont des opérations qui sont régulièrement menées dans toutes les approches océaniques du Canada. Elles le seront aussi dans l'Arctique lorsqu'il y aura plus d'activité là-haut. Nous avons un petit équipage et la capacité d'embarquer plus de personnel, de faire venir par hélicoptère les équipes d'intervention d'urgence dont j'ai parlé précédemment. Nous veillons à ce que cette capacité existe.

Le sénateur MacDonald : Les petits navires sont donc très capables?

Cmdre Ellis : De fait, ce navire n'est pas si petit, sénateur. Il est de bonne taille.

Le sénateur MacDonald : D'accord, merci.

Le sénateur Hubley : Je vous remercie de cet exposé et je vous souhaite la bienvenue ce soir.

As the new ships come on board, how much training and familiarization will be needed to effectively operate the new naval ships? Will there be extra recruitment for this? In your presentation, you mentioned the rangers when you were talking about the accommodations. Will there be First Nations naval people on these ships?

Commodore Ellis: When I said “rangers,” I did not mean rangers as in a crew. I meant that we could work with a ranger patrol. That is, we could embark them and do things with them.

The crewing of the ships is not completely settled yet, but it will be representative of the navy at large. There will be aboriginals there who will be members of the navy. Whether that is regular or reserve force, we have not figured that out yet; we are still working on that. We are working on the crewing concepts, as I said earlier.

We have talked to our Coast Guard friends and deployment in the Arctic during the summer may be something that will prompt us to employ different crewing concepts in terms of morale, for retention and for career development. We are working at that aspect of it now.

As far as training goes, it will be a different platform from the others in the fleet. I am not sure, Captain Bramwell, if there are any technical training aspects that are as a result of the polar class of the platform or not.

Capt. Bramwell: The most significant one would be ice navigation. We have already been consulting with the Coast Guard. There is nothing formal in place but we see a need for their input and for their people on board for the first wave of deployments to the North. The training to be an ice navigator is something very specific. It is something we see that we have to develop in concert with the Coast Guard.

You commented previously about First Nations. On the Nanisivik facility portion of the project, we have already begun discussions with different groups in Nunavut. These have included, for instance, the community of Arctic Bay. The idea, which is still embryonic, has been floated to engage their ranger group in security around the facility. These are exploratory discussions, but they have started.

Senator Hubley: My next question has to do with the medical facility onboard. Is that only for the ship? Do you foresee meeting possible medical emergencies in the North?

Commodore Ellis: The ship is designed with a sick bay like our other ships. It is for self-sustainment and crew. However, having said that, we respond with our regular ships to emergencies routinely, such as search and rescue or evacuations, et cetera. We have flexibility in our ships, even existing ships currently. I am kind of patting us on the back, but the great thing is the navy's

Avec la mise en service de nouveaux navires, quelle sorte de formation et de familiarisation faut-il prévoir pour exploiter les nouveaux bâtiments de la marine? Est-ce que vous devrez recruter? Dans votre exposé, vous avez mentionné les rangers quand vous avez parlé d'hébergement. Est-ce qu'il y aura des membres des Premières nations au sein des équipages de ces navires?

Cmdre Ellis : J'ai parlé des rangers, mais je n'ai pas dit qu'ils feraient partie de l'équipage. Je voulais dire que nous pourrions collaborer avec une patrouille des rangers. Nous pourrions les prendre à bord et mener certaines activités avec eux.

La question de l'équipage des navires n'est pas entièrement réglée, mais il y aura des représentants de la marine en général. Il y aura des Autochtones qui seront des membres de la marine. Nous n'avons pas encore décidé s'il s'agira de membres de la force régulière ou de la réserve; nous y travaillons. Nous précisons notre concept d'équipage, comme je l'ai dit précédemment.

Nous avons discuté à nos collègues de la Garde côtière, et il se peut que le déploiement estival dans l'Arctique se prête à l'application de concepts d'équipage distincts en termes de moral, de maintien à l'effectif et d'avancement des carrières. Nous travaillons à cet aspect actuellement.

Quant à la formation, cette plate-forme sera différente des autres plates-formes de la flotte. Je ne sais pas, capitaine Bramwell, si une formation technique particulière est à prévoir pour une plate-forme de classe polaire.

Capt Bramwell : La formation viserait principalement la navigation dans les glaces. Nous avons déjà consulté la Garde côtière. Il n'y a rien d'officiel, mais nous pensons que nous aurons besoin de son point de vue et de son personnel à bord pour la première série de déploiements dans le Nord. La navigation dans les glaces requiert une formation très particulière. Selon nous, c'est quelque chose qu'il nous faut élaborer de concert avec la Garde côtière.

Vous avez mentionné les Premières nations. Pour la partie du projet qui se déroule dans les installations de Nanisivik, nous avons déjà entamé des discussions avec divers groupes du Nunavut. Nous avons discuté notamment avec la collectivité d'Arctic Bay. Le concept, qui est encore embryonnaire, a été formulé pour intéresser leurs rangers à la sécurité dans le voisinage de nos installations. Nous en sommes encore au stade des discussions exploratoires, mais nous avons commencé.

Le sénateur Hubley : Ma question suivante porte sur les installations médicales à bord. Est-ce qu'elles sont destinées uniquement aux besoins à bord? Croyez-vous pouvoir répondre à des situations d'urgence médicale dans le Nord?

Cmdre Ellis : Le navire est doté d'une infirmerie comme nos autres navires. C'est une question d'autonomie et de sécurité de l'équipage. Toutefois, cela dit, nous intervenons régulièrement en cas d'urgence avec nos navires réguliers, par exemple dans le cadre d'opération de recherche et sauvetage ou d'évacuation. Nous avons de la latitude à bord de nos navires, même à bord des

flexibility to respond, in my view. We may be loading a helicopter today with blankets and relief supplies, and off we go. We certainly have the means to do that kind of thing.

Do we have a ready backup? Most ships carry a reserve. For example, when the Swiss air flight crashed in 1998 off the coast of Nova Scotia, warships happened to be at sea. They responded and transformed themselves into a morgue and did search and recovery operations. That is the flexibility we tend to provide generally. These ships will be the same.

Senator Patterson: I would like to ask some questions about the port naval facility being planned for Nanisivik that you mentioned. Are you folks also responsible for that facility? How does it relate to this initiative? I think it is primarily intended to support this patrol vessel, if I understand correctly. What is the timing for the facility?

Commodore Ellis: The Nanisivik port facility is part of the Arctic/Offshore Patrol Ship project. Funding is there. It is associated with delivering this capability. Captain Bramwell is a project manager of the ship part of it. Someone else in ADM(IE)'s world is the project manager for the infrastructure portion of it in Nanisivik.

I happen to be responsible for both of those from a requirements perspective. Both infrastructure and the ship fall into the capability realm. Therefore, I think I can readily answer your question.

The Nanisivik naval facility is primarily to service and act as a logistics hub for the navy to support the Arctic/Offshore Patrol Ship. It will also support other government departments, including the Coast Guard. We envisage a new tank farm to store fuel for ourselves and the Coast Guard. We have not worked out memoranda of agreement on how that fuel exchange and such things will happen with the Coast Guard. We will do that in the fullness of time.

Currently, we are in the definition phase for the Nanisivik facility. We expect to have a design by the end of 2010. We would then have substantive costs involved to move to the implementation phase of the program. We are now looking at combined office space, accommodations, kitchen, workshop, mechanical room and garage that are approximately 2,000 square metres. The notion is that it is a forward-logistics hub with probably two to four military personnel. It would largely be government-owned and contractor-operated.

Senator Patterson: I believe the first stage of a contract to decommission the existing tank farm has been let. I want to draw to your attention that this is a Government of Canada-initiated venture. You have noted the social and economic development

navires existants. Ce n'est pas pour nous vanter, mais selon moi la souplesse d'intervention de la marine est vraiment son principal atout. Nous pouvons charger des couvertures et des provisions d'urgence à bord d'un hélicoptère aujourd'hui, et nous voilà partis. Nous avons certainement les moyens de faire ce genre de choses.

Avons-nous des réserves? La majorité des navires transportent des réserves. Par exemple, lorsqu'un appareil de la Swissair s'est écrasé, en 1998, au large des côtes de la Nouvelle-Écosse, des navires de combat se trouvaient justement dans le secteur. Ils sont intervenus, ils se sont transformés en morgues et ils ont mené des opérations de recherche et de récupération. Nous offrons généralement cette souplesse. Ces navires feront la même chose.

Le sénateur Patterson : J'aimerais vous poser quelques questions au sujet des installations portuaires qui sont prévues à Nanisivik et que vous avez mentionnées. Est-ce vous qui serez responsable de ces installations? Quel est le lien entre ces installations et votre initiative? Si j'ai bien compris, elles doivent surtout appuyer les navires de patrouille. Quel est le calendrier de réalisation de ces installations?

Cmdre Ellis : Les installations portuaires de Nanisivik font partie du projet de navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique. Nous avons le financement voulu, un financement destiné à la mise sur pied de cette capacité. Le capitaine Bramwell est le gestionnaire de projet pour le volet des navires. Quelqu'un d'autre dans l'organisation du SMA(IE) est gestionnaire de projet pour le volet d'infrastructures à Nanisivik.

Quant à moi, je suis responsable de ces deux volets du point de vue des besoins. L'infrastructure et les navires sont du domaine de la capacité. Je pense donc être en mesure de répondre à votre question.

Les installations maritimes de Nanisivik seront principalement un centre de service et un noyau logistique pour la marine; elles appuieront les navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique. Elles appuieront également le travail d'autres ministères fédéraux, y compris la Garde côtière. Nous envisageons un nouveau parc de stockage de carburant dont la Garde côtière et nous-mêmes aurons besoin. Nous n'avons pas encore rédigé les protocoles d'entente sur la façon dont les choses se feront avec la Garde côtière, notamment le partage du carburant. Nous le ferons en temps et lieu.

Pour l'instant, nous en sommes à l'étape de la définition des installations à Nanisivik. Nous espérons mettre au point le concept d'ici la fin de 2010. Nous aurions alors des coûts importants à supporter pour passer à l'étape de la réalisation du programme. Nous étudions maintenant la possibilité de combiner les bureaux, les aires d'hébergement, la cuisine, les ateliers, les locaux techniques et les garages dans des installations d'environ 2 000 mètres carrés. Nous envisageons un noyau logistique avancé où seraient stationnés de deux à quatre militaires. Il s'agirait essentiellement d'installations possédées et exploitées par le gouvernement.

Le sénateur Patterson : Je crois que le premier contrat de déclassement du parc de stockage actuel a été octroyé. Je veux attirer votre attention sur le fait qu'il s'agit d'une initiative du gouvernement du Canada. Vous avez mentionné les volets du projet

aspects of this project. There is a requirement in the Nunavut Land Claims Agreement, article 24, that consideration be given to maximizing employment and benefits in contracting this kind of project.

I happened to meet on the weekend with the MLA for the area. I understand that the company which won the bid, unlike two other unsuccessful bidders, did not have any discussions with the community of Arctic Bay about employment and economic opportunities in conjunction with the bid. This will be monitored and, of course, the obligations of the land claim, especially for a shore facility like this. I know Inuit will not necessarily be able to build or design the vessel, but it is extremely important with the shore facility. I am told the community is feeling a bit left out of that first stage.

Commodore Ellis: Thank you, senator, for that feedback. I am a little bit disappointed to hear that. I will follow up with my team.

We were under the impression that the consultative process was quite good. We went through the Nunavut land use processes and consultations. I think that the government-owned, contractor-operated model will have very clear delineations in it regarding local benefits. That is one of the strategic objectives of this capability, after all. I am not sure exactly what contract you are referring to. If you had further details, I could follow that up. I am not clear who you are talking about in terms of the contractor and what that contract was for.

We are still in the definition phase. We are not building, digging or doing anything other than taking soil samples and assessing what remediation needs to be done on the site because of the pollution there at the moment.

Senator Patterson: I can speak to you afterwards about the details I have.

Commodore Ellis: Thank you, sir. I would like to follow that up.

The Deputy Chair: The committee also would like to know about that. We want to know what the Aboriginal people will be doing, if they will be involved, et cetera. It is in their territory.

Commodore Ellis: Yes, madam chair.

The Deputy Chair: We would like to know as well.

Senator Manning: The estimated acquisition cost is \$3.1 billion. In your comments you talked about building the new ships to ensure a longer season. However, that would not be equal to other countries, in some cases, that could spend a longer time in the

qui sont liés au développement social et économique. L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, à l'article 24, exige que l'on tente d'optimiser les emplois et les retombées lorsque l'on octroie des contrats pour ce genre de projet.

J'ai justement rencontré pendant le week-end le député territorial responsable de la région. Je crois comprendre que la société qui a obtenu le contrat, contrairement aux deux autres soumissionnaires qui ont été écartés, n'a pas discuté avec la collectivité d'Arctic Bay au sujet des emplois et des perspectives économiques dans le cadre de sa soumission. Cet aspect sera surveillé tout comme, évidemment, le respect des obligations liées au règlement de la revendication territoriale, en particulier pour des installations à terre comme celles-là. Je sais que les Inuits ne seront pas nécessairement en mesure de construire ou de dessiner le navire, mais il est de la plus haute importance qu'ils profitent des retombées des installations à terre. On me dit que la collectivité se sent un peu exclue de cette première étape.

Cmdre Ellis : Merci, sénateur, de cette rétroaction. Je suis déçu d'entendre cela. Je vais faire un suivi auprès de mon équipe.

Nous avons l'impression que le processus consultatif était plutôt réussi. Nous avons respecté les processus relatifs à l'aménagement territorial et aux consultations pour le Nunavut. Je pense que le modèle d'installations possédées et exploitées par le gouvernement comportera des critères très précis en ce qui a trait aux retombées locales. C'est l'un des objectifs stratégiques de cette capacité, après tout. Je ne sais pas trop à quel contrat vous faites allusion. Si vous pouviez me fournir des détails, cela m'aiderait à faire un suivi. Je ne vois pas de qui vous parlez en termes d'entrepreneur ni de ce que vise le contrat.

Nous en sommes encore à l'étape de la définition. Nous ne construisons rien, nous ne creusons pas, nous nous contentons de prélever des échantillons de sol et d'évaluer les mesures d'atténuation qui devront être prises sur le site en raison de la pollution qui s'y trouve en ce moment.

Le sénateur Patterson : Je peux vous communiquer les détails que je possède après la réunion.

Cmdre Ellis : Merci, monsieur. J'aimerais aller au fond de cette question.

La vice-présidente : Les membres du comité aimeraient eux aussi être tenus au courant de cela. Nous voulons savoir ce que les Autochtones feront, s'ils participeront au projet, et cetera. Cela se passe sur leur territoire.

Cmdre Ellis : Oui, madame la présidente.

La vice-présidente : Nous voudrions le savoir aussi.

Le sénateur Manning : Les coûts estimatifs de l'acquisition sont de 3,1 milliards de dollars. Dans vos remarques, vous avez dit que les nouveaux navires seraient construits de telle sorte que leur saison sera prolongée. Notre saison ne sera toutefois pas aussi

Arctic because we do not have what you would deem to be — and correct me if I am wrong — a full-fledged icebreaker.

Do you have a concern with that in regard to the fact that we have icebreakers per se now, and the new vessels will not have the capability of the ones we already have? Are we stepping back a little bit here?

Capt. Bramwell: The Coast Guard, as you may know, has been approved to build at least one polar icebreaker. In the context of an all-of-government effort, there will be a new heavy icebreaker on the Coast Guard side. That capability is being maintained and enhanced into the future. It just will not be painted grey.

Senator Manning: Will the speed of the new ships in open water be less than conventional patrol ships that we have now?

Commodore Ellis: The speed will be greater than the Kingston class, but it will be less than a frigate or a destroyer.

Senator Manning: When you talked about some sort of compromise on the construction in getting it up to the speed, do you feel comfortable that these new ships will have the speed to be able to do the job you require them to do?

Commodore Ellis: We think they have the speed to do the job we require them to do. As a ship driver, I am always looking for more speed. As an engineer, he is always telling me we cannot have it.

Senator Manning: There is a meeting of the minds here, somewhere.

In the request for proposals, again following your slides, looking at 2010 with a contract hopefully awarded in 2011, in further conversation you mentioned the possibility of six ships versus eight.

We realize that the shipping industry that we have talked about here at the table on several occasions goes through a boom and bust cycle. While there is competition in the market in Canada, there is not a whole lot, in some views. When you say six ships, is there a possibility, or do you think there is enough of a competitive market out there that we could end up with a seventh or eighth ship here? Is that a possibility?

Capt. Bramwell: I do not want to say we live in hope, but we do try to balance being brutally realistic and avoiding being optimistic with having a strong respect for what industry can deliver. If things go well and a series of events like world copper prices, world steel prices and that kind of thing do not go against us, there is an odds-on chance of getting more than six. However, I would not want to make that a statement of fact. It is more a possibility.

Senator Manning: In the request for proposals, I guess it is a package deal. When you ask for ships to be constructed, you will not be asking for one ship at a time. It will be a package deal, I

longue que celle d'autres pays qui, dans certains cas, peuvent passer plus de temps que nous dans l'Arctique parce que nous n'avons pas ce que vous appelleriez — et corrigez-moi si je me trompe — un véritable brise-glace.

Est-ce que vous avez des inquiétudes à cet égard, puisque nous avons de vrais brise-glace à l'heure actuelle, et que les nouveaux navires n'auront pas la même capacité que des navires que nous possédons déjà? Est-ce que nous ne faisons pas un pas en arrière ici?

Capt Bramwell : La Garde côtière, vous le savez sans doute, a été autorisée à construire au moins un brise-glace de catégorie polaire. Grâce à un effort pangouvernemental, la Garde côtière recevra un nouveau brise-glace lourd. Cette capacité est donc maintenue et améliorée. La seule différence, c'est que ce navire ne sera pas peint en gris.

Le sénateur Manning : Est-ce qu'en eau libre, la rapidité des nouveaux navires sera inférieure à celle des navires de patrouille conventionnels que nous utilisons actuellement?

Cmdre Ellis : La vitesse sera supérieure à celle des navires de la classe Kingston, mais elle sera inférieure à celle d'une frégate ou d'un destroyer.

Le sénateur Manning : Vous avez parlé d'un quelconque compromis au sujet de la construction en matière de vitesse. Pensez-vous que ces nouveaux navires seront assez rapides pour pouvoir faire le travail que vous leur destinez?

Cmdre Ellis : Nous pensons qu'ils seront assez rapides pour faire le travail que nous leur demanderons. En tant que capitaine de navire, je veux toujours accroître la vitesse. Lui, l'ingénieur, ne cesse de me rappeler que nous ne pouvons pas le faire.

Le sénateur Manning : Vous avez donc accordé vos volontés, dans ce cas.

Dans la demande de propositions — et je parle de vos acétates —, vous visez 2010 et, il faut l'espérer, l'octroi d'un contrat en 2011. Pendant la conversation, vous avez mentionné la possibilité qu'il y ait six navires plutôt que huit.

Nous savons que l'industrie navale, dont nous avons parlé à diverses occasions autour de cette table, fonctionne suivant un cycle d'expansion et de ralentissement. Le marché est concurrentiel au Canada, mais pas énormément selon certains. Lorsque vous dites six navires, est-ce qu'il serait possible... pensez-vous que le marché est suffisamment concurrentiel pour que nous puissions construire un septième et même un huitième navire? Est-ce que cela serait possible?

Capt Bramwell : Je ne veux pas dire que nous avons des espoirs. Nous essayons d'être froidement réalistes et d'éviter les excès d'optimisme même si nous respectons ce que l'industrie peut faire. Si tout va bien et qu'une série de facteurs, par exemple les prix du cuivre, les prix mondiaux de l'acier et ce genre de choses, ne se conjuguent pas pour nous nuire, il se pourrait peut-être que nous en construisions plus que six. Toutefois, je ne peux pas faire de promesses. C'est simplement une possibilité.

Le sénateur Manning : En ce qui concerne la demande de propositions, j'imagine que tout ou rien. Lorsque vous demandez de construire les navires, vous ne les commandez pas un par un.

understand, with the first ship to be delivered in 2014 and subsequent years after that until we fulfil what you hope to be six, seven or eight new ships. In the request for proposals — maybe you cannot answer this question — can you give us some explanation of how that goes forward in regard to how many ships? I suppose you really do not know until the proposal comes back, or some type of contracts are completed. How does the request for proposals work? When it goes out, does it ask how many ships can you build for that amount of money, and following these specifications?

Capt. Bramwell: We are targeting, at a minimum, six ships. We expect, all things being equal, to have a contract with some Canadian outfit to produce six ships.

[Translation]

Senator Robichaud: When we talk about ships, we also need to talk about the port facilities you will need. It seems that all we hear about is Nanisivik, which is an abandoned port, and which is slowly being dismantled.

Is Nanisivik the only port we are talking about, or are we looking to find secondary port facilities elsewhere, which would not only be useful to yourself, but would benefit the many communities with fairly large populations?

Commodore Ellis: That is a very good question, senator Robichaud. When we analyzed our options, we discussed a site in the Arctic. The best site was indeed Nanisivik. There are other aspects to the infrastructure which is part of this project, namely to increase the size of the naval dockyards in Halifax and Victoria by adding additional quays to accommodate additional ships.

But for now, we are not looking at a second port in the Arctic. That might come some day, but it would not be in the near future.

Senator Robichaud: Would the port at Nanisivik be used almost exclusively by the navy or by National Defence?

Commodore Ellis: The navy as well as the Coast Guard will be able to use it, that is, federal government ships. That is what we are looking at for now.

Senator Robichaud: You are probably aware that several communities in the Arctic are asking for port facilities to support their economic, fishing or even supply activities. For instance, it is very challenging to supply Iqaluit because of the tides and the lack of port facilities. So are you saying that a port facility in Iqaluit is not being considered at the moment?

Commodore Ellis: Not at the moment. We have analyzed our options and have concluded that Nanisivik is our best bet to create port capacity.

C'est un tout, je pense. Et le premier navire devrait être livré en 2014, et les autres les années suivantes jusqu'à ce que nous en ayons six, sept ou huit. Dans la demande de propositions — et vous ne pouvez peut-être pas répondre à cette question —, est-ce que vous pouvez nous expliquer comment cela se passe pour le nombre de navires? J'imagine que vous ne le saurez pas vraiment tant que les propositions n'auront pas été présentées ou que les contrats n'auront pas été conclus. Comment fonctionne une demande de propositions? Quand elle est publiée, est-ce que nous demandons combien de navires peuvent être construits pour tel montant d'argent et selon des caractéristiques techniques données?

Capitaine Bramwell : Nous visons, au minimum, six navires. Nous nous attendons, toutes choses étant égales par ailleurs, à conclure un contrat avec une entreprise canadienne pour la construction de six navires.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Lorsqu'on parle des bateaux, on parle également des facilités portuaires dont vous aurez besoin, et on ne parle que de Nanisivik qui est un port qui a été abandonné, d'où on est en train d'enlever tout ce qui existe.

Est-ce qu'on ne parle que de cette facilité ou est-ce qu'on est en train de regarder les facilités secondaires qui pourraient se trouver ailleurs, qui pourraient vous servir à vous, mais aussi aux nombreuses communautés où il y a une population assez importante?

Cmdre Ellis : C'est une très bonne question, sénateur Robichaud. Quand on a fait l'analyse des options, on parlait d'un site dans l'Arctique. Et le site le plus propice était effectivement Nanisivik. Il y a d'autres aspects d'infrastructures reliées à ce projet qui sont d'agrandir les arsenaux à Halifax et à Victoria avec des quais additionnels pour recevoir des navires supplémentaires.

Mais on ne regarde pas, en ce moment, un port secondaire dans l'Arctique. Cela viendra peut-être, mais ce n'est pas dans un bref avenir.

Le sénateur Robichaud : Nanisivik sera presque exclusivement pour l'utilisation de la marine ou de la Défense nationale?

Cmdre Ellis : La marine ainsi que la Garde côtière y auront accès, les navires du gouvernement fédéral. C'est ce que l'on contemple en ce moment.

Le sénateur Robichaud : Vous êtes certainement au courant que plusieurs communautés dans l'Arctique réclament des facilités portuaires pour leurs activités, soit économiques, de pêche, ou même pour l'approvisionnement. Si on regarde Iqaluit, l'approvisionnement de cette région est tout un défi à cause des marées et du manque de facilités portuaires. Donc aucune considération n'est envisagée en ce moment en ce sens?

Cmdre Ellis : En ce moment, non. Et l'analyse des options a fait que nous sommes axés sur Nanisivik, à livrer la capacité portuaire à Nanisivik.

In fact, for reasons which include the tides, the other sites are less ideal, and the existing infrastructure already represents a critical mass.

Senator Robichaud: Well, there is not much there, but perhaps it is more than elsewhere. . .

Commodore Ellis: We will not build any new quays. Rather, we will adapt existing ones. Based on what I know about the current state of the quay, our intention is not to build a brand new one, but rather to upgrade the existing one, and to refurbish it so that it lasts for a reasonable period of time.

But I have to admit that I am not considering building a second or third port for our navy in the Arctic. That might come at some appropriate time, but it would be pure speculation on my part to say that it will happen soon.

Senator Robichaud: Do you have any idea how much it will cost to upgrade the port?

Commodore Ellis: There is \$3.1 billion in the project envelope, and \$100 million has been earmarked to build capacity in Nanisivik. This includes the quay infrastructure, the building which houses our logistics hub, and the transmission towers that will enable us to communicate with the south, because we will need means of communication.

Senator Robichaud: You talked about armed intervention. How many times has the navy conducted an armed intervention in Canada's domestic waters within the 200-mile limit?

Commodore Ellis: There was a case last week on the west coast, when the *Ocean Lady* was boarded.

Senator Robichaud: It was not an armed intervention. That ship was carrying people seeking to come to Canada, right? The Coast Guard could have done what you did, isn't that correct?

Commodore Ellis: The Coast Guard would be in a better position to answer that question. I am not familiar with the circumstances. However, if boarding a ship, or conducting an investigation like that one, is involved, or if you need to warn a ship to stop, or fire warning shots, or even use force to stop the ship, you need the means to do so. The organization that has that responsibility and that mandate in Canada is the navy.

Senator Robichaud: Do you think you will need those means? In the past, didn't the Coast Guard, with the RCMP on board, also have the capacity to use force and weapons?

Commodore Ellis: I am not sure at all about that. I know that the Coast Guard and the RCMP work together on the Great Lakes. I also know that we work very closely with the RCMP on a regular basis. In fact, if you remember two or three years ago, the *Fredericton* made an arrest off the coast of Africa with the RCMP on board, and a huge shipment of drugs was seized. The ship was patrolling fishing activities along the Grand Banks of

En fait, pour des raisons qui incluent les marées, les sites moins propices, les infrastructures existantes, il y a déjà un moyen d'infrastructures.

Le sénateur Robichaud : Il n'y a pas grand-chose. Mais c'est effectivement peut-être plus qu'ailleurs...

Cmdre Ellis : On ne bâtira pas du nouveau quant aux quais. On va plutôt adapter les anciens. Avec ce que je connais présentement de l'état du quai, notre intention n'est pas de construire à partir de zéro, mais plutôt de rafistoler le quai qui existe déjà et de faire des rénovations pour en assurer une durée de vie raisonnable.

Mais je vous avoue que je ne regarde pas plus loin que cela au point de vue de deuxième ou troisième installations portuaires pour la marine dans l'Arctique. Cela viendra peut-être en temps et lieux, mais ce serait pure spéculation de ma part de dire que ce sera bientôt.

Le sénateur Robichaud : Avez-vous une idée de ce que pourraient être les coûts pour remettre cette facilité portuaire en bon état?

Cmdre Ellis : Dans l'enveloppe du projet, donc dans les 3,1 milliards de dollars, il y a 100 millions de dollars qui sont alloués pour établir la capacité à Nanisivik. C'est l'infrastructure du quai, la bâtisse qui est notre moyen de logistique, et ce sont les tours de transmission pour pouvoir communiquer avec le Sud parce que cela nous prend des moyens de communication.

Le sénateur Robichaud : Vous avez parlé d'intervention armée. Combien de fois la marine a-t-elle eu à faire ce type d'intervention dans les eaux intérieures du Canada à l'intérieur de la limite de 200 milles?

Cmdre Ellis : Vous en avez eu un exemple la semaine dernière sur la côte Ouest avec l'*Ocean Lady*.

Le sénateur Robichaud : Ce n'était pas armé. C'est-à-dire que c'est un bateau qui transportait des personnes qui venaient vers le Canada, n'est-ce pas? La Garde côtière aurait pu faire ce que vous avez fait, n'est-ce pas?

Cmdre Ellis : Ce serait à la Garde côtière de répondre. Je ne connais pas les circonstances. Cependant, pour faire des arraisonnements, pour faire des inspections comme cela, pour avoir la capacité d'interpeller un navire et de donner des coups de semonce ou d'utiliser la force pour arrêter le navire, ça prend un moyen de livrer la force. L'organisation qui a cette responsabilité et ce mandat au Canada, c'est la marine.

Le sénateur Robichaud : Est-ce que vous prévoyez avoir besoin de cette force? Dans le passé, est-ce que la Garde côtière, avec la présence de la GRC, n'avait pas aussi cette possibilité d'utiliser la force, les armes?

Cmdre Ellis : Je ne suis pas du tout sûr. Je sais que la Garde côtière et la GRC font du travail ensemble sur les Grands Lacs. Je sais aussi que nous travaillons de très près avec la GRC, de façon routinière. En fait, si vous regardez, il y a deux ou trois ans, le *Fredericton* a fait une arrestation au large de l'Afrique avec la GRC à bord et c'était une grande récolte de stupéfiants. Le navire était sur une patrouille des pêches sur les Grands Bancs de Terre-

Newfoundland, but it came back and picked up a team of RCMP officers, because the RCMP has the mandate, and the navy provided armed support.

Senator Robichaud: I understand that you would take this approach on the high seas, but I wonder whether that is appropriate in our domestic waters. I suppose everyone has their own point of view about that.

Commodore Ellis: You are perfectly right, because the RCMP is mainly responsible for our domestic waters, and not the navy. We are there to support other government departments. Within the 12 mile limit, it is the responsibility of the RCMP.

Senator Robichaud: Who is responsible for the waters between the 12-mile and 200-mile limit then?

Commodore Ellis: We are. However, Fisheries and Oceans Canada also has responsibilities. We patrol fishing activities with officials from the Department of Fisheries and Oceans on board, and we do this on a regular basis on the Grand Banks. In fact, in 1989, on George's Bank, we had to use force against an American fishing vessel.

Senator Robichaud: As far as adding new surveillance systems, be they buoys or probes that can communicate via satellite, how does adding ships in the North improve the situation? I understand that we want to be ready if there is a threat, but we have airplanes and all kinds of other ways of responding, do we not?

Commodore Ellis: Yes, we have all kinds of ways of intervening. It all depends on the situation. First, it gives us away of responding before the problem develops on land. Second, it also gives us a presence, and therefore creates a deterrent. It allows us to conduct more direct and mobile surveillance, which will enable us to react more quickly in a sector of interest presenting unusual activity.

The detection systems you are referring to would enable us to investigate any suspicious activity quickly, by sending a plane, for instance, but in some situations it is more appropriate to send in a ship.

Senator Robichaud: You did not mention RADARSAT. Will that be part of your system?

Commodore Ellis: RADARSAT-2, under the Polar Epsilon project, represents a very important capacity for Canada, doubly important, in fact, as far as the North is concerned, because it provides very impressive coverage of the Canadian Arctic. I do not know if you are familiar with the system, but it provides very good coverage at the higher latitudes. It is not as effective in the south because of orbiting satellites. As well, the radar system involved can see a very wide, or more narrow, area at different resolutions.

Senator Robichaud: Even through the clouds, right?

Commodore Ellis: Even through the clouds because we are dealing with radar zones. In fact, I do not know exactly when, but it will be in place soon. There are two stations on the ground which will be directly linked to the marine surveillance operation centre on

Neuve, il est retourné prendre l'équipe de la GRC parce que c'est la GRC qui en a le mandat, mais c'est la marine qui a fourni le support armé.

Le sénateur Robichaud : Je comprends bien lorsque vous êtes sur les grandes mers, mais dans les eaux intérieures, je me questionne. Chacun peut avoir son point de vue là-dessus.

Cmdre Ellis : Vous avez parfaitement raison parce que les eaux intérieures, c'est la responsabilité primaire de la GRC, ce n'est pas la marine. Nous sommes là en appui aux autres départements gouvernementaux. À l'intérieur des 12 milles, c'est le problème de la GRC.

Le sénateur Robichaud : Et de 12 à 200 milles, alors?

Cmdre Ellis : Cela nous revient. Cependant, il y a Pêches et Océans Canada qui a aussi des responsabilités. On fait des patrouilles des pêches où l'on embarque du monde du ministère des Pêches et des Océans de façon routinière sur les Grands Bancs. En fait, sur le Banc de George, en 1989, on a justement utilisé la force contre un bateau de pêche américain.

Le sénateur Robichaud : Pour tous les systèmes de surveillance qui peuvent être installés, que ce soit des bouées ou des sondes qui peuvent communiquer par satellite, qu'est-ce que le fait d'avoir les bateaux dans le Nord va ajouter? Je comprends qu'on va pouvoir répondre s'il y a une menace. Cependant, nous avons des avions et toutes sortes de façons d'intervenir, n'est-ce pas?

Cmdre Ellis : Oui, on a toutes sortes de façons d'intervenir. Tout dépend de la situation. Premièrement, cela vous donne un moyen d'intervenir avant que le problème se manifeste à terre. Deuxièmement, cela vous donne aussi une présence, donc un effet dissuasif. Cela permet une surveillance plus directe, mobile, qui peut réagir dans un secteur d'intérêt où il y a quelque chose qui sort de l'ordinaire.

Donc les systèmes de détection auxquels vous faites référence feraient en sorte que si on découvrait quelque chose de louche, on enverrait quelqu'un enquêter — ce pourrait être un avion — et il y a des situations où il serait plus approprié que ce soit un navire.

Le sénateur Robichaud : Vous n'avez pas parlé de RADARSAT. Est-ce que cela fait partie de votre système?

Cmdre Ellis : RADARSAT-2, sous le projet de Polar Epsilon, c'est une capacité très importante pour le Canada, doublement importante pour ce qui est du Nord parce que cela assure une couverture très impressionnante dans l'Arctique canadien. Je ne sais pas si vous êtes familier avec le système, mais cela peut donner des couvertures très importantes en plus haute latitude. C'est moins bon dans le méridional à cause des orbites, des satellites. Aussi, le système de radar sur cet appareil peut regarder très large ou moins large à différentes résolutions.

Le sénateur Robichaud : Même à travers les nuages, n'est-ce pas?

Cmdre Ellis : À travers les nuages parce que ce sont des zones radar. En fait, je ne sais pas exactement la date, mais cela va arriver bientôt. Il y a deux stations terrestres qui vont être reliées directement au centre d'opération de surveillance maritime sur les

the east and west coasts. We have access to it right now, but we have to go through Ottawa. I do not know exactly how it works. I have to admit that I am not involved with direct operations.

[English]

The Deputy Chair: This ends our first round of questioning. Senator Dallaire has some more questions. However, I would like to ask one at this time.

The AOPS are interested in taking on some Coast Guard-like duties. Is that correct?

Commodore Ellis: I do not believe that they are intended to take on Coast Guard-like duties. They are really complementary. The concept of operations does not have us doing resupply, or leading merchant ships through ice, or doing safety of navigation. There are some similar things that we would do, for instance, report on the picture, feed into the national maritime picture what we see locally, and again, provide that armed presence and response. I do not think that there is a direct duplication; they are complementary to us. We do work together. For instance, after Hurricane Katrina, it was a navy and Coast Guard group that went down south for relief operations.

The Deputy Chair: I ask you that question because I have a concern. Will the expense of your program threaten future construction budgets for the Coast Guard? That is my concern.

Commodore Ellis: I do not know that I can address that at all. Quite frankly, we have a budget allocation for this program. The decision on how the Coast Guard is funded and its future requirements is, as we would say in the navy, not my part of the ship. I had best not offer you an answer that I would be making up, respectfully, ma'am.

The Deputy Chair: Trust me; we have been in the Arctic. We have been talking to various groups, especially to the Coast Guard. They are underfunded at the present time. That is what we have been hearing. I have a concern, as you can appreciate.

Commodore Ellis: Understood, Madam Chair.

Senator Dallaire: Comparing the Coast Guard's budget envelope and the defence budget envelope are two significantly different exercises. If the Coast Guard does not have a capital program to be able to fund its ships, it is because the Coast Guard has not been able to make its case and/or politically they have decided not to put the money there. I think that is one of the crimes we have in not having funded the Coast Guard. It is rotting away. That has nothing to do with the defence budget, specifically. It is a prioritization of the overall budget allocation.

côtes Ouest et Est. En ce moment, on y a accès, mais par le biais d'Ottawa. Je ne sais pas exactement comment ça marche. Je vous avoue que je suis un peu loin des opérations directes.

[Traduction]

La vice-présidente : Cela met fin à notre première série de questions. Le sénateur Dallaire a d'autres questions à poser, mais j'aimerais moi-même en glisser une.

Les NPEA pourraient assumer certaines des fonctions de la Garde côtière. Est-ce exact?

Cmdre Ellis : Je ne crois pas qu'on envisage de confier aux nouveaux navires des fonctions de même nature que celles de la Garde côtière. Ils sont vraiment complémentaires. Le concept des opérations ne prévoit pas que nous ferons de l'approvisionnement ni que nous ouvrirons des passages dans les glaces pour les navires marchands ou pour assurer la sécurité de la navigation. Nous exécuterons certaines tâches similaires, par exemple la production de rapports sur la situation, la transmission de renseignements recueillis sur place et qui contribueront à établir ce qui se passe dans le milieu maritime et, je le répète, pour assurer une présence et une capacité d'intervention armée. Je ne pense pas qu'il y ait véritablement de double emploi; la Garde côtière et nous sommes complémentaires. Nous travaillons de concert. Par exemple, après l'ouragan Katrina, c'est un navire et un groupe de la Garde côtière qui se sont rendus dans le sud pour participer aux opérations de secours.

La vice-présidente : Je vous pose la question parce que cela m'inquiète. Est-ce que les coûts de votre programme menacent les futurs budgets de construction de la Garde côtière? C'est cela qui m'inquiète.

Cmdre Ellis : Je ne sais pas si je peux vraiment vous répondre. Honnêtement, nous avons une affectation budgétaire pour le programme. Les décisions de financement intéressant la Garde côtière et ses besoins futurs ne sont pas de mon ressort. Je ne veux pas essayer de vous répondre, madame.

La vice-présidente : Croyez-moi, nous sommes allés dans l'Arctique. Nous avons parlé à divers groupes, et en particulier à la Garde côtière. Nous savons qu'elle est sous-financée à l'heure actuelle. C'est ce qu'on nous a dit. Cela m'inquiète, comme vous pouvez certainement le comprendre.

Cmdre Ellis : Oui, madame la présidente.

Le sénateur Dallaire : On ne peut pas vraiment comparer l'enveloppe budgétaire de la Garde côtière et celle de la Défense, ce sont deux exercices bien distincts. Si la Garde côtière n'a pas de programme d'immobilisations pour financer ses navires, c'est parce que la Garde côtière n'a pas réussi à convaincre les décideurs ou parce que les politiciens ont jugé bon de ne pas investir dans ce secteur. C'est criminel, à mon avis, de ne pas avoir suffisamment financé la Garde côtière. Ses navires sont en train de pourrir. Cela n'a rien à voir avec le budget de la défense en particulier. C'est une question de priorités pour l'affectation de l'ensemble du budget.

Did you get a specific additional capital increment for this project? I do not believe it was part of the Navy 2020 long range plan.

Commodore Ellis: Yes, I believe there was an increment. I am not sure whether it was increment-funded internally or externally. I can get back to you on that.

Senator Dallaire: If you would please, comparing it with the original capital program for the navy.

In that light, you have given us the amount of the cash line. It is the annual cash line once the project is approved. Has the project cash line moved to the right because of other budgetary constraints imposed upon National Defence, or is this the fastest cash line usage with anticipated industrial capability of producing these ships?

Capt. Bramwell: The cash line has not been moved due to any lack of funding. It will be there as soon as we can get our request for proposal on the street and our contract ready to be awarded.

Senator Dallaire: You can get Treasury Board approval in about 12 to 14 months from now for this project. Is that correct?

Capt. Bramwell: That is the current schedule.

Senator Dallaire: Has it already been approved within National Defence at the MC level and so on?

Capt. Bramwell: As part of the overall defence services program, the project is in the Canada First defence strategy. The money has already been allocated.

Senator Dallaire: Has it been approved yet within DND?

Capt. Bramwell: It will not be approved for effective project approval until we take the winning bid back to government. That would be in early 2011. At that time, we would expect to get the effective project approval at the same time we get Treasury Board approval.

Senator Dallaire: Regarding the Nanisivik option, in 1987, Perrin Beatty was the Minister of Defence and we had the 1987 White Paper on Defence. We were planning to take over Arctic Bay and build a significant capability there. Is there no port facility at Arctic Bay? Is that not feasible as an operating base where the big mine is?

Commodore Ellis: Arctic Bay is on the other side of the peninsula from Nanisivik. Nanisivik is where the infrastructure is located. The zinc mine is about 40 kilometres away.

Senator Dallaire: This is capability for the next 25 years or 50 years, knowing how we keep equipment. The receding ice line is advancing. You must have assessed that by 2020 or 2025, you will be doing more than four months of patrolling. Ice may then permit you to do nine months. That means everyone else will be

Est-ce que vous avez reçu des montants supplémentaires pour les immobilisations dans ce projet? Selon moi, cela ne figurait pas dans le plan à long terme de la marine pour l'année 2020.

Cmdre Ellis : Oui, je crois qu'il y a eu des montants supplémentaires. Je ne sais pas s'il s'agit de fonds supplémentaires provenant des ressources internes ou de l'extérieur. Je pourrais trouver cette information pour vous.

Le sénateur Dallaire : Oui, s'il vous plaît, j'aimerais faire des comparaisons avec le programme d'immobilisations initial pour la marine.

En fait, vous nous avez indiqué le montant. C'est le budget annuel lorsque le projet aura été approuvé. Est-ce que le budget du projet a été tassé vers la droite en raison de contraintes budgétaires imposées à la Défense nationale ou est-ce ce que l'on peut faire de plus rapide, compte tenu de la capacité qu'offrirait l'industrie pour construire ces navires?

Capt Bramwell : Les montants affectés par catégorie n'ont pas été modifiés en raison d'un manque de financement. Les fonds seront débloqués dès que nous aurons publié notre demande de propositions et préparé le contrat.

Le sénateur Dallaire : Vous pensez obtenir l'approbation du Conseil du Trésor en 12 ou 14 mois environ pour ce projet. Est-ce exact?

Capt Bramwell : C'est l'échéancier actuel.

Le sénateur Dallaire : Est-ce qu'il a déjà été approuvé au ministère de la Défense nationale, au niveau du MC, et cetera?

Capt Bramwell : Dans le cadre du programme global des services de défense, le projet s'inscrit dans la stratégie de défense *Le Canada d'abord*. L'argent est déjà alloué.

Le sénateur Dallaire : Est-ce qu'il a été approuvé au MDN?

Capt Bramwell : L'approbation définitive de projet ne sera pas accordée tant que la soumission retenue n'aura pas été présentée au gouvernement. Cela devrait se faire au début de 2011. À ce moment, nous pensons obtenir l'approbation définitive de projet en même temps que l'approbation du Conseil du Trésor.

Le sénateur Dallaire : Pour ce qui est de l'option pour Nanisivik, en 1987, Perrin Beatty était ministre de la Défense et nous avons publié le Livre blanc de 1987 sur la défense. Nous avions l'intention d'établir une capacité importante à Arctic Bay. Est-ce qu'il n'y a pas d'installations portuaires à Arctic Bay? Est-ce qu'il ne serait pas faisable d'y ériger une base d'opérations là où il y a cette grande mine?

Cmdre Ellis : Arctic Bay est de l'autre côté de la péninsule, par rapport à Nanisivik. C'est à Nanisivik que se trouve l'infrastructure. La mine de zinc est à environ 40 kilomètres de là.

Le sénateur Dallaire : Nous parlons d'une capacité pour les 25 ou 50 prochaines années, compte tenu de la façon dont nous entretenons notre matériel. Les glaces continuent de reculer. Vous devez avoir prévu que d'ici 2020 ou 2025, vous pourrez patrouiller pendant plus que quatre mois. Le recul de la banquise

able to run around at that time. Was that one metre limitation lined up with ultimately being able to cover the whole of the Northwest Passage at one point in the 12-month period?

Commodore Ellis: I do not think we have that level of prediction for the Northwest Passage open for a 12-month period. We know that because of the rotation of ice in the Arctic, old ice will end up in the Northwest Passage. We focus a lot on the Northwest Passage, but the Arctic sea route and the exclusive economic zone beyond the Canadian archipelago that we are claiming is where a lot of the natural resources are, or are expected to be. As ice opens up, people will want to exploit those. Our focus is not exclusively on the Northwest Passage; it is on the entire environment.

At some time in the future, I think you will have frigates and destroyers going where they can and Arctic Offshore Patrol Ships going where the frigates and destroyers cannot. They will be working together.

Senator Dallaire: And nuclear powered submarines too.

The Deputy Chair: Thank you. This concludes our meeting. I want to thank Commodore Ellis and Captain Bramwell for coming. We appreciate your responses to our questions.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, October 29, 2009

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 10:35 a.m. to study issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans (topic: proposed amendments to the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) Convention).

Senator William Rompkey (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: We have some time constraints this morning because we have two blocks of witnesses, so I would like to begin.

I am Bill Rompkey, Chair of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. At the moment, we are studying the NAFO Convention, which has been laid on the floor of the House of Commons for a period of time.

We have heard from some witnesses already, and we will be hearing from other witnesses this morning. Hopefully, this will not be the end of our consultation, and we will have more witnesses in the future.

pourrait alors vous permettre de patrouiller pendant neuf mois. Cela signifie que tout le monde pourra naviguer dans ces parages à ce moment. Est-ce que cette limite de un mètre a été fixée pour réussir un jour à patrouiller dans l'ensemble du passage du Nord-Ouest 12 mois par année?

Cmdre Ellis : Je ne pense pas que nous ayons des prévisions aussi précises quant à la possibilité que le passage du Nord-Ouest soit un jour ouvert 12 mois par année. Nous savons qu'en raison du mouvement tournant des glaces dans l'Arctique, la vieille glace finit dans le passage du Nord-Ouest. Nous parlons beaucoup du passage du Nord-Ouest, mais c'est dans la voie maritime de l'Arctique et la zone d'exclusion économique que nous revendiquons, au-delà de l'archipel canadien, que se trouve une grande partie des ressources naturelles ou du moins là que l'on pense en trouver. À mesure que les glaces disparaîtront, on cherchera à exploiter ces richesses. Nous ne nous intéressons pas exclusivement au passage du Nord-Ouest; nous nous intéressons à toute la région.

Un jour ou l'autre, je pense que nous aurons des frégates et des destroyers qui pourront naviguer dans certains secteurs de l'Arctique, et que les navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique se rendront là où les frégates et les destroyers ne pourront pas aller. Tous ces bâtiments travailleront de concert.

Le sénateur Dallaire : Et des sous-marins à propulsion nucléaire également.

La vice-présidente : Merci. Cela met fin à notre réunion. Je tiens à remercier le commodore Ellis et le capitaine Bramwell d'être venus. Merci d'avoir répondu à nos questions.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 29 octobre 2009

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 10 h 35 pour étudier les questions relatives au cadre stratégique actuel en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada (sujet : le projet de changements à la Convention de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO)).

Le sénateur William Rompkey (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Le temps est une contrainte ce matin, étant donné que nous accueillons deux blocs de témoins; je voudrais donc commencer tout de suite.

Je m'appelle Bill Rompkey et je suis président du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. En ce moment, nous étudions la Convention de l'OPANO, dont la Chambre des communes est saisie depuis un certain temps.

Nous avons déjà entendu certains témoins; nous allons en entendre d'autres ce matin. Il est à espérer que ce ne sera pas la fin de notre consultation, que nous allons accueillir d'autres témoins à l'avenir.

It is fair to say that the issue of certain clauses in the convention are controversial — that is the best way to put it. We have heard from people who are supportive of the proposed new clauses that are written into the convention; and we have heard from others who have had doubts that these amendments are good for Canada.

We have not discussed it as a committee yet; we will at some point, and we will continue to hold our hearings. This morning, we welcome Earle McCurdy, who is a long-time and well-respected president of the Newfoundland Fish, Food and Allied Workers Union. He is well known in our province. Raymond Andrews needs no introduction in my province, as well. He is a former deputy minister and served in other senior posts within Fisheries and Oceans Canada, DFO. Both of them are commissioners to the Northwest Atlantic Fisheries Organization, NAFO, so we would like to hear from them.

We have one hour for these witnesses, and then we go to Minister Hedderson.

Earle McCurdy, Commissioner, Northwest Atlantic Fisheries Organization: We appreciate the opportunity to participate in your consultations on this issue today.

I went to my first NAFO meeting in 1983 and have been to most of the NAFO annual meetings since. They are roughly on a par with having a root canal without anaesthetic in terms of the fun that is involved. I must have done something in a previous life to warrant being subjected to that.

The NAFO regime that is currently in place has not served the people of our province very well. In fact, it has been a disaster. Much of the fabric of rural Newfoundland and Labrador has been seriously damaged — some would say destroyed — not entirely because of the foreign fishing issue, but certainly that has been a major component of the serious damage that has been done to the coastal regions of our province.

I intended to get this copied, but I was pressed for time. I have a graph that shows the European Union's quotas, reported catches and the catch estimated by Canadian authorities over a nine-year period from 1986 to 1994. The EU had quotas totalling 164,000 tonnes. By their own admission, they caught 851,000 tonnes, which is more than five times what they were allocated. The Canadian enforcement authorities' estimate of their catch was 1,360,000 tonnes, which was virtually 10 times what they were authorized to catch. That happened under the current NAFO regime.

One of the issues that has been raised frequently and is commonly discussed in public debate is what is sometimes referred to as "custodial management." No one has ever defined it, but if there is a consensus about what that means, roughly speaking, it is that the enforcement of fishing in the waters outside

On ne se trompe pas en affirmant que certaines des dispositions de la Convention sont controversées — c'est la meilleure façon de le dire. Nous avons accueilli le témoignage de gens qui appuient les dispositions nouvelles que l'on propose d'intégrer à la Convention; nous avons accueilli le témoignage d'autres personnes qui se demandent si les modifications en question sont dans l'intérêt du Canada.

Nous n'en avons pas encore discuté en tant que comité; à un moment donné, nous allons le faire, et nous allons continuer à tenir nos audiences. Ce matin, nous accueillons Earle McCurdy, homme respecté qui est depuis longtemps à la tête de l'Union des pêcheurs de Terre-Neuve. Il est bien connu dans notre province. Raymond Andrews peut se passer de présentation dans ma province aussi. Il a été sous-ministre et a exercé d'autres fonctions de haut rang au ministère des Pêches et Océans du Canada, le MPO. Les deux hommes sont commissaires à l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, l'OPANO; leur témoignage nous intéresse donc.

Nous disposons d'une heure pour entendre ces témoins, puis nous allons écouter le ministre Hedderson.

Earle McCurdy, commissaire, Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest : Nous apprécions l'occasion que vous nous offrez de participer aujourd'hui aux consultations que vous organisez sur la question.

La première réunion de l'OPANO à laquelle j'ai assisté remonte à 1983; depuis, j'ai assisté à la plupart des assemblées annuelles de l'organisme. Quant au plaisir qu'on peut en tirer, c'est à peu près comme subir un traitement de canal sans anesthésie. J'ai dû faire quelque chose de mauvais dans une autre vie pour mériter cela.

Le régime de l'OPANO qui est en place n'a pas très bien servi les intérêts de notre province. De fait, cela a été la catastrophe. Pour une bonne part, le tissu rural de Terre-Neuve-et-Labrador a été sérieusement endommagé — certains affirmeraient qu'il a été carrément détruit; la pêche étrangère n'explique pas à elle seule le problème, mais c'est certainement un facteur important pour expliquer le tort grave qui a été causé aux régions côtières de notre province.

J'avais l'intention de faire photocopier le document, mais j'ai manqué de temps. J'ai préparé un graphique qui fait voir les quotas de l'Union européenne, les prises déclarées et les prises estimatives selon les autorités canadiennes pour une période de neuf ans allant de 1986 à 1994. Les quotas de l'Union européenne faisaient au total 164 000 tonnes. De leur propre aveu, les gens ont pris 851 000 tonnes, ce qui est plus de cinq fois supérieur à la quantité allouée. Les autorités canadiennes chargées de l'exécution de la Convention ont estimé les prises en question à 1 360 000 tonnes, ce qui est pratiquement 10 fois la prise autorisée. Cela s'est produit sous le régime de l'OPANO.

Une des questions qui sont souvent soulevées et dont on discute couramment dans le cadre des débats publics sur le sujet, c'est ce qu'on appelle parfois la « gestion d'intendance ». Personne n'a jamais défini la notion, mais on s'entend sur ce que cela veut dire — grosso modo, cela veut dire que l'application

the 200-mile limit would be coastal state management rather than NAFO management. There are four coastal states in relation to NAFO, the principal one being Canada.

Not one person is not for custodial management. Show me where to sign up. You have to get up early in the morning to get to the line ahead of me to sign on for custodial management, if any government anywhere is willing to tackle that. It has been debated since the 1980s. However, to date, it has not happened.

The Canadian delegation includes various industry representatives who have an interest in the stocks managed by NAFO, representatives of the Newfoundland and Labrador government and usually the Nova Scotia government. Occasionally, the Nunavut government is represented. That would be a group not much bigger than the group around the table here. It is slightly larger when you add the DFO officials. That is the group that advises the head of the delegation, who, in turn, advises the minister.

The choice that was before us at the key meeting in Lisbon, Portugal, in 2007 was not their so-called NAFO reform package that has been debated so much recently versus custodial management because that is a no-brainer. I am sure everyone would vote for custodial management. The real debate, given that no evidence exists that anything is happening toward custodial management, was whether we are better with the current NAFO regime or whether we should try to improve upon the current NAFO regime. The judgment of the Canadian delegation, after a series of meetings and various negotiations of text with representatives of the other NAFO countries, was that, on balance, the proposed amendments, which were also negotiated along with some significant improvements in enforcement regulations, were better than what we have now.

With respect to those allocations, that was in 1986 and 1994. Some improvement has occurred since, but we do not have that level of overfishing now because the world has changed. There is more scrutiny of fishing. Having said that, we still have our share of problems with the fleets that are out there. Therefore, the question was really on the balance.

That fishing by the EU was perfectly legitimate within the current NAFO regulations. The destruction that caused to our fish stocks and to our province was absolutely legitimate under the current regime because of a provision called the objection clause — although “objectionable clause” would be a better way to put it — that allows a country that does not agree with a decision to simply object and set their own. It would be tantamount to me getting stopped for going 150 miles an hour on the Trans-Canada Highway, and a Mountie gave me a ticket and said, “You are only allowed to go 100,” and I said, “I object. I want to set my own speed limit of 150 miles an hour,” and I get away with it. It would be the same.

des règles aux pêches en dehors de la limite de 200 milles relève de l'État côtier plutôt que de l'OPANO. Quatre États côtiers sont liés à l'OPANO, le principal étant le Canada.

Il n'y a pas une seule personne qui soit contre la gestion d'intendance. Dites-moi où signer. Il faut se lever tôt le matin pour arriver avant moi à la tête de la file des gens qui sont en faveur de la gestion d'intendance, si tant est qu'un gouvernement quelque part est prêt à s'atteler à la tâche. La question est débattue depuis les années 1980. Par contre, rien n'a été fait à ce jour.

La délégation canadienne comprend divers représentants de l'industrie ayant un intérêt dans les stocks dont la gestion relève de l'OPANO, des représentants du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et, habituellement, du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. À l'occasion, le gouvernement du Nunavut est représenté. C'est un groupe qui n'est pas beaucoup plus nombreux que celui qui est réuni autour de la table ici. Il est un peu plus nombreux si on compte les responsables du MPO. Il s'agit là du groupe qui conseille le chef de la délégation, lequel, à son tour, conseille le ministre.

Le choix que nous devons faire à une réunion clé tenue à Lisbonne, au Portugal, en 2007 ne portait pas sur la prétendue réforme de l'OPANO qui a été abondamment débattue récemment, par rapport à la gestion d'intendance, étant donné que le choix à faire est criant d'évidence. Je suis sûr que tout le monde est en faveur de la gestion d'intendance. Comme rien ne porte à conclure qu'il se fait quoi que ce soit en rapport avec la gestion d'intendance, le véritable débat consistait à savoir s'il valait mieux pour nous conserver le régime de l'OPANO sous sa forme actuelle ou essayer de l'améliorer. À la suite d'une série de réunions et de diverses négociations sur le texte de la Convention tenues avec les représentants d'autres pays membres de l'OPANO, la délégation canadienne a déterminé que, tout compte fait, les modifications proposées — négociées aux côtés d'améliorations importantes des règles d'exécution valaient mieux que ce qui existe en ce moment.

Quant aux allocations dont il s'agit, c'était entre 1986 et 1994. Quelques améliorations ont été apportées depuis, mais, si la surpêche n'a pas une telle ampleur aujourd'hui, c'est que le monde a changé. La pêche est davantage surveillée. Cela dit, les flottes au large nous donnent encore notre part de problèmes. C'est donc le reste du programme qui nous occupait vraiment.

Cette pêche-là, de la part de l'Union européenne, était parfaitement légitime compte tenu de la réglementation actuelle de l'OPANO. Le tort immense causé à nos stocks de poissons et à notre province était parfaitement légitime sous le régime en place, qui comporte une disposition qui fait qu'un pays peut s'opposer — selon moi, on devrait plutôt dire « proposer » : le pays qui n'est pas d'accord avec une décision peut simplement s'opposer et proposer lui-même une règle qui lui convient. Ce serait comme si je me faisais arrêter à 150 milles à l'heure sur la Transcanadienne et, lorsque l'agent me remet ma contravention en disant : « Vous n'avez pas droit de rouler à plus de 100 à l'heure », je réplique : « Je m'oppose. Je veux fixer ma propre limite de vitesse à 150 milles à l'heure » et puis je m'en tire. Ce serait la même chose.

That has not been happening in the current regime. Few objections have been filed since the turbot war in 1985. The Danes filed an objection over shrimp; they felt badly done by. Once an objection is filed, the original NAFO regulations did not include a way to resolve a dispute. That was an enormous omission in the original text.

A couple of key things in the proposed reform package appealed to people in the Canadian delegation, including myself, in terms of the balance of considerations. First, a dispute settlement mechanism was introduced in the NAFO regime so that if someone filed an objection, they could not object forever and fish as they like. Second, notwithstanding the comments that I read from others, the change in the voting procedure to a two-thirds vote from a majority vote is an improvement from the point of view of the people whom I represent.

This issue was done a disservice when, first, Minister Hearn claimed and then more recently, to my surprise, Minister Shea repeated that the amended NAFO constitution was tantamount to custodial management. In my opinion, that is absolute nonsense. It is incremental improvement from where we were, to cleaning up some of the shortcomings and being somewhat better moving forward.

Much of the debate recently has been that the current regime has been described as NAFO having responsibility outside the 200-mile limit and that this sort of fortress exists at 200 miles. Then inside 200 miles, NAFO has no say whatsoever, and the Canadian government calls the shots. The two most important management measures in any fishery are the total allowable catch — that everyone is allowed to catch in total — and then the quota shares that fall under that total allowable catch. NAFO sets those inside and outside the 200 miles, on every stock that comes under NAFO's auspices, with the exception of the northern cod stock, where Canada effectively sets the quota. All others are set by NAFO.

There is an esoteric legal debate as to whether, if Canada wanted, without filing a formal objection, they could do differently than following the quota. That is something for the law professors to debate. In the real world, in 30 years of NAFO decisions, with every single Canadian quota allocation put into effect by NAFO, the people I represent have been governed by that quota.

The guts of the argument are around the sovereignty issue. The debate seems to be narrowed down to whether foreign countries patrolling Canadian vessels inside the zone. First, I do not know of country that has a desire to do that. Second, I cannot imagine any Canadian government ever agreeing to that. In order for something to happen in that regard, Canada would have to request it and then vote in favour of the measure that they just requested. Having said that, there is much of concern over it.

Cela ne se produit pas sous le régime actuel. Il y a eu peu de cas d'opposition depuis la guerre du flétan noir en 1985. Les Danois se sont opposés officiellement à propos de la crevette; ils avaient l'impression de se faire avoir. La version initiale de la réglementation de l'OPANO ne prévoyait pas de façon de régler le différend une fois l'avis d'opposition déposé. C'était une omission incroyable.

La délégation canadienne, moi-même y compris, a jugé intéressants quelques éléments clés de la réforme, à tout prendre. Premièrement, un mécanisme de règlement des différends était intégré au régime de l'OPANO; ainsi, si quelqu'un déposait un avis d'opposition, il ne pouvait s'opposer ad vitam aeternam et pêcher comme bon lui semble. Deuxièmement, quoi qu'il en soit des commentaires d'autres intervenants que j'ai pu lire, le fait de privilégier un vote aux deux tiers des voix plutôt qu'un vote majoritaire constitue une modification qui est jugée utile par les gens que je représente.

Ce qui a nuit à l'affaire, ce sont les propos tenus par le ministre Hearn et repris, à mon étonnement, par la ministre Shea, soit que la constitution modifiée de l'OPANO était l'équivalent d'un régime de gestion d'intendance. À mon avis, c'est de la foutaise à l'état pur. C'est une amélioration progressive par rapport à la situation que nous connaissons auparavant, quelques lacunes sont comblées, on avance un peu.

Pour une bonne part, le débat portait récemment sur le régime actuel, où il est dit que l'OPANO est responsable en dehors de la limite de 200 milles et que c'est une sorte de forteresse qui se dresse là à la limite des 200 milles. Puis, à l'intérieur des 200 milles, l'OPANO n'a aucunement voix au chapitre, et c'est le gouvernement canadien qui commande. Dans le domaine des pêches, les deux mesures de gestion les plus importantes sont toujours le total autorisé des captures — ce que chacun a le droit de prendre au total — et les parts de quota relevant du total autorisé des captures en question. Or, l'OPANO les fixe à l'intérieur comme à l'extérieur des 200 milles, pour chaque stock qui relève de lui, exception faite des stocks de morues du Nord, auquel cas c'est effectivement le Canada qui fixe le quota. C'est l'OPANO qui fixe tous les autres quotas.

Il y a sur ce point un débat d'initié pour juristes qui vise à déterminer si le Canada, sans déposer d'avis d'opposition en bonne et due forme, pourrait s'écarter du quota. C'est matière à débat pour les professeurs de droit. Concrètement, en 30 ans de décisions de la part de l'OPANO, pour chaque quota alloué au Canada sous l'action de l'OPANO, les gens que je représente tombent sous la coupe du quota alloué.

Fondamentalement, le débat tourne autour de la notion de souveraineté. Le débat semble avoir été ramené à la question de savoir si des bateaux étrangers peuvent surveiller les bateaux canadiens à l'intérieur de la zone. Premièrement, je ne connais aucun pays qui voudrait faire cela. Deuxièmement, je ne peux imaginer quelque gouvernement canadien qui se dirait d'accord. Pour que cela évolue en ce sens, il faudrait que le Canada le demande, puis qu'il y ait un vote en faveur de la mesure dont il vient de demander l'application. Cela dit, la question suscite beaucoup de préoccupations.

I will close my remarks by proposing a simple remedy. To go back to the drawing board and start NAFO reform all over again would take several years before we get back to it. Canada demanded changes, and there were changes to which countries agreed, including Canada; Norway as already ratified them; others are in the process. If we did that, we would be going back to a continuation of the status quo for several years. That is my judgment. However, there are concerns. I am not questioning people's sincerity in making them; so let us find accommodation.

One day, I listened to Minister Shea say that the federal government would have no intention of ever inviting patrol vessels to come into Canadian waters from another country. She said that. The premier of our province said that his big concern was that thing about the patrol issue — the sovereignty issue. The simple remedy that would avoid having to go back and start the process all over again in NAFO is that the Government of Canada and the provincial Government of Newfoundland and Labrador enter into some form of binding legal instrument or MOU whereby the federal government would commit to the Newfoundland and Labrador government that they would not request nor vote for any measure in NAFO that would involve NAFO intrusion into Canadian waters without the advanced written consent of the Newfoundland and Labrador government. I suggested this to Ministers Shea and Hedderson.

I believe that puts the test to both of them. If the Government of Newfoundland and Labrador has an issue and not just something to bet up the feds over, then they should look at that and say that that fixes the problem. They will never agree to that unless there is a clear demonstration that there is some particular measure that would be in our interest to do so, though I cannot imagine what it would be. That would put the Newfoundland and Labrador government to a test as to whether it is really an issue, and to the federal government, it would be a test of the minister's statement that no government would ever intend to do it.

If you never intend to do it, what is wrong with fettering your authority to the extent that you say that you will sign that agreement with Newfoundland and Labrador? We do not believe those issues have any serious foundation in reality, but it would at least leave us out of the vest. They have already said they would not do it. Therefore, you are fettering nothing.

We want to put that issue to bed and get on with real problems because the amount of time and energy that has been devoted to public debate on this issue in relation to others is way out of proportion in terms of the magnitude of some huge problems that we are facing in our industry. That is it in a nutshell. I apologize if I ran over my time.

Je vais clore mes observations en proposant un remède simple au problème. Refaire le travail depuis le début et réformer l'OPANO exigerait plusieurs années. Le Canada a exigé des modifications, et il y a eu des modifications auxquelles les pays ont donné leur assentiment, y compris le Canada; la Norvège a déjà ratifié les modifications; d'autres sont en voie de le faire. Si nous faisons cela, nous allons revenir au statut quo pendant plusieurs années. C'est mon avis sur la question. Tout de même, il y a des préoccupations. Je ne mets pas en doute la sincérité des gens qui agissent là; trouvons donc un arrangement.

Un jour, j'ai entendu la ministre Shea affirmer que le gouvernement fédéral n'avait aucunement l'intention d'inviter les patrouilleurs d'un autre pays à entrer dans les eaux canadiennes. Elle a dit cela. Le premier ministre de notre province a déclaré que son souci premier, c'était la question des patrouilles — la question de la souveraineté. Le simple remède, qui nous éviterait de devoir tout recommencer depuis le début à l'OPANO, c'est que le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Terre-Neuve-et-Labrador concluent une forme quelconque d'accord ou de protocole d'entente : le gouvernement fédéral s'y engagerait auprès du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador à ne pas appuyer à l'OPANO, que ce soit en en faisant la demande ou par un vote, une mesure supposant que des bateaux étrangers pénètrent en eaux canadiennes sans obtenir d'avance le consentement écrit du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. J'ai proposé cela aux ministres Shea et Hedderson.

Voilà qui les met les deux à l'épreuve si vous voulez mon avis. Si le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador relève un problème et qu'il ne cherche pas seulement une raison de planter le gouvernement fédéral, il devrait examiner la question et dire que cela réglerait le problème. Or, il n'acceptera jamais de le faire à moins qu'on prouve clairement qu'il y a une mesure particulière qui ferait qu'il serait dans notre intérêt de le faire, mais je ne saurais imaginer ce à quoi ça pourrait ressembler. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador serait alors contraint de déterminer s'il s'agit vraiment d'un problème, alors que le gouvernement fédéral serait contraint de démontrer que la déclaration de la ministre est juste, c'est-à-dire qu'aucun gouvernement n'aurait jamais l'intention d'agir ainsi.

Si vous n'avez jamais l'intention d'agir ainsi, qu'est-ce qu'il y aurait de mal à limiter votre autorité et à affirmer que vous allez signer cet accord-là avec Terre-Neuve-et-Labrador? Ces questions-là ne nous paraissent pas avoir quelque fondement dans le réel, mais cela nous permettrait tout au moins de nous en sortir. Les autorités ont déjà affirmé qu'elles ne feraient pas cela. Cela équivaut donc à ne rien limiter.

Nous voulons en finir avec cette question-là et aborder les vrais problèmes qui existent, étant donné que le temps et l'énergie consacrés au débat public sur cette question, par rapport aux autres, sont totalement disproportionnés, compte tenu de l'ampleur extraordinaires de certains des problèmes qui nous touchent en ce moment au sein de l'industrie. Voilà donc la situation en résumé. Je m'excuse si j'ai pris trop de temps.

The Chair: That is helpful. Mr. Andrews, please proceed

Raymond Andrews, Commissioner, Northwest Atlantic Fisheries Organization: I have been fortunate to sit at most of the NAFO meetings since 1979. The added positive is that I have sat there as a federal DFO person, as a provincial representative from the Territory of Nunavut and from Fishery Products International, FPI. I have the drift of all the government agencies and the biggest fish company in Atlantic Canada at the time.

I will not echo anything that Mr. McCurdy has said. Generally speaking, almost without exception, we are on the same page largely on everything.

Was there a need to improve the old NAFO? That is motherhood; everyone agreed. Did the new reform package deliver improvements? It most definitely did. The act — the convention to me is the act; I am a federal fisheries former enforcement officer — grandiose and nice in words as it is, is not where the action is. The action is in the regulations and the policy that govern the activities on the water. The work done on improving surveillance and enforcement in the attachment to the reform is even more important and a better stick to deal with the international community than the convention is, in and of itself.

I fully support the reform. I have made that clear. It surprises me that the whole Canadian delegation agreed with the improved amendments and the reform. This was true without exception until recently when the Government of Newfoundland and Labrador saw fit to not be a party to some of the reform. I also find it a bit disappointing that former people can be the experts and the ones who have all of the answers. Meanwhile, everyone in the Canadian delegation from industry to all levels of government can do something, yet they are not experts, and they are not right.

With sovereignty being an issue and having foreigners inside to patrol, at this point in time, any minister of the federal Crown who would decide that we will bring in foreigners to do surveillance and enforcement of our boat in our bays I find to be distasteful. They are out checking the boats, measuring the gear and doing the recording. I do not know anyone who would think about doing that. That is separate from setting the total allowable catch — TAC — and quotas.

Last, with all of the negativity, concern and criticism that has been levelled at this group of Canadians in the delegation that they did things so wrongly and did such a poor job of putting forward amendments that were beneficial, at this point in time, I rely on the lawyers in the Department of Justice Canada, Foreign Affairs and International Trade Canada and Fisheries and Oceans to be my masters in terms of the law. I see no one, agency or person, anywhere in Canada, including those experts,

Le président : Vous nous avez éclairés. Monsieur Andrews, vous avez la parole.

Raymond Andrews, commissaire, Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest : J'ai eu la chance de d'assister à la plupart des réunions de l'OPANO depuis 1979. Mieux encore, j'y ai assisté à titre de responsable fédéral pour le compte du MPO, de représentant provincial du territoire du Nunavut et de représentant de Fishery Products International, FPI. Je saisis le point de vue de tous les organismes gouvernementaux et celui de la plus grande entreprise de transformation du poisson qu'il y avait à ce moment-là dans la région de l'Atlantique.

Je ne reprendrai rien de ce que M. McCurdy a dit. De manière générale, presque sans exception, nous avons le même point de vue sur les choses.

Fallait-il améliorer la vieille OPANO? Question facile; tout le monde était d'accord avec cela. La nouvelle réforme comportait-elle des améliorations? Très certainement. La loi — la convention, à mes yeux, c'est la loi; j'ai déjà été agent chargé de l'application de la législation sur les pêches —, c'est un mot si joli, si grand, mais ce n'est pas là que la partie se joue. La partie se joue dans la réglementation et dans la politique qui régit les activités se déroulant sur les eaux. Le travail d'amélioration de la surveillance et de l'exécution des règles dont il est question dans l'annexe du document de réforme est encore plus important et vaut mieux que la convention elle-même comme bâton pour traiter avec la communauté internationale.

Je suis tout à fait d'accord avec la réforme. Je l'ai dit clairement. Cela m'étonne de constater que la délégation canadienne tout entière est d'accord avec les modifications améliorées et la réforme. Ce que je viens de dire a été vrai, sans exception, jusqu'au moment où, il y a un peu de temps de cela, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a décidé qu'il ne souscrirait pas à une partie de la réforme. De même, je suis un peu déçu de savoir que les ex-responsables peuvent se poser en spécialistes de la question ayant toutes les réponses. Pendant ce temps-là, tous les membres de la délégation canadienne, depuis les représentants de l'industrie jusqu'aux responsables gouvernementaux peuvent bien agir, ce ne sont pas des experts et ils ne sauraient avoir raison.

Comme il est question de souveraineté et d'étrangers venant patrouiller dans nos eaux, en ce moment, qu'un quelconque ministre fédéral décide que nous allons permettre aux étrangers de venir faire de la surveillance et vérifier les activités à bord de nos bateaux de pêche, dans nos baies, me donne un sentiment de dégoût. Ils vérifient ce qui se fait à bord des bateaux, ils mesurent l'équipement et consignent les données. Je ne connais personne qui envisagerait une telle chose. C'est différent de l'établissement du total autorisé des captures — le TAC — et des quotas.

Enfin, vu tout ce qu'il y a de commentaires négatifs, de doutes et de critiques qui ont été lancés contre le groupe de Canadiens qui constituent la délégation — pour dire qu'ils ont si mal agi et qu'ils ont fait un piètre travail en proposant des modifications utiles, en ce moment, je m'en remets aux avocats du ministère de la Justice du Canada, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada et de Pêches et Océans pour me guider dans le domaine du droit. Je ne vois personne, ni être

who has put on the table any independent, legal advice from a internationally respected lawyer or agency saying that foreigners can come in to deal with Canadian sovereignty and manage our fishery.

The Chair: This is our second run at NAFO. When we studied this the last time, we wrote a letter to the Prime Minister. It suggested that one course of action would be to bring in an outside, independent panel of experts to assess it. That was not done, but maybe it is still a good idea.

Senator Cochrane: I would like to ask about the NAFO meetings in Lisbon, Portugal in September, 2007. You were part of the Canadian delegation, as you told us. Either one of you can answer this.

What was your role? Were you consulted or involved in the negotiations? Who were you representing?

Mr. McCurdy: The Canadian delegation that I described earlier consisted of industry people, provincial government advisers and DFO officials. The NAFO reform had two aspects. First were changes to the convention itself — the constitution of NAFO. Second were significant improvements in enforcement. These two parallel streams were happening. From time to time, Canadian DFO officials and Canadian delegation members would hold meetings to report on the progress or the lack thereof in negotiations toward reform and to receive input on it.

For example, initially a draft said that NAFO could set management measures inside 200 miles. People on the delegation went haywire over that and said that no way in the world would they agree to that. The question then became what type of amendment would be proposed to fix that. Ultimately, the amendment said that it would only happen if Canada requested and subsequently voted for it. It was our view that that it would only happen if it was in Canadian interest and it adequately addressed the concern.

At the end of the day, the final decision rests with the minister. We rarely meet with the minister on these matters, although Mr. Andrews and I had a conference call with the minister on the solution that I proposed a few minutes ago. Normally, we meet with officials.

The Chair: Can you tell us what the reaction might be?

Mr. McCurdy: I also raised it with the provincial minister. The federal minister seemed interested; she said that they would take it under advisement. I have not heard anything since, but the call went longer than we planned for initially. We had a good exchange back and forth, but it was noncommittal in terms of an outcome.

humain ni organisme, au Canada, y compris même les spécialistes en question, qui aient obtenu d'un avocat ou d'un organisme juridique internationalement respecté un conseil indépendant qui dise que les étrangers peuvent venir empiéter sur la souveraineté canadienne et gérer nos pêches.

Le président : C'est la deuxième fois que nous nous penchons sur l'OPANO. La dernière fois, nous avons écrit une lettre au premier ministre. Entre autres, nous avons dit qu'il serait possible de faire appel à un groupe d'experts externes, indépendants, pour évaluer la situation. Cela n'a pas été fait, mais c'est peut-être encore une bonne idée.

Le sénateur Cochrane : J'aimerais vous interroger sur les réunions de l'OPANO à Lisbonne, au Portugal, en septembre 2007. Vous faisiez partie de la délégation canadienne, comme vous nous l'avez dit. L'un ou l'autre peut répondre à la question.

Quel était votre rôle? Avez-vous été consultés ou avez-vous pris part aux négociations? Qui représentiez-vous?

M. McCurdy : La délégation canadienne que j'ai décrite plus tôt se composait de gens de l'industrie, de conseillers des gouvernements provinciaux et de responsables du MPO. La réforme de l'OPANO comportait deux aspects. Premièrement, il y avait les modifications de la convention elle-même — la constitution de l'OPANO. Deuxièmement, il y avait les améliorations importantes à apporter du point de vue l'exécution des règles. Ces deux volets existaient en parallèle. De temps en temps, les responsables canadiens du MPO et les membres de la délégation canadienne se réunissaient pour faire état de la progression, ou de l'absence de progression, des négociations sur une réforme et pour recueillir des avis sur la question.

Par exemple, selon une version préliminaire, l'OPANO pouvait fixer des mesures relatives à la gestion à l'intérieur de la zone des 200 milles. Les gens de la délégation ont explosé et déclaré que jamais, au grand jamais, ils ne donneraient leur accord à une telle chose. Ensuite, il s'agissait de savoir quel genre de modification il fallait pour régler ce problème-là. Selon la modification qui a fini par être adoptée, cela se ferait seulement si le Canada en fait la demande et puis vote en faveur de la mesure. À nos yeux, cela allait seulement se produire si c'était dans l'intérêt du Canada, et que la modification adoptée réglait le problème adéquatement.

En fin de compte, la décision finale appartient au ministre. Nous consultons rarement le ministre à propos de ces questions-là, bien que M. Andrews et moi ayons organisé une conférence téléphonique avec la ministre à propos de la solution que j'ai proposée il y a quelques minutes. Habituellement, nous consultons les fonctionnaires.

Le président : Pouvez-vous nous dire quelle pourrait être la réaction?

M. McCurdy : J'ai aussi soulevé la question auprès du ministre provincial. La ministre fédérale semblait intéressée; elle a dit qu'elle envisagerait la chose. Je n'ai pas eu d'écho depuis, mais la conversation a duré plus longtemps que ce que nous avions prévu au départ. Nous avons eu un bon échange, mais elle ne s'est pas engagée.

Senator Cochrane: For the record, would you say who the minister was?

Mr. McCurdy: That would have been Mr. Hearn.

Mr. Andrews: Important to your question, senator, is that it was the whole Canadian delegation. For someone who has not been to these NAFO meetings, it was the who's who of the Canadian fishing industry as it pertains mainly to the Atlantic Coast. We had the Fisheries Council of Canada, the offshore trawlers represented by the Groundfish Enterprise Allocation Council, the union from Newfoundland and Mr. McCurdy in attendance. All of the individual companies with a big stake in this were there.

It was not only DFO officials going their own separate way. As Mr. McCurdy said, all of us had an opportunity. People such as Mr. McCurdy and me possibly had an extra opportunity in that I wore a hat for no one. I was a commissioner appointed by the Government of Canada. It allowed me, as an individual, to be a little more independent, if I can use that term loosely. We had ample time to discuss all of the amendments and to have us, as a group collectively, feel as though we are relatively comfortable.

I have not been involved in many international negotiations, but I know that to have 12 countries, including the European Union with 27 countries behind them, come to any agreement on any wording or reform is a most difficult challenge. We did air it all and achieve some improvements.

Senator Cochrane: Who were the representatives from Newfoundland and Labrador?

Mr. McCurdy: The Deputy Minister of Fisheries and Oceans would have been there and another DFO official. They were the only representatives at that meeting as far as I recall.

Senator Cochrane: The deputy minister was there?

Mr. McCurdy: The deputy minister is present at most meetings of the Canadian delegation, although they are scattered. I think you will see Mr. Dooley this morning accompanying the minister. He is a regular participant on behalf of the minister.

Senator Cochrane: We have heard concerns of Mr. Applebaum and others about the proposed two-thirds majority voting system. They say that this amendment will make it harder for Canada to obtain restrictive measures. Does this concern you, Mr. McCurdy, and what are you hearing from the people in the fishing industry on whole issue?

Mr. McCurdy: On the issue of the vote, the argument Mr. Applebaum made is an argument in the abstract that it would be more difficult to get management measures. There has been one vote on an issue involving a quota allocation, a significant issue to Canada in the last several years, since the turn of the

Le sénateur Cochrane : Pour le compte rendu, diriez-vous qui était le ministre en question?

M. McCurdy : Je parle de M. Hearn.

M. Andrews : Il importe de savoir, sénateur, par rapport à votre question, que c'était la délégation canadienne en entier. Pour qui n'a jamais assisté à ces réunions de l'OPANO, disons que c'est la crème de la crème de l'industrie canadienne des pêches qui s'y retrouve en ce qui concerne, surtout, la côte de l'Atlantique. Il y a les représentants du Conseil canadien des pêches, les chalutiers extracôtiers tels que représentés par le Conseil des allocations aux entreprises d'exploitation du poisson de fond, le syndicat de Terre-Neuve et M. McCurdy. Toutes les entreprises pour lesquelles c'est une affaire importante étaient présentes.

Ce ne sont pas seulement les responsables du MPO qui y vont tout seuls. Comme M. McCurdy l'a dit, nous avons tous eu l'occasion de nous faire entendre. Les gens comme M. McCurdy et moi ont peut-être eu une occasion supplémentaire, dans le sens où, pour moi-même, je ne représentais personne. J'étais commissaire, nommé par le gouvernement du Canada. En arrivant à titre personnel, j'ai pu être un peu plus indépendant, si vous me permettez d'employer ce terme. Nous avons eu tout le temps voulu pour discuter de toutes les modifications et pour nous entendre, en tant que groupe, sur ce qui nous paraissait relativement correct.

Je n'ai pas participé à beaucoup de négociations internationales, mais je sais qu'il est des plus difficiles de faire en sorte que 12 pays s'entendent, y compris l'Union européenne comptée comme pays, mais qui en compte 27, sur une formulation ou une réforme. Nous avons entendu tous les points de vue et apporté des améliorations.

Le sénateur Cochrane : Qui représentait Terre-Neuve-et-Labrador?

M. McCurdy : Le sous-ministre des Pêches et Océans y aurait été accompagné d'un autre responsable du MPO. C'étaient les seuls représentants présents à cette réunion-là, autant que je me souviens.

Le sénateur Cochrane : Le sous-ministre y était?

M. McCurdy : Le sous-ministre est présent à la plupart des réunions de la délégation canadienne, même si elles sont sporadiques. Je crois que vous verrez que M. Dooley accompagne la ministre ce matin. Il remplace régulièrement la ministre.

Le sénateur Cochrane : M. Applebaum et d'autres personnes nous ont dit se préoccuper du vote aux deux tiers des voix qui est proposé. Selon eux, cela fera que le Canada aura plus de difficulté à obtenir des mesures restrictives. Est-ce que cela vous préoccupe, monsieur McCurdy, et qu'est-ce que les gens de l'industrie de la pêche vous disent à propos de toute cette question-là?

M. McCurdy : À propos du vote, M. Applebaum a défendu un argument abstrait selon lequel il serait plus difficile d'en arriver à des mesures de gestion. Il y a eu un vote sur une question concernant l'allocation des quotas, question importante pour le Canada depuis plusieurs années, depuis le début du siècle. C'était

century. That was in 2002 at a NAFO meeting. The scientific advice for a turbot quota was 36,000 tonnes. The EU was pressing for 44,000 tonnes, I believe. They proposed a motion to NAFO.

Canada would not agree to a consensus on that, and it was forced to a vote. Our delegation strongly pushed for a vote to get it on the record; eight voted in favour, six against, and one abstained. In fact, it is the reverse of what Mr. Applebaum argued. For the one concrete example in recent years, if it had been a two-thirds vote, they would have failed in their application to get 44,000 tonnes. The six who voted against were all of the view that the scientific advice should have been followed. They wanted a lower number.

A provision I personally raised and that the Canadian negotiators were successful in having included was that in the event that you could not get a decision on the sharing of quotas, you would revert to the previous year's sharing. In our view, the two-thirds vote better protects the shares we currently have as one of the dominant shareholders in NAFO.

Senator Cochrane: What are you hearing from the fishing industry in Newfoundland?

Mr. McCurdy: That is not a priority among the issues people call about. There is an open-line discussion about it.

Senator Cochrane: Is that all you are hearing? You are not hearing anything else from the local fishermen?

Mr. McCurdy: We receive inquiries and have discussions, but it is not a burning issue. The economy of the fishing industry is falling apart. It seems the only issue anyone other than those directly involved is addressing is this one. It is an important issue, but it is not the only one. I am not hearing a great amount of input. DFO people will be at an upcoming meeting to provide some background on it, but it is not one of the burning rank-and-file issues with which I have been confronted.

Senator Poy: This is my first lesson on the fishing industry in Canada because I am new on this committee. I would like some clarification. From what I heard, NAFO limits are obviously larger than Canada would want to allow, and that is within the 200-mile limit. Am I correct?

Mr. McCurdy: Historically, that has been case. The NAFO regulations have resulted in fishing at far higher levels than the Canadian government has supported. It is less so in recent years than back in the 1980s and 1990s.

Senator Poy: I am wondering whether Canadian fishing fleets go to European or Japanese waters to do the same thing to them as they do to us.

Mr. McCurdy: No.

Senator Poy: Why?

en 2002 à une réunion de l'OPANO. Selon les conseils des scientifiques, le quota de pêche du flétan noir devait s'établir à 36 000 tonnes. L'Union européenne faisait pression pour que ce soit 44 000 tonnes, je crois. Elle a proposé une motion à l'OPANO.

Le Canada ne pouvait se rallier au consensus sur ce point, et la question a été mise aux voix. Notre délégation a exercé de fortes pressions en faveur du vote, pour que ce soit inscrit au compte rendu; ça a été huit votes en faveur de la mesure, six contre, une abstention. De fait, c'est l'inverse de ce que M. Applebaum fait valoir. Si on songe au seul exemple concret qu'il y a eu ces dernières années, si ç'avait été le vote aux deux tiers qui s'était appliqué, l'Union européenne n'aurait pu faire approuver sa demande de quota de 44 000 tonnes. Les six parties qui ont voté contre la mesure étaient toutes d'avis qu'il fallait s'en tenir aux conseils des scientifiques. Elles souhaitaient un quota moins élevé.

J'ai proposé moi-même une disposition que les négociateurs canadiens ont réussi à inclure, soit que, là où on ne peut en arriver à une décision sur le partage des quotas, il faut revenir au partage de l'année précédente. À notre avis, le vote aux deux tiers protège mieux les parts que nous détenons actuellement en tant qu'acteur dominant à cet égard à l'OPANO.

Le sénateur Cochrane : Que vous dit l'industrie de la pêche à Terre-Neuve?

M. McCurdy : La question n'est pas prioritaire parmi les questions pour lesquelles les gens nous appellent. Il y a une discussion ouverte sur la question.

Le sénateur Cochrane : C'est tout ce que vous entendez dire? Les pêcheurs locaux ne disent pas autre chose?

M. McCurdy : Nous recevons des demandes de renseignements et nous avons des discussions avec les gens, mais ce n'est pas une question brûlante d'actualité. L'économie de l'industrie de la pêche est en train de s'effondrer. Sauf pour ceux qui y ont affaire directement, il semble que ce soit la seule question. C'est une question importante, mais ce n'est pas la seule. Les gens ne me disent pas grand-chose à ce sujet. Les responsables du MPO seront présents à une prochaine réunion pour donner des renseignements là-dessus, mais ce n'est pas une des questions brûlantes et concrètes avec lesquelles je suis aux prises.

Le sénateur Poy : C'est ma première leçon sur l'industrie de la pêche au Canada, car je suis nouvelle au comité. J'aimerais obtenir une précision. D'après ce que j'ai entendu, les limites fixées par l'OPANO sont évidemment plus importantes que ce que le Canada voudrait et c'est à l'intérieur de la limite des 200 milles. C'est bien cela?

M. McCurdy : Oui, historiquement parlant. La réglementation de l'OPANO a donné des prises nettement plus importantes que ce que le gouvernement canadien voulait. C'est moins vrai ces dernières années que durant les années 1980 et 1990.

Le sénateur Poy : Je me demande si les flottes de pêche canadiennes vont dans les eaux européennes ou japonaises pour leur faire ce qu'eux nous font à nous.

M. McCurdy : Non.

Le sénateur Poy : Pourquoi?

Mr. Andrews: We do not have any history of our fleets going much beyond the Canadian zone, especially on the Atlantic side. We may go as far as the Nunavut boundary line with Greenland, which is Danish, but beyond that we have generally stayed, I guess, because of our good fishing opportunities. Since we have no history of being in any of those places with all of the regional fisheries organizations, we are now more or less confined to our own area.

I would like to add a point to complement Mr. McCurdy's statement about tax and quotas in Canada and in NAFO. Bear in mind one thing: Three countries control 90 per cent of all the TAC and all the quotas off our coast. They are Canada, the European Union and Russia. I can tell you that whether it is two thirds or a simple majority, it is not easy to try to change that.

Senator Robichaud: You mentioned custodial management. Could you please give us your view on that, and how did that enter this debate?

Mr. McCurdy: Just briefly on Senator Poy's point, one of the main reasons we cannot fish elsewhere is because virtually everywhere in the world, 200 miles is sufficient to cover the entire continental shelf. Only a handful of places in the world exist where countries have the misfortune that the continental shelf goes out further and they have this problem of jurisdiction. Because of that problem and the overfishing reflected in that graph I held up earlier, a strong body of opinion, certainly in our province, that I share holds that the ideal solution would be to have the jurisdiction extended in some fashion to the edge of the continental shelf; custodial management is a modified version of that that would give some responsibility for enforcement to Canada to have meaningful enforcement outside 200 miles.

Senator Robichaud: On the continental shelf.

Mr. McCurdy: Yes. Reading through the testimony, Mr. Applebaum said — and I heard him say it repeatedly when he was with DFO — that international law does not support that. It is very clear that, for that to happen, the Canadian government would have to say that it will take international law a step further and is willing to accept the consequences. I do not think there is any chance of a consensus on that. The government would have to say that it is going ahead. That is how international law develops: Someone asserts action. However, you have to be prepared for the consequences.

Everyone in Newfoundland and Labrador would dearly love to see custodial management implemented to provide better protection of our resources. Many people have commented that when you look at the ministers who have had a turn as a member of the federal cabinet, they found that while in opposition it is relatively easy to advocate custodial management, and some have

M. Andrews : Nos flottes ne sont jamais vraiment allées bien au-delà de la zone canadienne, surtout du côté de l'Atlantique. Nous allons parfois jusqu'à la limite du Nunavut avec le Groenland, qui est danois, mais, autrement, de manière générale, nous sommes restés ici, enfin, parce que les possibilités de pêche y étaient bonnes. Comme nous n'avons jamais été dans ces endroits-là avec tous les organismes régionaux des pêches, maintenant, nous sommes plus ou moins limités à notre propre zone.

Je voudrais ajouter une chose pour compléter ce que M. McCurdy a dit à propos des TAC et des quotas au Canada et dans l'OPANO. N'oubliez pas une chose : trois pays ont la main haute sur 90 p. 100 des TAC et sur tous les quotas le long de notre côte. Ce sont le Canada, l'Union européenne et la Russie. Je peux vous dire : qu'il s'agisse d'obtenir les deux tiers des voix ou encore une simple majorité, il n'est pas facile de modifier cette donne.

Le sénateur Robichaud : Vous avez parlé de gestion d'intendance. Pouvez-vous nous donner votre point de vue sur la question et nous dire comment cette question a fini par faire partie du débat?

M. McCurdy : Brièvement, sur le point soulevé par le sénateur Poy, une des raisons principales pour lesquelles nous ne pouvons pêcher nulle part ailleurs dans le monde ou presque, c'est que la zone de 200 milles suffit à couvrir le plateau continental en entier. Il n'y a dans le monde qu'une poignée de lieux où, pour le malheur du pays qui se trouve là, la plaque continentale dépasse les 200 milles et, voilà, il y a un problème de compétence territoriale. En raison de ce problème-là et de la surpêche dont il était question dans le graphique que je vous ai montré tout à l'heure, une certaine école de pensée, qui existe certainement dans ma province et à laquelle j'adhère, dit que la solution idéale consisterait à étendre la zone de responsabilité d'une manière ou d'une autre jusqu'à la limite du plateau continental; la gestion d'intendance est une version modifiée de cette idée-là, qui accorderait au Canada une part de responsabilité pour une application conséquente des règles en dehors des 200 milles.

Le sénateur Robichaud : Sur le plateau continental.

M. McCurdy : Oui. En lisant les témoignages, je constate que M. Applebaum a dit — et je l'ai entendu dire ça de façon répétée à l'époque où il était au MPO — que cela n'est pas fondé en droit international. De toute évidence, pour que cela se concrétise, il faudrait que le gouvernement canadien affirme qu'il entend repousser les limites du droit international et qu'il est prêt à accepter les conséquences de cela. Je ne crois pas aux possibilités d'un consensus là-dessus. Il faudrait que le gouvernement dise qu'il va de l'avant. Voilà comment le droit international évolue : quelqu'un s'affirme et agit. Tout de même, il faut être prêt à en subir les conséquences.

À Terre-Neuve-et-Labrador, tout le monde serait aux anges si la gestion d'intendance était adoptée, pour une meilleure protection de nos ressources. Les gens sont nombreux à l'avoir dit, si vous regardez les ministres qui se sont succédé au cabinet fédéral, il est relativement facile de se prononcer en faveur de la gestion d'intendance pendant qu'on est dans l'opposition — et certains

been very explicit when they have been in opposition. However, when they get in there, they find it is trickier in practice and have been unable to achieve it, unfortunately.

Senator Robichaud: How did that become part of this debate? The minister said that it was a step toward that. Did I hear correctly?

Mr. McCurdy: The minister said that it is equivalent to custodial management. Both Minister Hearn and Minister Shea said that, for all practical purpose, what we have here now is custodial management; I think that is nonsense. I suppose in a way that is how it became part of the debate, and that really distorted the debate, which should have been between the current NAFO regime and the proposed amendments. It confused the debate by introducing this element.

Mr. Andrews: I would just add two things. First, it entered in because the federal minister and the provincial premier and minister raised the issue. In one way or another, going to custodial management is almost a side bar or a parallel bar to improving management.

I would raise a second item, for the benefit of you people. If you have not done so, if you want to get the best 10 pages that I have seen on custodial management, you refer to Art May, Derrick Rowe and Madame Russell when they wrote their report on straddling stocks and extended jurisdiction in 2005. Although it is a provincial government concept from the late 1980s and early 1990s, the definition that Dr. May and his panel gave to custodial management is probably the best I have seen as we understand it.

Senator Hubley: Welcome to the witnesses. Certainly your reputations precede you; your names are brought up often at this committee.

I am wondering how many of the NAFO contracting parties have ratified the amended text to date.

Mr. Andrews: Just one; that was Norway. This year's annual NAFO meeting was held in Bergen, Norway, and as a prerequisite almost to the other countries going there, they announced that they had already ratified. That is the only one I am aware of to date.

Senator Hubley: Are other countries raising objections that you know of?

Mr. McCurdy: I am not aware of any.

Mr. Andrews: No.

Mr. McCurdy: The process in some of these countries is slow. Imagine the European Union with 27 countries. It was not raised at this year's NAFO meeting.

l'ont fait très expressément à ce moment-là. Par contre, une fois qu'ils arrivent au pouvoir, ils trouvent cela plus compliqué en pratique, et ils n'ont pu atteindre ce but, malheureusement.

Le sénateur Robichaud : Comment cela a-t-il fini par faire partie du débat? Ce qu'a dit la ministre, c'est qu'on s'en est approchés un peu. Ai-je bien entendu?

M. McCurdy : La ministre a affirmé que c'était l'équivalent de la gestion d'intendance. Les deux ministres, Hearn et Shea, ont déclaré que, essentiellement, le régime que nous avons en ce moment équivalait à une forme de gestion d'intendance; à mes yeux, c'est de la foutaise. Je suppose que c'est comme cela que la question est apparue dans le débat, et elle a vraiment déformé le débat, qui aurait dû porter sur le choix que nous avons à faire entre l'actuel régime de l'OPANO et les modifications proposées. L'introduction de cet élément a obscurci le débat.

M. Andrews : J'ajouterais simplement deux choses. Premièrement, la question est apparue parce que la ministre fédérale et le premier ministre et le ministre provinciaux ont soulevé la question. D'une façon ou d'une autre, l'adoption de la gestion d'intendance représente quasiment une mesure complémentaire ou parallèle pour ce qui est d'améliorer la gestion.

Je soulèverais un deuxième point, pour votre gouverne. Si ce n'est encore fait, si vous voulez lire les 10 meilleures pages à avoir été écrites sur la question de la gestion d'intendance, je vous renvoie à Art May, Derrick Rowe et Mme Russell, qui ont signé un rapport sur les stocks chevauchants et l'extension de la zone de responsabilité en 2005. C'est un concept proposé par un gouvernement provincial à la fin des années 1980 ou au début des années 1990, mais la définition que M. May et son groupe donnent de la gestion d'intendance représente probablement la plus éclairante que j'aie vue, d'après notre compréhension de la chose.

Le sénateur Hubley : Bienvenue aux témoins. Indéniablement, votre réputation vous précède; le nom de chacun a souvent été prononcé pendant les travaux de notre comité.

Je me demande combien de parties contractantes à l'OPANO ont ratifié le texte modifié à ce jour.

M. Andrews : Une seule; la Norvège. L'assemblée annuelle de l'OPANO de cette année a eu lieu à Bergen, en Norvège; presque comme condition préalable pour les autres pays qui allaient s'y rendre, elle a annoncé qu'elle avait déjà ratifié la convention. D'après ce que j'en sais, c'est la seule partie à l'avoir fait jusqu'à maintenant.

Le sénateur Hubley : Y a-t-il d'autres pays qui s'opposent aux mesures, d'après ce que vous en savez?

M. McCurdy : Pas que je sache.

M. Andrews : Non.

M. McCurdy : La démarche est lente dans certains des pays en question. Imaginez l'Union européenne avec les 27 pays qui la composent. La question n'a pas été soulevée à la réunion de l'OPANO cette année.

Senator Hubley: Given that the EU will be taking some time to decide on these new amendments, is Canada in a position to rush into this, or do we have a reason to move quickly?

Mr. McCurdy: Personally, I am neither in a hurry nor not in a hurry. I do not think it matters if we are among the first or the last. It would not be in our interest to be dragging behind everyone else. We should make up our minds on the issue, whether we will do it or not, and proceed.

The Chair: As a supplementary on that, as you say, the EU will take some time because they have so many countries. Does that not give us more time to study it ourselves?

Mr. McCurdy: I suppose if we wanted to. I do not know what the time frames are, and we have to report on the European time frames, which were not as tedious as I had anticipated. Still, only one of 12 countries has ratified so far. It takes time to get through the red tape. My sense is that reopening negotiations is probably a non-starter.

The Chair: We are not talking about reopening negotiations but about studying the convention.

Mr. McCurdy: As I said, I do not think it is necessarily urgent that we proceed.

Senator Hubley: With respect to the proposed change in voting to a two-thirds majority, was it a 50-plus-one method prior to this amendment?

Mr. Andrews: Yes.

Senator Hubley: Was the 50-plus-one method problematic?

Mr. McCurdy: To be clear, the difference is probably, depending on how many people are voting on a particular matter, either one or two votes. It is not an earth-shattering issue. With 12 members, you need 7 votes out of 12 currently to get a matter approved; with the two-thirds majority, you need 8 votes out of 12.

I was prompted to support the move to two thirds because we have a large amount of quota share. For example, we have American plaice stock, which is a flatfish, that within the next year or two will reopen. It is historically a very prolific stock. We have 98.5 per cent of the quota in Canada. We will not end up with more than that. Any change to quota share would be to our detriment. We can make it tougher for someone to amend the current quota tables. In my opinion, for the people who actually make their living from fishing, that is pretty important.

On balance, it is a judgment call. At times, we might wish we had the other method back, the straight majority, but my view is that, on balance, the two-thirds majority is in Canadian interest.

Le sénateur Hubley : Comme l'Union européenne mettra un certain temps à se décider à propos des nouvelles modifications en question, le Canada est-il placé pour se lancer à toute allure là-dedans, sinon avons-nous une raison quelconque de procéder rapidement?

M. McCurdy : Personnellement, je ne vois pas de raison de me presser ni de me traîner les pieds. Qu'on soit premiers ou derniers, je crois que cela importe peu. Il ne serait pas dans notre intérêt de traîner derrière tout le monde. Nous devrions nous décider à ce propos, nous le faisons ou nous ne le faisons pas, puis aller de l'avant.

Le président : Question complémentaire : comme vous le dites, l'Union européenne mettra un certain temps à faire cela, étant donné qu'elle compte un si grand nombre de pays. Cela ne nous donne-t-il pas plus de temps à nous pour l'étude de la mesure?

M. McCurdy : Je suppose, si nous voulions le faire. Je ne connais pas les délais, et nous devons faire état des calendriers européens, qui n'étaient pas aussi fastidieux qu'on l'avait prévu. Tout de même, un seul pays sur 12 a ratifié la convention jusqu'à maintenant. Il faut du temps pour régler toutes les formalités bureaucratiques. J'ai l'impression que l'idée de rouvrir les négociations ne décollerait probablement pas.

Le président : Nous parlons non pas de l'idée de rouvrir les négociations, mais de l'idée d'étudier la convention.

M. McCurdy : Comme je l'ai dit, je ne crois pas qu'il soit forcément urgent d'agir.

Le sénateur Hubley : Pour ce qui est du vote aux deux tiers des voix qui est proposé, est-ce que c'était un vote majoritaire — 50 p. 100 des voix plus une — qui existait auparavant?

M. Andrews : Oui.

Le sénateur Hubley : La formule majoritaire posait-elle des problèmes?

M. McCurdy : Pour dire les choses clairement, selon le nombre de parties qui se prononcent sur une question particulière, c'est un ou deux votes qui font probablement la différence. Ce n'est pas une question impérieuse et capitale. Lorsqu'il y a 12 membres, il faut sept voix sur les 12 pour faire approuver une mesure; si c'est la règle des deux tiers des voix qui s'applique, il faut 8 voix sur 12.

C'est parce que nous avons une bonne part des quotas que j'ai appuyé l'idée des deux tiers. Prenons par exemple la plie canadienne, un poisson plat, dont les stocks seront rouverts à la pêche dans une année ou deux. Historiquement, c'est un stock très abondant. Nous détenons 98,5 p. 100 du quota au Canada. Nous n'allons pas nous retrouver avec bien plus que cela. Toute modification de la part de quotas se ferait à notre détriment. Nous pouvons compliquer la tâche à qui souhaite modifier le tableau des quotas. À mon avis, du point de vue des gens qui tirent leur subsistance de la pêche, c'est assez important.

Tout compte fait, c'est une question de jugement. Parfois, nous allons peut-être souhaiter avoir l'autre formule, la formule majoritaire simple, mais, à mon avis, tout compte fait, la règle des deux tiers est dans l'intérêt du Canada.

Senator Manning: Welcome to our colleagues from Newfoundland. Certainly some of the information you have given us here this morning, with your expertise and knowledge from being part of the discussions from the beginning, is eye-opening to our debate around the table. When we hear from amateur critics, it becomes mind-boggling on this end, but you have first-hand knowledge.

I have a couple of concerns. One is in relation to the clause in the amended text that has to do with the foreign vessels coming inside the 200-mile limit and having some type of jurisdiction or whatever the case may be. I realize that Canada must request it and agree with it, from your earlier testimony.

I am wondering whether it is necessary to have that clause as part of the agreed text. Has that been discussed? That seems to be the bone of contention with some people.

Mr. McCurdy: If I had my druthers, the simplest thing would have been to just take it out. That would clear it up once and for all. The problem was the negotiations that took place, with the result that everyone had a shopping list of things they wanted changed. It was improved from the original draft, but once you reopen it, then everyone gets their shopping list again and the process unravels. If we could simply delete that, that would solve the problem.

I believe what I proposed, for all practical purposes, gives us exactly the same practical outcome without having to unravel the ball of wool.

Senator Manning: I know there is an issue in Newfoundland and Labrador about some type of MOU, and I welcome your opinion on that because it seems as though it is a bridge to get to where we want to go at least.

Other provinces, such as Nova Scotia or Prince Edward Island, have some feedback concerning the new text. Would that be necessary in your view, or how would that expand into including other provinces?

Mr. McCurdy: Thank you for raising that. I mentioned to the ministers that Mr. Andrews' and my view is that the same right would have to be extended to other provinces that have an interest. We would require not only Newfoundland's consent, but if Nunavut or Nova Scotia, for example, had an interest that should require their written consent. They are the only provinces I can think of that might feel they have an interest. It would have to be extended to all of them, and that makes it even tougher to get so much the better.

Senator Manning: In your opening remarks, you touched on that the TAC was 164,000 tonnes — correct me if I am wrong — and the actual count was up around 850,000 tonnes, give or take. You said that it was legitimate under the present agreement.

Le sénateur Manning : Bienvenue à nos collègues de Terre-Neuve. Certes, forts de votre expertise et des connaissances que vous avez acquises en participant aux discussions dès le départ, vous nous avez donné ce matin certains renseignements qui font vraiment la lumière sur le débat que nous tenons. Lorsque les critiques amateurs s'y mettent, ça devient ahurissant de notre côté, mais vous, vous possédez des connaissances de première main.

J'ai quelques préoccupations dont je vais vous faire part. Premièrement, en rapport avec l'article du texte modifié portant sur les bateaux étrangers entrant dans la limite des 200 milles et y exerçant une forme quelconque de compétence territoriale ou je ne sais quoi encore... je sais que le Canada doit faire la demande et donner son accord à la mesure, d'après ce que vous avez dit pendant votre témoignage.

Je me demande si cette disposition doit vraiment faire partie du texte sur lequel nous nous entendons. Y a-t-il eu une discussion là-dessus? Ça semble être une pomme de discorde.

M. McCurdy : Si le choix m'était donné, je ferais la chose la plus simple, soit d'éliminer simplement la disposition en question. Ça réglerait la question une fois pour toutes. Le problème, c'est qu'il y a eu des négociations, dont le résultat est que chacun avait sa liste d'épicerie, ses demandes. Le texte est meilleur que la première version, mais une fois que vous rouvrez les négociations, tout le monde ressort sa liste d'épicerie, puis tout se défile. Si nous pouvions simplement supprimer le passage, ça réglerait le problème.

Je crois que ma proposition, essentiellement, nous donne exactement le même résultat, concrètement, sans tirer sur le fil qui fera que le vêtement se défera.

Le sénateur Manning : Je sais qu'il est question à Terre-Neuve-et-Labrador d'une forme quelconque de protocole d'entente, et je vous invite à donner votre avis là-dessus, car il semble que ce soit une mesure qui permettrait de faire le pont entre la situation actuelle et celle où nous voulons nous retrouver tout au moins.

D'autres provinces comme la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont un mot à dire sur le nouveau texte. Est-ce nécessaire de les entendre? Selon vous, comment inclure les autres provinces?

M. McCurdy : Merci de soulever cette question. J'ai souligné aux ministres que, selon M. Andrews et moi, il faudrait accorder le même droit aux autres provinces ayant un intérêt dans l'affaire. Il faudrait obtenir non seulement le consentement de Terre-Neuve, mais aussi, dans la mesure où le Nunavut ou la Nouvelle-Écosse, par exemple, ont un intérêt dans l'affaire, le consentement écrit des autres. Ce sont les seules autres provinces qui, selon moi, jugeraient peut-être avoir un intérêt dans l'affaire. Il faudrait accorder le droit à tous, et si ça complique encore la tâche, c'est tant mieux.

Le sénateur Manning : Dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné que le TAC s'élevait à 164 000 tonnes — corrigez-moi si je me trompe — et que le compte réel faisait plutôt 850 000 tonnes, plus ou moins. Vous aviez dit que cela était légitime en application du présent accord.

With this new improvement that we are hoping to put forward, would something of that nature be addressed there? Could that happen under the new agreement, or will we try to stifle that somewhat? That seems to have been, as you said, detrimental to the fishing stocks off of Newfoundland and Labrador. As we move forward, hopefully in a more positive direction, would that issue or one of that nature be addressed?

Mr. McCurdy: Yes, it would be. The procedures are more cumbersome than you would like if you had your druthers.

Someone objecting and setting a unilateral quota would have to give their reasons in writing for doing so. Then the objecting party, the fisheries commission or another party could take that to a dispute settlement mechanism, which starts as an ad hoc panel within NAFO. Depending on the outcome of that, if that does not resolve the matter, it goes to the United Nations Fisheries Agreement, UNFA, provisions or the United Nations Convention on the Law of the Sea, UNCLOS, provisions for dispute resolution. In the interim, while that more formal and cumbersome process is being followed, the decision of the ad hoc panel would remain in effect, so at least you would be on your way to addressing it and trying to get it contained.

With respect to the rampant overfishing that was occurring, you cannot imagine any reputable panel endorsing that behaviour. It would at least put some fences around it.

Senator MacDonald: Mr. McCurdy and Mr. Andrews, welcome to the committee. Senator Manning alluded to my first comment. I always find it frustrating in these discussions — and I understand why it is so important because Newfoundland is a major part of the industry and has been for 500 years. However, fishing is an important industry in Nova Scotia as well. Certainly in Cape Breton, they have fished off those banks for centuries.

I do like your suggestion of the MOU with the federal government and the Government of Newfoundland, but I think also that the Government of Nova Scotia should and would want to be involved in this. I would hope that something could be done along those lines. I thank Senator Manning for bringing it up and you for addressing it.

The perception when it comes to these negotiations is that everything is being laid on the table by the Europeans, and we have to respond to it. I am curious about what initiatives we put on the table when these negotiations were embarked upon.

Mr. McCurdy: I do not know where that came from about it being put forward primarily by the Europeans. I was not present at the negotiations but certainly on the briefings.

Senator MacDonald: Do you agree that that is the perception?

Si la nouvelle amélioration que nous espérons pouvoir présenter était adoptée, est-ce un problème de cette nature-là qui serait réglé? Est-ce que cela pourrait se faire en vertu de la nouvelle entente ou allons-nous essayer d'étouffer cela dans l'œuf un peu? Comme vous l'avez dit, cela semble avoir nui aux stocks de pêche au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Tandis que nous avançons, dans une bonne direction, il est à espérer, est-ce que cette question-là ou une question de cette nature serait réglée?

M. McCurdy : Oui, elle le serait. Les procédures sont plus lourdes que ce que vous établiriez si le choix vous en était donné.

Si quelqu'un s'opposait et fixait un quota de façon unilatérale, il aurait à en donner les motifs par écrit. La partie qui s'oppose, la commission des pêches ou quelque autre partie pourrait alors recourir au mécanisme de règlement des différends, qui prend d'abord la forme d'un comité ad hoc à l'OPANO. Selon le résultat de la démarche, si ça ne règle pas la question, on se tourne alors vers l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons par exemple, l'ANUP, ou la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, l'UNCLOS, pour que l'affaire se règle. Dans l'intervalle, tandis que la démarche relativement plus lourde et plus officielle s'applique, la décision du comité ad hoc demeure en vigueur; tout au moins, vous auriez fait un bout de chemin à essayer de contenir le problème.

Quant à la surpêche incontrôlée qui se faisait, on ne peut imaginer qu'un comité réputé puisse tolérer une telle conduite. Tout au moins, il fixerait des limites.

Le sénateur MacDonald : Messieurs McCurdy et Andrews, bienvenue aux travaux de notre comité. Le sénateur Manning a fait allusion à ma première observation. Ces discussions me frustrant toujours — et je comprends pourquoi c'est si important, étant donné que Terre-Neuve est un élément important de l'industrie, et ce, depuis 500 ans. Tout de même, la pêche est une industrie importante en Nouvelle-Écosse aussi. Au Cap-Breton, certes, les gens pêchent dans ces bancs-là depuis des siècles.

Quand même, je suis d'accord avec votre idée du protocole d'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Terre-Neuve, mais je crois que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse devrait et pourrait aussi en faire partie. J'ose espérer qu'une telle chose pourrait se faire. Je remercie le sénateur Manning d'avoir soulevé la question et je vous remercie d'y avoir répondu.

Avec ces négociations, on a l'impression que ce sont les Européens qui mettent tout sur la table, puis nous, nous devons réagir. Cela m'intéresserait de connaître les initiatives que nous avons mises sur la table au moment où les négociations ont été entamées.

M. McCurdy : Je ne sais pas d'où vient cette idée, que ce sont surtout les Européens qui proposent les mesures. Je n'étais pas présent aux négociations, mais j'y étais certainement aux séances d'information.

Le sénateur MacDonald : Êtes-vous d'accord pour dire que c'est là l'impression?

Mr. McCurdy: Some people, who were not present during any of the proceedings, have asserted that that was case. I suppose people can say what they like in public.

My recollection was that probably the principal demander of reform was Canada and that the items in the total package that were of the most interest to Canada, getting a settlement dispute mechanism in place, were a high priority for many years. The other reform that was perhaps even more pressing was meaningful improvement in the enforcement regime. There are two pieces to it, and the parallel piece was enforcement.

For example, this year, three foreign vessels that I am aware of were caught by the patrol vessels or the enforcement regime in significant violation, and they had to return to home port. That is a penalty with teeth. If you are from Spain and you sailed from Vigo, Spain to the Flemish Cap and got caught cheating and had to go home after only eight days into a trip that was supposed to last for several months, that is a far greater penalty than a fine at some court in five years' time. It is a serious, immediate financial penalty. That was probably the single biggest issue.

When I look at those, I do not know the particulars, so I talk to the experts charged with running those enforcement vessels, the guy who has to scramble up over the side of the boat and actually enforce it. When I talked to the hands-on people, they told me that the enforcement changes, some of which are too technical for me to understand, were greatly increased. When I asked whether that would give them a better chance of enforcing the rules and keeping the problem under wraps, he said that those are real improvements if we can get them. That is what Canada pushed primarily.

Senator MacDonald: That is good to hear. Thank you, Mr. McCurdy.

Senator Patterson: I, too, am new to this committee, and I have been somewhat bewildered by the discussions of this new agreement. I must say that Mr. McCurdy's practical suggestion of a compromise here very much appealed to me. It seems to me, if we start all over again, we have lost the progress made. You just mentioned enforcement and a dispute resolution mechanism that was not there before.

Have you expressed your idea to the parties involved, including the Government of Newfoundland? I am wondering whether you have received any positive responses on what I consider a very practical suggestion with the players in this dispute.

Mr. McCurdy: No, I have not. There was a discussion, and I have not heard either positive or negative responses since.

M. McCurdy : Certaines personnes, mais qui n'étaient pas présentes durant l'une quelconque des réunions, ont affirmé que c'était le cas. Je suppose que les gens peuvent bien dire ce qu'ils veulent en public.

Si je ne m'abuse, le principal demandeur de réforme était probablement le Canada et les éléments de l'ensemble qui intéressaient le plus le Canada, l'adoption d'un mécanisme de règlement des différends, étaient considérés comme très prioritaires depuis de nombreuses années. L'autre réforme, qui était peut-être encore plus pressante, c'était celle qui visait à apporter des améliorations dignes de ce nom au régime d'exécution des règles. Il y a deux éléments à la réforme; le volet parallèle, c'est l'exécution des règles.

Cette année, par exemple, les bateaux de patrouille, le régime d'exécution des règles, ont permis de prendre trois bateaux étrangers, que je sache, qui contrevenaient aux règles de façon importante; les bateaux ont dû regagner leur port d'attache. Voilà une sanction qui cogne dur. Si vous êtes espagnol et que vous êtes parti de Vigo, en Espagne, pour vous rendre au Bonnet flamand, où vous vous êtes fait prendre en flagrant délit, et que vous êtes renvoyé à la maison après seulement huit jours pour un voyage qui devait durer plusieurs mois, voilà une sanction nettement plus grave que l'amende qui pourrait finir par être donnée par un tribunal quelconque dans cinq ans. C'est une sanction pécuniaire grave et immédiate. C'est probablement la question la plus importante.

Quand je regarde ces cas-là, je ne connais pas les détails de l'affaire, de sorte que je m'adresse aux experts chargés des bateaux de surveillance en question, au type qui doit monter à bord du bateau des fautifs et faire respecter la règle. Quand je me suis adressé aux gens qui travaillent directement dans le domaine, ils m'ont dit que les modifications du régime de surveillance, dont certaines sont trop techniques pour que je puisse les comprendre, ont pris beaucoup plus d'ampleur. Quand j'ai demandé si cela permettrait de mieux faire respecter les règles et de contenir le problème, il a répondu que ce sont des améliorations réelles, si ça peut se trouver. C'est ce que le Canada a préconisé, principalement.

Le sénateur MacDonald : Il est bon d'entendre cela. Merci, monsieur McCurdy.

Le sénateur Patterson : Moi aussi, je suis nouveau au comité, et les discussions sur ce nouvel accord me laissent quelque peu ahuri. Je dois dire que la proposition concrète de M. McCurdy, le compromis évoqué, me paraît très intéressante. Si nous recommençons depuis le début, il me semble, nous perdons tout le terrain gagné. Vous venez de mentionner l'exécution des règles et un mécanisme de règlement des différends qui n'existait pas auparavant.

Avez-vous fait valoir l'idée auprès des parties en cause, y compris le gouvernement de Terre-Neuve? Je me demande si vous avez reçu des commentaires positifs sur ce qui me paraît, à moi, être une proposition très concrète pour les acteurs dans cette affaire.

M. McCurdy : Non, je ne l'ai pas fait. Il y a eu une discussion, et je n'ai entendu ni commentaire positif ni commentaire négatif depuis.

Senator Patterson: You described the Canadian delegation in Lisbon as having been very representative. Do I take it that that delegation included representation from the Government of Newfoundland and Labrador? Did I also hear you mention Nunavut, which I represent in the Senate? Were they involved?

Mr. McCurdy: Newfoundland and Labrador was definitely represented throughout. Nunavut has had, from time to time, government representation. Mr. Andrews is more knowledgeable having worked on behalf of Nunavut. I do not recall if they were present at that particular meeting.

Mr. Andrews: Basically, along the same lines, and just with reference to Nunavut, at least one person has indeed been at most of the recent meetings pertaining to NAFO. The representative of the main commercial activity up there, the Baffin Fisheries Coalition, has been at practically all of the recent NAFO meetings.

The Chair: Senators, if there are no more questions, I will thank our witnesses for a very interesting morning. We have a number of facts that we can chew on, and we have some time to do that.

Thank you very much for coming. You have been very helpful. We appreciate you being here and being so frank and direct with us.

I welcome Minister Hedderson, a long-serving minister in the Government of Newfoundland and Labrador. Minister Hedderson has held various portfolios, including education, which is his original field, and tourism, among others.

Currently, Minister Hedderson holds a portfolio that is extremely important to this committee. Minister, please proceed.

Hon. Thomas J. Hedderson, Minister of Fisheries and Aquaculture, Department of Fisheries and Aquaculture, Newfoundland and Labrador: Good morning, committee members and staff. I am pleased to be here today to discuss a matter of great importance not only to the Government of Newfoundland and Labrador but also to the country as a whole. This fishery has played an important part in our history, in our culture and in the very being of who we are. Certainly, we hope it will continue to do so in the future. Matters related to the management of our fisheries resources both inside and outside our 200-mile limit are of extreme importance to us all.

The Northwest Atlantic Fisheries Organization was established in 1978 to manage fish stocks in Northwest Atlantic areas outside national jurisdictions, including those that straddle the Canadian 200-mile economic zone, most notably on the Nose and Tail of

Le sénateur Patterson : Vous avez décrit la délégation canadienne à Lisbonne comme étant très représentative. Dois-je comprendre que la délégation en question comprenait des représentants du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador? Vous ai-je entendu mentionner aussi le Nunavut, que je représente au Sénat? Y était-il représenté?

M. McCurdy : Terre-Neuve-et-Labrador était certainement représenté tout au long de l'affaire. De temps à autre, le Nunavut déléguait des représentants. M. Andrews est mieux au courant de la situation, ayant travaillé au nom du Nunavut. Je ne me souviens pas d'avoir vu un représentant du Nunavut à une réunion donnée.

M. Andrews : Essentiellement, dans le même ordre d'idées, et pour parler du Nunavut, il y a au moins une personne qui, de fait, a assisté à la plupart des réunions récentes en ce qui concerne l'OPANO. Le représentant de la principale activité commerciale qu'il y a là-haut, la Baffin Fisheries Coalition, était présent à pratiquement toutes les assemblées récentes de l'OPANO.

Le président : Sénateurs, s'il n'y a pas d'autres questions, il ne me restera plus qu'à remercier les témoins de nous avoir fait passer une matinée très intéressante. Ils nous ont donné, à de nombreux égards, matière à réfléchir, et nous avons un peu de temps pour le faire.

Merci beaucoup d'être venus ici. Vous avez été très utiles. Nous vous sommes reconnaissants d'être venus et d'avoir été si francs et si directs avec nous.

Je souhaite la bienvenue à M. Hedderson, qui occupe depuis longtemps le rôle de ministre au sein du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. M. Hedderson a été responsable de divers portefeuilles, y compris celui de l'éducation — son domaine initial — et le tourisme.

À l'heure actuelle, M. Hedderson est titulaire d'un portefeuille qui revêt une importance de premier plan pour le comité. Monsieur le ministre, allez-y, s'il vous plaît.

L'honorable Thomas J. Hedderson, ministre des Pêches et de l'Aquaculture, ministère des Pêches et de l'Aquaculture, Terre-Neuve-et-Labrador : Bonjour à tous les membres du comité et au personnel. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour discuter d'un sujet qui revêt une importance majeure, non seulement pour le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, mais également pour l'ensemble du pays. La pêche a joué un rôle important dans notre histoire, dans notre culture et dans la définition de notre identité collective, et nous espérons certainement qu'elle continuera de le faire dans l'avenir. Les questions liées à la gestion de nos ressources halieutiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre zone économique de 200 milles, sont cruciales pour nous tous.

L'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest, l'OPANO, a été créée en 1978 pour gérer les stocks de poisson des eaux de l'Atlantique Nord-Ouest situées au-delà des zones de compétence nationale, y compris les stocks chevauchant la limite

the Grand Banks of Newfoundland and Labrador. Several of these stocks, in particular northern cod, contributed significantly to the prosperity of our rural people and communities.

NAFO, however, has never worked in the best interest of Canada, our province or the fish stocks under its management. In the initial years of NAFO, Canada was able to secure some degree of control within the organization. However, this came at a price because Canada was able to gain the support of other parties around that NAFO table only by providing access to our fish through bilateral agreements.

The dynamics of NAFO changed greatly in 1986, when Spain and Portugal joined the European Union. In efforts to provide its new members with fishing opportunities outside other member's waters, the EU looked to the Northwest Atlantic. From 1986 to 1990, the EU filed over 40 objections at NAFO and set unilateral quotas for several stocks, resulting in fishing well above scientific advice permitted under the NAFO objection procedures. Often, EU vessels actually exceeded the quotas established through the objections, while others reflagged to avoid any restriction on fishing outside Canada's 200-mile limit.

The results of this behaviour were predictable, and many stocks collapsed in the early 1990s, several of which had been historically fished and processed by Newfoundlanders and Labradorians. Processing plants closed in a number of communities in the province, and the Canadian offshore groundfish sector was reduced to a few vessels.

The Greenland halibut — turbot — stock was one of the few offshore stocks not under moratorium by the mid-1990s. When Spanish vessels continued to illegally overfish this stock, Canada had finally had enough and fired on the Spanish trawler *Estai* in 1995, creating an international incident known as the "turbot war." As a result of that, NAFO adopted some much-needed rules. All vessels would have to carry observers, all vessels would be inspected at dock-side and mesh-size regulations were established for groundfish. Again, this came at a price to Canada because the EU was provided with the biggest share of the turbot quota in exchange for agreeing to these measures.

After a short period of relative calm, problems began arising in the late 1990s and early 2000s. Canada was able to confirm, through detailed assessment of observer reports and surveillance, that the EU was exceeding the turbot allocation by several

de la Zone économique exclusive canadienne de 200 milles, notamment ceux du Nez et de la Queue du Grand Banc de Terre-Neuve. Plusieurs de ces stocks, en particulier ceux de morue du Nord, ont beaucoup contribué à la prospérité de nos populations et communautés rurales.

L'OPANO, toutefois, n'a jamais oeuvré dans le meilleur intérêt ni du Canada, ni de notre province ni des stocks de poisson que gère cette organisation. Dans les premières années qui ont suivi la création de l'OPANO, le Canada a réussi à avoir au sein de celle-ci une certaine emprise. Mais il y avait un prix à payer pour cela, et le Canada n'a obtenu l'appui d'autres parties siégeant à la table de l'OPANO qu'en concluant avec elles des ententes bilatérales leur donnant accès à nos stocks de poisson.

En 1986, l'intégration de l'Espagne et du Portugal à l'Union européenne a considérablement changé la dynamique de l'OPANO. Soucieuse d'offrir à ces nouveaux membres des possibilités de pêcher ailleurs que dans les eaux de ses autres membres, l'Union européenne s'est tournée vers l'Atlantique Nord-Ouest. De 1986 à 1990, l'Union européenne a fait appel plus de 40 fois à la procédure d'objection de l'OPANO, et a fixé unilatéralement des quotas à plusieurs stocks, ce qui s'est traduit par une pêche à un taux bien supérieur au taux d'exploitation recommandé par les scientifiques suivant la procédure d'objection. Souvent, des navires de l'Union européenne ont même dépassé les quotas fixés dans le cadre de cette procédure d'objection, tandis que d'autres ont changé de pavillon pour contourner toute restriction sur la pêche au-delà de notre zone de 200 milles.

Cette façon de procéder a eu des résultats prévisibles : de nombreux stocks se sont effondrés au début des années 1990, dont plusieurs étaient exploités depuis longtemps par les pêcheurs et les transformateurs terre-neuviens et labradoriens. Des usines de transformation ont dû fermer leurs portes dans diverses communautés de la province, et le secteur de la pêche hauturière du poisson de fond au Canada s'est trouvé réduit à quelques navires.

Au milieu de la décennie 1990, le stock de flétan du Groenland, ou flétan noir, était l'un des rares stocks de poisson de haute mer qui n'avait pas fait l'objet d'un moratoire. Face à la poursuite de la surpêche illégale de ce stock par les navires espagnols, le Canada a finalement décidé qu'il en avait assez, et, en 1995, un navire canadien a fait feu sur le chalutier espagnol *Estai*, ce qui a déclenché un incident international appelé « guerre du flétan noir », à la suite de laquelle l'OPANO a adopté des règles devenues fort nécessaires. Tous les navires devraient désormais avoir à leur bord des observateurs, tous les navires seraient assujettis à des inspections à quai, et un maillage réglementaire serait imposé pour la pêche du poisson de fond. Là encore, il y a eu un prix à payer : pour obtenir l'appui de l'Union européenne à ces mesures, le Canada a dû lui accorder la plus grosse part du quota de flétan noir.

Après une brève période de relative accalmie, des de nouveaux problèmes sont survenus à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Le Canada a été en mesure de confirmer, grâce à des examens approfondis des rapports des observateurs et à des

thousands tonnes, excessive fishing on moratorium species was occurring, misreporting was increasing and fishing gear with illegal mesh size was in use in the NAFO Regulatory Area.

By 2003, after 25 years of the clear and unequivocal failure of NAFO to responsibly manage fish stocks under its responsibility, the Government of Newfoundland and Labrador asked the Government of Canada to pursue an alternative to NAFO. We also believed, and continue to believe, that the only long-term solution is Canadian custodial management of straddling stocks. We also believe this to be the position of the former Minister of Fisheries and Oceans Canada, the Honourable Loyola Hearn, and the current Prime Minister of the country. They promised the people of Newfoundland and Labrador, in writing and verbally, that they would pursue custodial management if elected.

In March of 2004, Mr. Hearn, while in opposition, actually tabled a private member's motion in Parliament asking the federal government to take custodial management of the Nose and Tail of the Grand Banks and the Flemish Cap. Furthermore, the current Prime Minister promised to do so within five years while campaigning in Newfoundland and Labrador in December of 2005. Once elected, we were confident that, for the first time, Canada would seriously examine an alternative to NAFO.

However, here we are again, in late 2009, after almost four years under the current government, talking about NAFO reform and amending the existing NAFO Convention. These amendments do not provide any additional decision-making responsibility for Canada over straddling stocks, yet we listen to the federal government claim that it has achieved custodial management. In reality, they never even tried. Instead, the Government of Canada, along with other NAFO members, undertook a NAFO reform process.

They claim that our province has taken a 180-degree turn on this issue. I suggest they examine their past statements and measure it against the proposed changes to the NAFO Convention, which, for the first time ever, produces a mechanism for NAFO to apply measures inside our waters. Our province and many experts, including former DFO executives with extensive NAFO experience, are extremely concerned about having such a clause in the NAFO Convention. Simply put, we cannot accept it.

Particularly in these times, when Arctic sovereignty issues abound, Canada as a country, as a coastal state, must demonstrate with clarity and certainty that we will not accept such measures in any jurisdiction of this great country. Some have argued that we need not worry because the proposed amendment

activités de surveillance, que les captures de flétan noir de l'Union européenne dépassaient de plusieurs milliers de tonnes sa part de quota, qu'il se pratiquait une pêche excessive parmi les stocks faisant l'objet d'un moratoire, que les fausses déclarations augmentaient et que des filets à maillage illégal étaient utilisés dans la zone réglementée par l'OPANO.

Dès 2003, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a demandé au gouvernement du Canada d'envisager une solution de rechange à l'OPANO, faisant valoir que, depuis 25 ans, celle-ci avait démontré de façon claire et évidente qu'elle était incapable de gérer de manière responsable les stocks de poisson relevant de sa responsabilité. Nous pensions alors, et nous continuons de penser, que la seule solution à long terme réside dans une gestion d'intendance des stocks chevauchants par le Canada. Nous croyons que c'était également la position de l'ancien ministre des Pêches et des Océans du Canada, l'honorable Loyola Hearn, ainsi que du premier ministre du pays de l'époque — en effet, ceux-ci avaient promis aux gens de Terre-Neuve-et-Labrador, de vive voix et par écrit, qu'ils chercheraient à instaurer cette gestion d'intendance s'ils étaient élus.

En mars 2004, M. Hearn, alors dans l'opposition, a déposé une motion d'initiative parlementaire pour demander au gouvernement fédéral d'assumer la gestion d'intendance du Nez et de la Queue du Grand Banc ainsi que du Bonnet flamand. En décembre 2005, au moment où il faisait campagne à Terre-Neuve-et-Labrador, l'actuel premier ministre du Canada promettait d'instaurer cette forme de gestion dans les cinq ans. Après son élection, nous avons donc bon espoir que, pour la première fois, le Canada envisagerait sérieusement une solution de remplacement à l'OPANO.

Mais nous voilà maintenant à la fin de 2009, soit près de quatre ans après la mise en place de l'actuel gouvernement, à discuter de réforme de l'OPANO et de modifications de la Convention de l'OPANO. Or, ces modifications n'octroient au Canada aucun pouvoir décisionnel supplémentaire sur les stocks chevauchants. Pourtant, nous entendons le gouvernement fédéral soutenir qu'il a instauré la gestion par intendance. Le fait est qu'il n'a vraiment jamais essayé. Le gouvernement du Canada et les autres membres de l'OPANO se sont plutôt lancés dans un processus de réforme de l'OPANO.

Le gouvernement fédéral soutient que notre province a fait volte-face à ce sujet. Je lui suggère d'examiner ses déclarations passées et de les évaluer par rapport aux modifications proposées de la Convention de l'OPANO, suivant lesquelles l'OPANO serait dotée pour la première fois d'un mécanisme lui permettant d'appliquer des mesures dans nos propres eaux. Notre province et une kyrielle d'experts, y compris d'anciens cadres du ministère des Pêches et des Océans possédant une vaste expérience de l'OPANO, sont extrêmement inquiets à l'idée qu'une pareille clause soit intégrée à la Convention de l'OPANO. Pour dire les choses clairement, nous ne pouvons l'accepter.

Tout particulièrement en cette époque où la souveraineté dans l'Arctique soulève tant de questions, le grand pays qu'est le Canada doit clairement et fermement montrer qu'il n'acceptera pas, en sa qualité d'État côtier, de telles mesures dans toute zone relevant de sa compétence. D'aucuns ont soutenu que nous

would only put this option into the NAFO Convention and that Canadian politicians would never allow it to happen in practice. Unfortunately, no one can predict how any future minister, or government, for that matter, will act. It is therefore critical that the option not exist in any manner, shape or form that opens up the possibility of foreign management and enforcement in Canadian waters.

One of the primary objectives stated by the federal government heading into NAFO reform was to prevent the continued abuse of the objection procedure. The agreed-upon NAFO objection review procedure in the new convention continues to be inadequate. While it puts a process in place, nothing within this process is binding on a contracting party or prevents unilateral action that could seriously jeopardize conservation. Nations can continue to use the objection procedure, and while this can be challenged by others at NAFO, unilaterally decided quotas will continue to be fished, further eroding the precious and often vulnerable resources off our shores. Indeed, such quotas are being set today in relation to shrimp stocks off our coast.

We are finally seeing, after almost two decades, the first signs of groundfish recovery on the Grand Banks. However, after reviewing the outcomes from the past two NAFO meetings, I am more convinced than ever that Canada must pursue an alternative. Last year, at the 2008 NAFO meeting in Lisbon, Canada provided yellowtail flounder to the United States in order to achieve its objectives at NAFO. This past year, Canada agreed to set a number of TACs above the scientific recommendations in order to achieve its objectives. I highlight this not to criticize the officials who attend and negotiate on behalf of Canada but to demonstrate why NAFO will never work in the best interest of our province and, indeed, the best interest of this country. When you are one member of 12, with specific objectives, you have few alternatives but to negotiate, and in the end, you either compromise on conservation or you buy support with fish. This was the practice of the past and will be the practice of the future under NAFO, with the existing convention or with the proposed amended convention.

Until we are able to secure enhanced decision-making responsibility for the coastal state over straddling stocks and establish binding dispute settlement within NAFO, I fear the past will repeat itself, and it is the people of our province who will suffer the most. At the very least, we believe that Canada should be managing the yellowtail flounder and the American plaice on

n'avons pas à nous inquiéter parce que la modification proposée de la Convention de l'OPANO ne serait qu'une option théorique et que les politiciens canadiens n'autoriseraient jamais sa mise en pratique. Malheureusement, nul ne peut prédire comment agira un ministre ou un gouvernement futur. Il est donc crucial que la possibilité que des instances étrangères gèrent des eaux canadiennes ou y fassent appliquer une réglementation n'existe d'aucune manière et sous aucune forme.

Un des principaux objectifs énoncés par le gouvernement fédéral au sujet de la réforme de l'OPANO était d'empêcher l'abus constant de la procédure d'objection. Or, la procédure d'objection modifiée dont il a été convenu pour la nouvelle convention demeure inadéquate. S'il est vrai qu'elle met en place un processus, elle n'a cependant aucun effet obligatoire sur les parties contractantes et n'empêche nullement l'une ou l'autre de ces parties de prendre une mesure unilatérale qui pourrait nuire gravement à la conservation. Les nations peuvent continuer d'avoir recours à la procédure d'objection, et même si d'autres membres de l'OPANO peuvent contester ces recours, des quotas qui auront été fixés unilatéralement continueront d'être exploités, ce qui contribuera à miner davantage les ressources précieuses et souvent vulnérables des eaux situées au large de nos côtes. En fait, à l'heure actuelle, des quotas sont fixés de cette manière pour la pêche de la crevette dans ces eaux.

Après pratiquement deux décennies, nous voyons finalement apparaître les premiers signes de rétablissement du poisson de fond sur les Grands Bancs. Toutefois, après avoir examiné les résultats des deux dernières réunions de l'OPANO, je suis plus que jamais convaincu du fait que le Canada doit trouver une solution de rechange à cette structure. À la réunion de l'OPANO qui s'est tenue à Lisbonne l'an dernier, en 2008, le Canada a octroyé de la limande à queue jaune aux États-Unis de manière à atteindre ses objectifs au sein de l'OPANO. L'an dernier également, toujours dans le but d'atteindre ses objectifs, le Canada a accepté que divers totaux autorisés des captures soient supérieurs à ce que recommandaient les scientifiques. Si j'attire l'attention sur cela, c'est non pas pour critiquer les personnes qui représentent le Canada et négocient en son nom, mais pour démontrer que l'OPANO n'agira jamais dans l'intérêt supérieur de notre province, ni, bien entendu, dans celui de notre pays. Quand vous visez des objectifs précis et que vous n'êtes qu'un membre parmi douze, vous n'avez à peu près pas d'autre choix que de négocier et, en fin de compte, il vous faut faire des compromis en matière de conservation, ou bien acheter des appuis avec du poisson. C'est ainsi que les choses se passaient auparavant, et c'est ainsi qu'elles continueront de se passer, soit aux termes de l'actuelle Convention de l'OPANO, soit aux termes d'une convention modifiée de la manière proposée.

Tant et aussi longtemps que nous ne serons pas en mesure d'obtenir une plus grande responsabilité décisionnelle pour les États côtiers au sujet des stocks chevauchants et d'établir un processus obligatoire de règlement des différends au sein de l'OPANO, je crains que tout continuera comme par le passé, et que ce sont les gens de notre province qui en pâtiront le plus. Nous croyons que, à

the Grand Banks. We hold approximately 98 per cent of the quotas for these stocks, yet we have to negotiate with 11 other parties on the management of these fisheries.

Surely we can do better than what is proposed in the amended convention. The Province of Newfoundland and Labrador is therefore asking that Canada not ratify the changes to the existing NAFO Convention and begin the process of pursuing custodial management, as was promised.

Senator Manning: Welcome, Minister Hedderson. It has been an interesting morning. Certainly listening to your statement has been interesting.

To clarify for our committee, I understand that officials from your department have been involved in these negotiations at different meetings over the past number of years. Correct me if I am wrong, but it seemed to me that, as with any negotiations, everyone realized that we were not getting everything that we wanted. However, some improvements happened with respect to the vote that would take place and to quotas, and so on. In the past couple of months, it seems that there has been a change. You alluded to that in your remarks. I agree with some of your remarks and with some of the statements that have been made, certainly on the federal level.

Can you explain to the committee the perception, if it is a perception — or the reality, if it is a reality — that a change has taken place from where everyone was part of these discussions, and now we are to a point where an important player, namely, the Government of Newfoundland and Labrador and the people of Newfoundland and Labrador, are now raising concerns about what has transpired?

Mr. Hedderson: In response to that, where we stand on custodial management has never changed. I do not care what letters or comments you put before me. The province, as I said, since this government came in back in 2003, backed up by their Blue Book, clearly indicated that custodial management was where we needed to go.

With respect to the negotiating table, you have clearly indicated one of my points, namely, that Canada has to give. In order to give, two things are spoken about, either conservation or fish. We find this to be unacceptable, especially when we talk about the American plaice or yellowtail, where we have 98 per cent of that quota. Why in heaven's name should we not be able to manage that and not always have it on the table as a bargaining chip, taking away from our ability, the harvesters of Newfoundland and Labrador, to go out and to be assured that that quota will remain intact.

tout le moins, il devrait revenir au Canada de gérer la limande à queue jaune et la plie canadienne sur les Grands Bancs. Nous détenons environ 98 p. 100 des quotas pour ces stocks; pourtant, il nous faut négocier leur gestion avec 11 autres parties.

Nous pouvons assurément mieux faire que ce qui est proposé dans la convention modifiée. La province de Terre-Neuve-et-Labrador demande donc au Canada de ne pas ratifier les changements proposés de l'actuelle Convention de l'OPANO et d'amorcer le processus de mise en place de la gestion d'intendance promise.

Le sénateur Manning : Bienvenue, monsieur Hedderson. Nous avons passé une matinée intéressante, et, à coup sûr, votre exposé y est pour quelque chose.

Pour la gouverne des membres du comité, j'aimerais que vous tiriez quelque chose au clair. Je crois comprendre que des gens de votre ministère ont participé à ces négociations dans le cadre de diverses réunions tenues au cours des dernières années. Corrigez-moi si je me trompe, mais il m'a semblé que, comme c'est le cas dans toute négociation, chacun a pris conscience du fait que nous n'avions pas obtenu tout ce que nous souhaitions, mais que nous avons réalisé quelques gains, par exemple en ce qui a trait au vote qui allait se tenir et aux quotas, entre autres. Au cours des deux ou trois derniers mois, on a pu observer un certain changement. Vous y avez fait allusion durant votre exposé. Je souscris à quelques-unes des observations et des déclarations que vous avez faites particulièrement en ce qui concerne ce qui se passe à l'échelon fédéral.

Tous les intervenants ont participé à ces discussions, et, à présent, nous en sommes rendus à un point où des acteurs importants, à savoir le gouvernement et la population de Terre-Neuve-et-Labrador, soulèvent des préoccupations à propos de ce qui s'est passé. Voulez-vous indiquer aux membres du comité s'il s'agit là d'une perception ou s'il s'agit de la réalité?

M. Hedderson : Pour répondre à votre question, notre position en ce qui a trait à la gestion d'intendance n'a jamais changé. Vous pouvez lire les lettres ou les commentaires que vous voulez, je m'en fiche. Depuis 2003, à savoir depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement de notre province affirme clairement, en s'appuyant sur son livre bleu, qu'une gestion d'intendance doit être instaurée.

En ce qui concerne les négociations, vous avez manifestement relevé l'un des points que j'ai soulevés, à savoir le fait que les gains du Canada ont un coût — de fait, il doit soit faire des compromis en matière de conservation, soit donner du poisson. Nous estimons que cela est inacceptable, surtout lorsqu'il s'agit des stocks de plie canadienne ou de limande à queue jaune, pour lesquels nous disposons de 98 p. 100 des quotas. Ma foi du bon Dieu, voulez-vous bien me dire pourquoi nous serions incapables de gérer ces stocks et pourquoi nous nous en servons toujours comme monnaie d'échange, ce qui a chaque fois pour conséquence que les exploitants pêcheurs de Terre-Neuve-et-Labrador ne peuvent jamais avoir l'assurance que ces quotas demeureront intacts?

If there is a change, it is that these conventions were put on the table. As with anything that comes out, we need to do a proper review. In doing a proper review, there is give and take. I have gone back, as have my predecessors, on a number of occasions for clarification. The latest clarification I asked for was on this amendment. I specifically stated that it seemed odd to me and to our province that a country would allow a minister to have the power to allow an incursion upon our sovereignty by allowing fishing activity from other nations within the 200-mile limit. I asked whether, at the very least, he would consider making it a cabinet decision, where at least it would become public and a debate would ensue. The response I received was a thank you for my support. I do not know where that came from; it must be in the mind of the person who received the letter.

It was a concern about how far the government would go in shoring up that convention. The response I received was that there would be consultation back and forth, with no mention of it going to cabinet. Again, this convention contains language that allows incursion into our 200-mile limit at the whim of a minister, and that should never be allowed.

Senator Manning: We have heard testimony from Mr. McCurdy and Mr. Andrews. No doubt custodial management is and always will be a hot topic. I understand the politics of the discussion on that. However, it seems that the new wording in the NAFO Convention is separate from that, that these are two different issues. I will give you an opportunity to comment on that.

Mr. McCurdy mentioned the new agreed text this morning. The two major processes for Canada are the dispute objection mechanism and the change in the voting procedure. You said that we hold 98.5 per cent of the American plaice quota. In order for that to change under the new agreement, we would need two thirds of the vote. Under the old agreement, it was 50 plus one.

Without putting words in Mr. McCurdy's mouth, it seemed that that was a strengthening of Canada's stake at the table. Is it possible that the agreement that they have worked on could be put in place to strengthen that? Custodial management seems to be a different issue from that.

Could you address those two issues?

Mr. Hedderson: First, on separating the conventions from custodial management, I do not agree that they can be separated. Our province was told, when these conventions came back from

Si quelque chose a changé, c'est le fait que ces conventions ont été déposées. Nous devons les examiner en bonne et due forme, comme nous le faisons pour chaque document qui est présenté. Au moment d'effectuer un tel examen, il faut faire des compromis. Comme l'ont fait mes prédécesseurs, j'ai demandé à recevoir des éclaircissements à un certain nombre d'occasions. La dernière fois, c'était à propos de cette modification. J'ai indiqué expressément que notre province et moi-même trouvions étrange qu'un gouvernement permette à un ministre de miner la souveraineté du Canada en autorisant d'autres pays à pêcher à l'intérieur de la limite de 200 milles. J'ai écrit une lettre pour demander que cette question fasse l'objet, à tout le moins, d'une décision du Cabinet, de manière à ce qu'elle soit portée à l'attention du public et qu'un débat s'ensuive. En réponse, j'ai reçu une lettre où l'on me remerciait de mon soutien. J'ignore ce que signifiait cette réponse — la personne qui a rédigé la lettre pourrait peut-être nous l'expliquer.

Ma lettre exprimait une crainte sur la question de savoir jusqu'où le gouvernement était prêt à aller pour consolider cette convention. On m'a répondu qu'il y aurait une consultation bilatérale, mais on ne m'a pas indiqué que la question serait soumise au Cabinet. Je répète que cette convention autorise le ministre à permettre, à sa discrétion, à d'autres pays de pénétrer à l'intérieur de notre zone de 200 milles, et cela ne devrait jamais être permis.

Le sénateur Manning : Nous avons entendu le témoignage de M. McCurdy et de M. Andrews. Il ne fait aucun doute que la gestion d'intendance est une question brûlante qui soulèvera toujours des passions. Je suis conscient du fait que les discussions à ce sujet font intervenir des questions de nature politique. Cependant, il semble que le nouveau libellé de la Convention de l'OPANO est différent dans la mesure où il établit une distinction entre ces deux questions. Je vais vous donner l'occasion de faire des commentaires à ce propos.

Ce matin, M. McCurdy a parlé du nouveau libellé adopté d'un commun accord. Le Canada a réalisé deux gains majeurs, à savoir la modification de la procédure d'objection et la modification de la procédure de vote. Vous avez mentionné le fait que le Canada détenait 98,5 p. 100 des quotas pour les stocks de plies canadiennes — en vertu du nouvel accord, il faudrait obtenir les deux tiers des voix pour changer quelque chose à cela, tandis que, aux termes de l'ancien accord, il fallait obtenir une majorité de 50 p. 100 plus une voix.

Je ne veux pas faire dire à M. McCurdy quelque chose qu'il n'a pas dit, mais il semble que cela a permis au Canada de renforcer son pouvoir de négociation. Est-il possible que l'accord élaboré puisse être mis en place pour renforcer cela? Il semble que cette question et celle de la gestion d'intendance sont deux questions distinctes.

Avez-vous quelque chose à dire sur ces deux questions?

M. Hedderson : Tout d'abord, je ne suis pas d'accord pour dire que la question de la gestion d'intendance peut être traitée distinctement des conventions. Notre province s'était fait dire que

the NAFO table, that it was custodial management, and that was the greatest insult that could be put to us. This is nowhere near custodial management.

On the voting procedures, some will argue that the requirement for two thirds of the vote will be a strength if we want to hold on to something, but it will go against us if we are looking for something to go forward. Again, it is six of one and half a dozen of the other, as we say in Newfoundland and Labrador.

On the objection procedure, it looks as though the process may be more clearly defined, but the end result is the same: There is no binding of the parties. They can continue to fish. They can continue to make their own unilateral quota. How can anyone interpret that as "custodial management"? You cannot.

With respect to the sovereignty of this country, the basic problem is the area of application. This convention came from the EU. They were the ones who wanted to do the whole area. The Canadian delegation had to try to get that off the table, and this is what they came out with. No one can tell me that there is no risk involved when you put in writing that NAFO can come into our jurisdiction. That is a risk. It is written there, and it is weaker than the former convention. In no way can we, as a province, agree with that.

Senator Manning: We are hearing all sides and the committee will decide what we want to put forward, but there seems to be a difference of opinion about this. Whatever government is in Ottawa must invite others in. We must have an agreement on that. Mr. McCurdy put forward a suggestion about the possibility of the Government of Canada signing an MOU with Newfoundland and Labrador and other provinces that may be interested in being part of the decision before any process would begin.

Is that something you are open to and would welcome? Is that something you would be willing to discuss with the Government of Canada to ensure that the interests of Newfoundland and Labrador, in your case, are part of the overall discussion if we reached a point where that would happen?

Mr. Hedderson: We are always open to discussion, as we have demonstrated through this whole ratification process. I understood that in a ratification process the government would listen to all sides, get it into Parliament for a healthy debate and then move on. We are open to any suggestions. Whether we agree with them is another story.

les conventions élaborées par les membres de l'OPANO instaurent une gestion d'intendance, et, après en avoir pris connaissance, nous avons estimé qu'il s'agissait de la pire insulte que l'on pouvait nous faire. Il n'y a rien dans cela qui ressemble de près ou de loin à une gestion d'intendance.

En ce qui concerne les procédures de vote, d'aucuns feront valoir que le nouveau seuil des deux tiers des voix constituera un atout dans l'éventualité où nous voulons conserver quelque chose, mais cela jouera contre nous si nous cherchons à obtenir quelque chose pour aller de l'avant. Là encore, c'est bonnet blanc et blanc bonnet, comme nous le disons à Terre-Neuve-et-Labrador.

Quant à la procédure d'objection, s'il est vrai que le processus a été plus clairement défini, le résultat final est le même : la procédure n'a aucun effet obligatoire sur les parties. Elles peuvent continuer à pêcher. Elles peuvent continuer à fixer unilatéralement leur propre quota. Comment peut-on considérer cela comme de la « gestion d'intendance »? Cela est impossible.

En ce qui a trait à la souveraineté du pays, le problème fondamental concerne la question de l'application. La convention dont nous parlons a été élaborée par l'Union européenne. Les pays membres de l'Union européenne ont voulu prendre en charge tout ce qui concerne notre souveraineté. La délégation canadienne a dû tenter de faire en sorte que cette question ne fasse pas l'objet des négociations, et le résultat, c'est ce que nous voyons dans cette convention. Personne ne peut me dire que le fait d'inscrire noir sur blanc que les membres de l'OPANO peuvent pénétrer dans une zone relevant de notre compétence ne fait intervenir aucun risque. Il s'agit d'un risque. Cela est écrit dans la nouvelle convention, qui représente pour nous un recul par rapport à l'ancienne convention. Il est hors de question que notre province accepte cela.

Le sénateur Manning : Nous allons entendre ce que tous les camps ont à dire, et le comité formulera les recommandations qu'il jugera appropriées. Toutefois, sur cette question, les opinions semblent diverger. Tout gouvernement fédéral doit discuter avec les gouvernements provinciaux. Nous avons une entente à cet égard. M. McCurdy a recommandé que le gouvernement du Canada envisage de conclure un protocole d'entente avec Terre-Neuve-et-Labrador et d'autres provinces pouvant être intéressées à participer à la prise de décisions avant que tout processus ne soit enclenché.

S'agit-il de quelque chose qui pourrait vous intéresser et que vous verriez d'un bon œil? S'agit-il de quelque chose dont vous seriez prêt à discuter avec le gouvernement du Canada pour faire en sorte que les intérêts de Terre-Neuve-et-Labrador, que vous représentez, soient pris en considération dans le cadre d'une discussion globale, si nous parvenons à en organiser une?

M. Hedderson : Nous sommes toujours prêts à discuter, comme nous l'avons montré tout au long du processus de ratification. Je suis conscient du fait que, dans le cadre d'un tel processus, le gouvernement doit entendre toutes les parties, présenter les diverses opinions au Parlement pour qu'un débat sain soit tenu à leur propos et puis aller de l'avant. Nous sommes ouverts à toutes les suggestions. Cela ne signifie pas que nous les accepterons, mais cela, c'est une autre histoire.

On this convention, as I have pointed out, the fact that we would have to enter into an MOU and a veto tells us that a risk is involved. If there is a risk, as I clearly stated, we want no part of that and believe that our country should have no part of that. No risk whatsoever should be involved in any language or any agreement that in any way compromises the sovereignty of this country. That is where we, as a member of the federation, stand. We are surprised that the country, which has responsibility for ensuring that sovereignty is protected, is allowing language into agreements that would provide even a slight risk. Any risk is too great as far as our province is concerned.

Senator Poy: Minister, you mentioned in your presentation that the Government of Canada undertook NAFO reform with the other members. At the end of your presentation, you ask the Canadian government not to ratify the changes.

How can the government not ratify something they have negotiated?

Mr. Hedderson: If a mistake is made in negotiations, does that mean you turn a blind eye and say that since we negotiated, we would look bad if we went back, and we cannot do that? Come on. This is about our 200-mile limit. This is about a resource that is near and dear not only to our province but also to the entire country. If any government is not big enough to recognize that this is a problem, then we have a big problem.

Senator Poy: When is this supposed to be ratified?

Mr. Hedderson: The politicians here may be more familiar with the federal Parliament. I know it was introduced. It did not have to go to debate. I understand there is some movement to get a debate in the Parliament. Again, I would have to leave it up to the chair to advise me or the table as to what state it is at now.

The Chair: We went through that with Mr. McCurdy. There really is no deadline. Only one country has ratified it, and that is Norway; the EU has not; Russia has not; many countries are involved. The fact is that this will not be approved right away.

With respect to our own position, it has been in Parliament for 19 days. That was extended to a further 19 days, but that is a government deadline set for consultation purposes because Parliament does not have to approve this. It will be a government decision, but no timeline applies.

Senator Poy: If we are able to achieve custodial management, would that be under the federal government, or would the Government of Newfoundland and Labrador have much of the control over its fisheries?

En ce qui a trait à cette convention, comme je l'ai mentionné plus tôt, le fait que nous devons conclure un protocole d'entente et mettre un veto indique qu'il existe un risque. Comme je l'ai clairement souligné, s'il existe un risque, nous ne voulons pas être partie à cette convention et nous croyons que le Canada ne devrait pas y être partie. Aucun texte et aucun accord ne doit faire intervenir le moindre risque en ce qui concerne la souveraineté de notre pays. C'est ce que croit notre province en sa qualité de membre de la Confédération. Nous sommes étonnés que le Canada, qui a la responsabilité d'assurer la protection de sa souveraineté, souscrive à des accords dont le libellé fait intervenir un risque, même minime, à ce chapitre. Selon la province que je représente, il est inacceptable d'accepter le moindre risque.

Le sénateur Poy : Monsieur, durant votre exposé, vous avez mentionné que le gouvernement du Canada avait entrepris la réforme de la convention avec les autres membres de l'OPANO. À la fin de votre exposé, vous avez demandé au gouvernement canadien de ne pas ratifier les modifications proposées.

Comment le gouvernement peut-il refuser de ratifier un accord qu'il a négocié?

M. Hedderson : Êtes-vous en train de me dire que nous devons fermer les yeux sur les erreurs qui ont été commises durant les négociations et accepter l'accord tel qu'il est, au motif que le fait de revenir sur quelque chose que nous avons négocié nous ferait mal paraître? Soyons sérieux. Il s'agit de notre zone de 200 milles. Il s'agit d'une ressource qui se trouve à proximité et qui est précieuse non seulement pour notre province, mais également pour l'ensemble du pays. Si aucun gouvernement n'a assez de poids pour reconnaître qu'il s'agit là d'un problème, alors nous sommes dans de beaux draps.

Le sénateur Poy : Quand cet accord doit-il être ratifié?

M. Hedderson : Les politiciens qui se trouvent ici connaissent peut-être mieux le processus parlementaire fédéral. Je sais que l'accord a été déposé. Il n'a fait l'objet d'aucun débat. Je crois comprendre que des voix s'élèvent pour réclamer qu'un débat soit tenu devant le Parlement. Là encore, je laisserai le soin au président de m'indiquer et d'indiquer aux autres témoins à quel stade du processus cet accord se trouve à l'heure actuelle.

Le président : Nous avons déjà examiné cette question avec M. McCurdy. En fait, il n'y a aucune date butoir. Un seul pays a ratifié l'accord, à savoir la Norvège. L'Union européenne ne l'a pas ratifié, la Russie non plus. Une kyrielle de pays sont partie prenante. Le fait est que cet accord ne sera pas approuvé dans l'immédiat.

Quant à la position canadienne, l'accord a été déposé au Parlement il y a 19 jours. L'examen se poursuivra pendant encore 19 jours, mais il s'agit d'un délai fixé par le gouvernement à des fins de consultation, car le Parlement n'a pas à approuver cet accord — il fera l'objet d'une décision du gouvernement, mais il n'y a aucun échéancier à respecter.

Le sénateur Poy : Si nous parvenons à mettre en place une gestion d'intendance, celle-ci sera-t-elle sous l'autorité du gouvernement fédéral, ou est-ce que le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador aura la haute main sur ses pêches?

Mr. Hedderson: We depend upon our country as a member of the federation. This is not only looking after the interests of Newfoundland and Labrador but also any coastal province and indeed the whole country, so it would be a responsibility of the federal government; and naturally, we would like to have input into whatever transpires as it applies to the waters off our shores.

Senator MacDonald: Thank you for being here this morning, Mr. Hedderson. I go back to a point I raised earlier but want to address with you. Discussions about fisheries off the Atlantic Coast so often centre on Newfoundland and the perception of Central Canada of Newfoundland and the fisheries, but of course, Nova Scotia is a big fishing province. Cape Bretoners have fished off the coast of Newfoundland and the Grand Banks for 400 years. You have made some strong statements in here. I appreciate your passion on this issue, but I am curious about whether the Government of Newfoundland has consulted the Government of Nova Scotia on these issues. Have you discussed your concerns with the Government of Nova Scotia and tried to incorporate them into your decision-making process?

Mr. Hedderson: When we did our last review, it was under the direction of our premier, and the premier certainly made a clear statement, not only to the Prime Minister, but he also wrote a letter. As a matter of fact, he has written two letters. The first letter clearly articulated the position that I have articulated this morning and called upon the federal government to not ratify these conventions and put forward an objection that would get the ball rolling with respect to NAFO.

However, he sent those to all of the Maritime provinces, to Quebec and to anyone else with any interest whatsoever, and asked the premiers of those individual provinces to join with us in ensuring that these conventions were not ratified.

Senator MacDonald: With respect, Mr. Hedderson, I read the letter. The letter is not really a negotiation. It is a statement of his demands, and he asks for support. However, that is not the same as negotiating with those provinces, sitting down and getting the consensus on how it should be approached.

I am saying, as a Nova Scotian, that if people on the East Coast are making demands of the Government of Canada, we have a right to be included in the decision-making process. No government should take it upon itself to speak for the rest of the Maritime provinces on this issue.

Mr. Hedderson: I beg to differ.

Senator MacDonald: No, I am not saying —

M. Hedderson : Notre province appartient à la Confédération et s'en remet donc au gouvernement fédéral. Il s'agit de veiller non seulement aux intérêts de Terre-Neuve-et-Labrador, mais également à ceux de toute province côtière et, en fait, à ceux de l'ensemble du pays. Cette responsabilité incomberait donc au gouvernement fédéral. Évidemment, nous aimerions avoir notre mot à dire à propos de tout ce qui concerne les eaux au large de nos côtes.

Le sénateur MacDonald : Merci d'être ici aujourd'hui, monsieur Hedderson. Je veux revenir sur un sujet que j'ai abordé plus tôt, mais dont je veux discuter avec vous. Très souvent, les discussions concernant les pêches au large des côtes atlantiques portent principalement sur Terre-Neuve et la perception du centre du Canada à propos de Terre-Neuve et des pêches, mais, évidemment, la Nouvelle-Écosse est une province où l'industrie de la pêche est très importante. Les gens de Cap-Breton pêchent au large des côtes de Terre-Neuve et des Grands Bancs depuis 400 ans. Vous avez fait quelques déclarations percutantes durant votre exposé. Je suis conscient du fait que cette question vous passionne, mais je suis curieux de savoir si le gouvernement de Terre-Neuve a consulté le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à ces sujets. Avez-vous discuté de vos préoccupations avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, et avez-vous tenté de faire participer le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à votre processus décisionnel?

M. Hedderson : Notre dernier examen s'est déroulé sous la direction du premier ministre de notre province, et, à ce moment-là, il s'est assurément adressé très clairement au premier ministre du Canada, et, de plus, il a rédigé une lettre. En fait, il en a rédigé deux. Dans la première lettre, il a énoncé clairement l'opinion que je vous ai présentée aujourd'hui, a exhorté le gouvernement fédéral à ne pas ratifier ces conventions et a présenté une objection susceptible de faire bouger les choses en ce qui concerne l'OPANO.

Il a envoyé ces lettres aux premiers ministres de toutes les provinces de l'Atlantique, au premier ministre du Québec et à tous ceux pour qui cette question pourrait présenter quelque intérêt que ce soit, et il a demandé aux premiers ministres de ces provinces de faire campagne à ses côtés pour faire en sorte que ces conventions ne soient pas ratifiées.

Le sénateur MacDonald : Sauf votre respect, monsieur Hedderson, j'ai lu la lettre. Il ne s'agit pas d'un appel à la négociation. Dans cette lettre, le premier ministre énonce ses demandes et sollicite du soutien. Il ne demande pas à ces premiers ministres de négocier avec lui en vue d'en arriver à un consensus quant à la manière d'aborder la question.

Si une province de l'Atlantique présente des demandes au gouvernement du Canada, j'estime, en ma qualité de Néo-Écossais, que nous avons le droit de faire partie du processus décisionnel. Aucun gouvernement ne devrait prendre l'initiative de s'exprimer au nom de toutes les autres provinces de l'Atlantique sur cette question.

M. Hedderson : Je ne suis pas de cet avis.

Le sénateur MacDonald : Non, je ne suis pas en train de dire...

Mr. Hedderson: I beg very much to differ, sir.

Senator MacDonald: Excuse me. I am not saying that the end result —

Mr. Hedderson: That is exactly what you are saying.

The Chair: I think what we —

Senator MacDonald: I am not saying the end result would be any different —

The Chair: Order, please.

Senator MacDonald: — in the negotiations.

Mr. Hedderson: First, no negotiating is happening. We, as a province, stand up for our resources off our shores, and we would encourage any province to do the same. I am saying that we made an offer for others to join with us in our dispute, I suppose, or our disagreement or whatever, but it is not about negotiation. We did not write the letter to the Prime Minister to negotiate. Our premier wrote to the Prime Minister clearly articulating a serious era on the horizon that needs to be addressed.

Senator MacDonald: I am not talking about the letter to the Prime Minister; I am talking about the negotiations with the Province of Nova Scotia to get their opinion and feedback on this issue.

Mr. Hedderson: Again, do you not think that is the responsibility of Nova Scotia? Once you are made aware of a situation through a letter, even being copied on it, someone might say that maybe they should be involved in this.

Senator MacDonald: I think we should be involved.

Mr. Hedderson: Then it is the responsibility of the Government of Nova Scotia and the senators of Nova Scotia to stand up and be counted.

Senator MacDonald: That is why I am asking the question, sir. I will be discussing these matters with the Government of Nova Scotia.

The Chair: We have had a good exchange on that particular point. I remind everyone that in our discussions with Mr. McCurdy, it was generally agreed that it would not just be one province that was approached but that there would be a number of provinces involved, including the area that Senator Patterson represents of Nunavut because they have some interest too. This issue is perhaps more important in one province than others, but it is important to other provinces too. As I heard the discussion around the table with Mr. McCurdy, it was generally suggested that the approach be made to a number of provinces.

M. Hedderson : Je ne suis pas du tout de votre avis, monsieur.

Le sénateur MacDonald : Excusez-moi, je ne suis pas en train de dire que le résultat final...

M. Hedderson : C'est exactement ce que vous êtes en train de dire.

Le président : Je crois que nous...

Le sénateur MacDonald : Je ne suis pas en train de dire que le résultat final serait différent...

Le président : Silence, s'il vous plaît.

Le sénateur MacDonald : ... à l'issue des négociations.

M. Hedderson : Tout d'abord, aucune négociation n'est en cours. Notre province fait valoir ses droits sur les ressources qui se trouvent au large de ses côtes, et nous encourageons toutes les provinces à faire la même chose. Ce que je dis, c'est que nous avons offert à d'autres provinces de se joindre à nous non pas pour négocier, mais pour militer à nos côtés dans le cadre de ce conflit, si je peux dire, ou de ce désaccord, appelez cela comme vous le voudrez. Nous n'avons pas envoyé une lettre au premier ministre pour entreprendre des négociations avec lui. Le premier ministre de notre province a écrit au premier ministre pour lui indiquer clairement que nous allions avoir un problème grave dans l'avenir et qu'il fallait se pencher là-dessus.

Le sénateur MacDonald : Vous me parlez de la lettre envoyée au premier ministre, mais ce dont je vous parle, moi, c'est des négociations qu'il faudrait entreprendre avec la Nouvelle-Écosse pour obtenir son opinion et ses observations sur cette question.

M. Hedderson : Là encore, ne croyez-vous pas qu'il s'agit d'une responsabilité qui incombe à la Nouvelle-Écosse? La Nouvelle-Écosse a été informée du problème par le truchement d'une lettre, un problème qu'elle avait elle-même déjà soulevé, et, par conséquent, on pourrait effectivement affirmer qu'elle devrait jouer un rôle dans tout cela.

Le sénateur MacDonald : Je pense que nous devrions jouer un rôle.

M. Hedderson : Dans ce cas, il incombe au gouvernement et aux sénateurs de la Nouvelle-Écosse de prendre position et de faire entendre leur voix.

Le sénateur MacDonald : C'est la raison pour laquelle je pose la question, monsieur. Je vais discuter de ces sujets avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Le président : Nous avons déjà eu un bon débat sur ce point précis. Je rappelle à tout le monde que, à l'issue de notre discussion avec M. McCurdy, il a généralement été convenu qu'un certain nombre de provinces, et non pas seulement une, avaient été sollicitées, y compris le territoire du Nunavut, que représente le sénateur Patterson et qui ont également quelques intérêts à défendre en la matière. Cette question revêt peut-être une plus grande importance pour certaines provinces que pour d'autres, mais aucune province n'a le monopole sur elle. D'après ce que j'ai entendu durant la discussion avec M. McCurdy, il a généralement été proposé qu'on demande à un certain nombre de provinces de participer à cette démarche.

I would like to terminate that particular discussion if we could, and go on to Senator Cochrane.

Senator Cochrane: Thank you, Mr. Minister and Mr. Dooley, for coming. We really appreciate you being here.

My question is about a media release dated September 11, 2009, in which the premier called for immediate action from the Prime Minister on the proposed NAFO agreements. It says that the provincial government has made an earlier request for the tightening of the amendment. I will let you read it, minister.

Mr. Hedderson: Was that a press release or a letter?

Senator Cochrane: A media release.

Mr. Hedderson: I do not have that one available. Could I have a copy of it?

Senator Cochrane: Actually, I do not have it. Anyway, I will ask you a question, and you could get back to us in writing.

Mr. Hedderson: Okay.

Senator Cochrane: I want to know the nature of your request and how and when it was made and what was requested in terms of tightening the amendment.

Senator Manning: It is part of the letter that the premier wrote. It could be in the news release also, but I know it was part of the letter.

The Chair: I think what was agreed, Senator Cochrane, was that the minister would get back to us on that.

Mr. Hedderson: I have that now. This is the reference to a letter that I sent to Minister Shea. As I have already articulated when I was talking with Senator Manning, there was a request. With anything that comes down, obviously we make some comments on it if we need further information and such. We went back to Minister Shea, and I asked, as a minister, if she would be open to tightening up that convention, and tightening it up because we thought, and really were shocked, that a minister of the Crown, without any direction from cabinet, could do that. My request was whether she would be open to tightening it up. Her response had no reference to the cabinet but just a reference to the fact that, no, if there was such a thing that one would consult with industry and consult with the provincial governments and consult and consult. She did not indicate that it would ever go back to cabinet. Then we had our answer. At least, I had my answer.

J'aimerais, si possible, que nous passions à un autre sujet. Je cède la parole au sénateur Cochrane.

Le sénateur Cochrane : Monsieur le ministre et monsieur Dooley, je vous remercie d'être venus ici aujourd'hui. Nous sommes très heureux de votre présence.

Ma question concerne un communiqué de presse daté du 11 septembre 2009 où le premier ministre de Terre-Neuve demande au premier ministre de prendre immédiatement des mesures en ce qui a trait aux modifications proposées des conventions de l'OPANO. Il est indiqué que le gouvernement provincial avait précédemment demandé que les modifications soient revues de manière à être rendues plus rigoureuses. Je vous le ferai lire, monsieur le ministre.

M. Hedderson : S'agissait-il d'un communiqué de presse ou d'une lettre?

Le sénateur Cochrane : C'était un communiqué de presse.

M. Hedderson : Je n'ai pas ce communiqué de presse sous la main. Puis-je en obtenir une copie?

Le sénateur Cochrane : En fait, je ne l'ai pas en ma possession. Quoi qu'il en soit, je vais vous poser ma question, et vous pourrez nous répondre ultérieurement par écrit.

M. Hedderson : D'accord.

Le sénateur Cochrane : Je veux connaître la nature de votre requête. J'aimerais que vous me disiez quand et comment cette requête a été présentée, et quels sont les changements que vous avez demandés en vue de rendre plus rigoureuses les modifications.

Le sénateur Manning : Cela faisait partie de la lettre du premier ministre. Cela faisait peut-être également partie du communiqué de presse, mais je sais que cela faisait partie de la lettre.

Le président : Sénateur Cochrane, je crois qu'il a été convenu que le ministre nous reviendrait là-dessus ultérieurement.

M. Hedderson : Je viens de trouver le document. Il concerne une lettre que j'ai envoyée à la ministre Shea. Comme je l'ai précédemment expliqué durant ma discussion avec le sénateur Manning, une requête a été présentée. De toute évidence, chaque fois qu'une décision est prise, nous formulons quelques commentaires à son sujet et, au besoin, demandons à recevoir des renseignements supplémentaires. En ma qualité de ministre, je me suis adressé à la ministre Shea et je lui ai demandé de m'indiquer si elle était prête à rendre plus rigoureuse cette convention, car nous étions d'avis... En fait, nous étions tout à fait scandalisés qu'une ministre du gouvernement fédéral puisse prendre une telle décision sans avoir obtenu l'avis du Cabinet. Ce que j'ai demandé à la ministre, c'est de me dire si elle était prête à rendre plus rigoureuses les modifications de la convention. Dans sa réponse, la ministre ne parle pas du Cabinet; elle indique simplement le fait que, non, elle n'était pas prête à le faire si cela supposait qu'il faudrait entreprendre un processus de consultation interminable auprès de l'industrie, des gouvernements provinciaux, et ainsi de suite. Elle ne mentionne pas qu'elle soumettra jamais cette question au Cabinet. C'est la réponse que nous avons reçue. Du moins, c'est la réponse que j'ai reçue.

Senator Cochrane: How and when would it be tightened up?

Mr. Hedderson: If a request was put out through NAFO, if the minister wanted to have a NAFO country come in and fish or whatever, that could be done just simply through the minister. The Minister of Fisheries and Oceans of the day could actually allow fishing to take place within our 200-mile limit without going to cabinet, without going to government. I asked Minister Shea whether she would be open to that request going to the full cabinet for discussion instead of just coming to a minister. I received a response back, basically saying that, no, there was no need.

Senator Cochrane: When was your request?

Mr. Hedderson: It was July of 2009.

Senator Cochrane: I want to read what Ted McDorman, one of our previous witnesses, told us about the whole issue. He said:

It is not a novel provision. The provision exists in other agreements. . . .

. . . This is not out of line; this is not some fanciful clause. It is consistent with what is going on in other organizations. Other countries that guard their sovereignty as carefully as Canada have not seemed to have a particular problem with this. . . .

. . . I do not think it is a deal-breaker.

Mr. Hedderson: I cannot speak for other countries. I can only speak for Canada. We, as a province, feel, when looking at the convention, that it does open up a door, ever so slightly perhaps, but the door is open. A risk is involved. We want that risk eliminated. The only way to eliminate that risk is to eliminate the convention and not even ratify it.

Senator Hubley: I noted in your presentation that you observed that the first signs of the groundfish recovery have taken place in the Grand Banks, but after reviewing outcomes of the past two NAFO meetings, you are more convinced than ever that Canada must pursue an alternative.

In light of that statement, would you tell us what outcomes have dismayed you in those last two NAFO meetings? Do you have an idea of what an alternative would be? Are you suggesting that we have our own fishing organization within Canada, or that we pursue something more rigorously with NAFO?

Mr. Hedderson: On the performance of Canada, in the most recent meeting, Canada went against scientific advice in a number of decisions. With respect to the halibut, again, a plan was put in

Le sénateur Cochrane : Quand et comment pourrait-on rendre plus rigoureuses ces modifications?

M. Hedderson : Si un pays membre de l'OPANO voulait pénétrer dans nos eaux pour pêcher ou pour faire quoi que ce soit d'autre, il pourrait être autorisé à le faire sur simple autorisation du ministre, après avoir présenté une demande à cette fin par le truchement de l'OPANO. Le ministre des Pêches et des Océans pourrait effectivement permettre des activités de pêche à l'intérieur de notre zone de 200 milles sans avoir à soumettre la question au Cabinet, sans consulter le gouvernement. J'ai demandé à la ministre Shea de me dire si elle était prête à faire en sorte que de telles demandes soient examinées par l'ensemble du Cabinet plutôt que par le seul ministre des Pêches et des Océans. Pour l'essentiel, la ministre m'a répondu que, non, cela n'était pas nécessaire.

Le sénateur Cochrane : Quand avez-vous présenté cette requête?

M. Hedderson : En juillet 2009.

Le sénateur Cochrane : Je veux vous lire un extrait de ce qu'a dit à ce sujet un témoin que nous avons reçu précédemment, M. Ted McDorman. Voici ce qu'il a dit :

Cette disposition n'est pas nouvelle. Elle existe dans d'autres accords [...]

[...] Ce n'est pas hors norme; ce n'est pas d'un caprice quelconque. Ça s'inscrit dans la suite logique de ce qui se passe dans les autres organisations. D'autres pays qui préservent leur souveraineté aussi rigoureusement que le Canada ne semblent pas avoir de problème avec ça.

[...] je ne crois pas qu'il s'agisse là d'une raison valable de ne pas ratifier la convention.

M. Hedderson : Je ne peux pas me prononcer au nom des autres pays. Je peux seulement me prononcer au nom du Canada. La province que je représente estime que la convention nous fait courir des risques — il s'agit peut-être de risques minimes, mais ce sont des risques quand même. Nous voulons que ces risques soient éliminés. La seule façon de le faire, c'est de rejeter la convention et de ne même pas la ratifier.

Le sénateur Hubley : J'ai remarqué que, durant votre exposé, vous aviez mentionné que des premiers signes de rétablissement du poisson de fond avaient été décelés sur les Grands Bancs, mais que, après avoir examiné les résultats des deux dernières réunions de l'OPANO, vous étiez plus que jamais convaincu du fait que le Canada devait trouver une solution de rechange.

Pouvez-vous préciser votre pensée et nous dire quels sont les résultats des deux dernières réunions de l'OPANO qui vous ont consterné? Avez-vous une idée de la solution de rechange que pourrait adopter le Canada? Proposez-vous que le Canada mette sur pied sa propre organisation des pêches, ou suggérez-vous que le Canada tente d'en arriver à une solution plus rigoureuse au sein de l'OPANO?

M. Hedderson : En ce qui a trait au rendement de notre pays, je souligne que, au cours de la plus récente réunion, le Canada a pris un certain nombre de décisions qui allaient à l'encontre de l'avis

by NAFO over a 5-, 10-, 15-year period, and the scientific council of NAFO clearly indicated that a reduction of the quota by upwards of 15 per cent would occur with each year.

We were surprised then that when the Canadian delegation went to the table, they asked for a rollover, which means no reduction. Again, that was against scientific advice. We, as a province, see the rebuilding as very important. That is one incident where they went against scientific advice.

A second one was with the 3M cod. This really came as a complete surprise to my officials, and when it was relayed back, it certainly caused a great deal of surprise our way as well. I mentioned that we feel the northern cod are returning, ever so slowly, and I do not know when or to what level, but they are recovering in some areas. We have had them under moratorium since 1992. The 3M cod have been under the same moratorium, but it has been lifted this year. The decision around the table was whether or not to once again go against scientific advice, the council's advice, or to follow the advice.

We were very much surprised that Canada voted in favour of going forward against the scientific advice, even though the United States, for one, and Norway, for another, were adamantly against it.

This is a recovering stock. Therefore, it begs the question of whether this is a precursor of things to come. Here is our nation out voting. I think we have less than 1 per cent of that quota, so it made very little difference to Canada, but again they had an opportunity to clearly state where they are.

These are problems that were surfacing at that table. I go back to the original point that we as a nation, when we are around the table, must give things. What did Canada give that made them vote in that particular one? I have no idea. Only the table would know.

Senator Hubley: You suggested that we investigate alternatives. I am wondering if you have something in mind.

Mr. Hedderson: I clearly stated it in my presentation. Obviously, you can pursue custodial management within NAFO. Our argument is that we had a promise that it would be pursued — that is the key word, “pursued.” These conventions were indicated as pursued.

des scientifiques. En ce qui concerne le flétan, encore une fois, l'OPANO a fait élaborer un plan s'étendant sur une période de 5, de 10 et de 15 ans, et le conseil scientifique de l'OPANO avait clairement indiqué que, chaque année, les quotas seraient réduits de plus de 15 p. 100.

Nous avons été surpris de voir que la délégation canadienne s'est présentée à la réunion et a demandé une reconduction, ce qui signifie qu'aucune réduction des quotas n'allait être imposée. Je répète que cette position allait à l'encontre de l'avis des scientifiques. Pour notre province, le rétablissement des stocks est très important. Il s'agit d'une occasion où le Canada est allé à l'encontre de l'avis des scientifiques.

Cela s'est reproduit dans le cas de la morue dans la division 3M. Cela avait réellement surpris les gens de mon ministère, et, lorsque la nouvelle nous a été transmise, nous n'en revenions pas nous non plus. J'ai mentionné le fait que nous estimions que les stocks de morue du Nord étaient en voie de rétablissement, bien que ce rétablissement soit très lent et que j'ignore quand ils seront rétablis et à quel niveau ils se trouveront — ce que je sais, c'est que ces stocks sont en voie de rétablissement à certains endroits. Ces stocks font l'objet d'un moratoire depuis 1992. La morue dans la division 3M était visée par ce moratoire, mais, cette année, cela a changé. Au cours de la réunion, la question était de savoir s'il fallait se ranger à l'avis des scientifiques, l'avis du conseil, ou aller à son encontre.

Nous avons été franchement étonnés du fait que le Canada ait voté contre l'avis des scientifiques, même si les États-Unis, pour leur part, et la Norvège, ont refusé catégoriquement d'adopter une telle position.

Il s'agit d'un stock en voie de rétablissement. Ainsi, la position du Canada soulève la question de savoir si cela est un signe de ce qui nous attend dans l'avenir. Voilà ce qui arrive lorsque notre pays exerce son droit de vote. Cette décision avait très peu de conséquences pour le Canada, car je crois que nous détenons moins de 1 p. 100 de ce quota, mais, là encore, il s'agissait pour le Canada d'une occasion d'adopter une position de principe ferme.

Il s'agit là de problèmes qui se sont manifestés durant les négociations. Je reviens à ce que je disais initialement, à savoir que notre pays doit faire des concessions lorsqu'il prend part à des négociations. Qu'est-ce que le Canada a donné pour que les autres membres votent en ce sens sur cette question précise? Je n'en ai aucune idée. Seules les parties ayant pris part aux négociations le savent.

Le sénateur Hubley : Vous avez laissé entendre que nous envisagions des solutions de rechange. Je me demandais si vous pensiez à une solution en particulier.

M. Hedderson : J'ai mentionné clairement ce que j'entendais par là durant mon exposé. De toute évidence, nous pouvons envisager la mise en place de la gestion d'intendance au sein de l'OPANO. Ce que nous avons fait valoir, c'est que l'on nous avait promis que cela serait envisagé — le mot clé, c'est « envisagé ». Dans le cadre des conventions en question, cette solution était envisagée, tel que promis.

We feel you have two choices as a nation. You can do it within NAFO, but it certainly would not be through NAFO reform. If you are unable to get it through NAFO, we would certainly indicate that we should create our own organization and go from there.

Senator Patterson: I thank the minister for appearing.

I would like to try to get to the nub of this. As I understand it, you are concerned about the risk with this convention, but would you agree, putting aside for a minute the sovereignty issue that you have been eloquent on, that there are many gains in this convention, as amended? There is a dispute resolution mechanism. In addition, we had very clear testimony on this from Mr. McCurdy — that an improved enforcement regime is in place now. There is an appeal on the invidious objection process, where before there was none. You said that the two-thirds vote might cut both ways.

There is a risk with moving ahead but also the risk of losing these gains if we trash the treaty as it is proposed for ratification. Maybe you gave the answer when you said that we could do our own regime in Canada. I understand Newfoundland and Labrador was fully involved in the delegation that prepared this convention. Are you prepared to see Canada lose face and maybe the participants in Canada's delegation lose face by renouncing a treaty that was years in the making, taking us back to a convention that has decimated our fish stocks and that everyone agrees has been completely ineffective?

It seems we may not have custodial management, but we have made some progress in the gains that I have outlined. Are you really prepared to advocate throwing that all out?

Mr. Hedderson: Again, I will just go through what you have said. The sovereignty issue cannot be put aside. There is a risk there, and that alone stands in our books as an indicator that we cannot support these conventions. I do not care if it is just, as I said, a hair of a chance of any incursion on our sovereignty; that should never be there.

With respect to the objection procedure, again I say to you that the best that happened with that was that they found some sort of a process, but the end result is still the same: There is nothing binding. Therefore, countries can continue to set their unilateral quotas over fish, do what they like, take what they like, and that

Nous estimons que deux options s'offrent au Canada. Premièrement, il peut tenter d'obtenir la gestion d'intendance au sein de l'OPANO, mais cela serait assurément impossible dans le cadre d'une réforme de l'OPANO. Deuxièmement, si la première option se révèle être un échec, nous recommanderions à coup sûr que le Canada mette sur pied sa propre organisation et aille de l'avant en s'appuyant là-dessus.

Le sénateur Patterson : Je remercie le ministre de s'être présenté devant nous.

J'aimerais tenter d'aller au cœur de la question. Si je comprends bien, vous êtes préoccupé par les risques que fait intervenir cette convention, mais, en mettant de côté quelques instants la question de la souveraineté dont vous avez parlé avec éloquence, êtes-vous d'accord pour dire que la version modifiée de la convention comporte de nombreux gains pour le Canada? Un processus de règlement des différends a été instauré. En outre, pendant son témoignage, M. McCurdy a indiqué très clairement qu'un régime d'application des règlements avait été mis en place. Il est à présent possible d'interjeter appel des décisions rendues à l'issue de l'injuste procédure d'objection, ce qui n'était pas le cas auparavant. Vous avez mentionné que la procédure de vote exigeant les deux tiers des voix était une arme à deux tranchants.

Le fait d'aller de l'avant comporte des risques, mais nous risquons également de perdre ces gains si nous refusons de ratifier la version modifiée du traité. Vous avez affirmé que nous pouvions mettre en place notre propre régime au Canada, et cela est peut-être la solution. Je crois comprendre que Terre-Neuve-et-Labrador était un membre à part entière de la délégation qui a élaboré cette convention. Êtes-vous prêt à ce que le Canada, et peut-être aussi les membres de la délégation canadienne, perdent la face en refusant de souscrire à un accord dont l'élaboration a exigé des années de travail, ce qui nous ramènerait au point de départ, à savoir une convention qui a entraîné la diminution de nos stocks de poisson et dont tout le monde convient qu'elle a été totalement inefficace?

Il semble que nous n'ayons pas obtenu la gestion d'intendance, mais les gains que j'ai mentionnés montrent que nous avons réalisé certains progrès. Êtes-vous réellement prêt à faire campagne pour que nous renoncions à tout cela?

M. Hedderson : Encore une fois, je vais simplement revenir sur tout ce que vous avez dit. On ne peut mettre de côté la question de la souveraineté. Ces conventions comportent un risque à cet égard, et, à nos yeux, ce risque justifie à lui seul notre position. Comme je l'ai indiqué, il ne m'importe guère que le risque d'atteinte à notre souveraineté soit minime — il devrait être nul.

Pour ce qui est de la procédure d'objection, je répète que ces conventions prévoient, au mieux, l'instauration d'une certaine forme de processus, mais que, au bout du compte, le résultat demeurerait le même : les parties ne seraient liées par aucune obligation. Les pays pourraient donc continuer d'établir

takes us back to where we were. As I said, with the vote, as you pointed out, it is six of one or half a dozen of the other; that is the way it is. Again, we cannot accept the conventions.

Senator Patterson: I understand you are sticking on the sovereignty issue. I am keenly aware of it. I represent Nunavut in the Senate. It is a huge issue in the Arctic.

I believe politics is the art of compromise. People of goodwill are ingenious when they find a compromise to an issue that is causing confrontation. Senator MacDonald alluded to this, but I want to put it to you again: Is there not a way to assure the Province of Newfoundland and Labrador and the other coastal provincial and territorial jurisdictions involved, whereby there could be — and lawyers are good at this — a binding, crystal-clear agreement? We will not call it an MOU. Could we not find an agreement where this intrusion that is so offensive would not occur, on the part of the federal government, without the clear consent of the coastal provincial and territorial jurisdictions? Would that be one of the opening-up mechanisms that could satisfy this serious concern of yours?

I respect where you are coming from. However, to me, Canada can bind itself with a solemn agreement that it would not act under this amended treaty without the consent of the provincial and territorial coastal jurisdictions. Has that been considered? Would you be open to considering that?

Mr. Hedderson: Again I say to you that the current convention prevents any incursion upon our sovereignty, so why would a country then go forward and put language into a convention that would perhaps compromise their sovereignty and then look for ways to have vetoes and MOUs and that sort of thing? This country should stand up and say that that convention should not be there. The original convention clearly delineated the areas, the incursions and protected our sovereignty. Why would it be changed?

Senator Patterson: It is not working.

The Chair: We have explored the angle, and I do not want to lose sight of the issue.

Senator Manning: I understand fully the concerns that the minister has raised this morning, especially when it comes to custodial management and the new agreement. I beg to differ on the belief that we have custodial management also. I think we are a long way from that, to be honest with you, and that may not go down well in some of the circles I go into, but that is my personal opinion.

unilatéralement des quotas de pêche, faire ce qu'ils veulent, pêcher les quantités de poissons qu'ils veulent, et cela nous ramène au point de départ. Quant à la procédure de vote, comme je l'ai dit plus tôt, et vous l'avez vous-même souligné, c'est bonnet blanc et blanc bonnet, un point c'est tout. Je répète que nous ne pouvons pas souscrire à ces conventions.

Le sénateur Patterson : En ce qui concerne la question de la souveraineté, vous n'en démordez pas, si je vous comprends bien. Je suis très conscient de l'importance de cette question. Je représente le Nunavut au Sénat. La question de la souveraineté est une question qui revêt une énorme importance dans la région de l'Arctique.

Je crois que la politique est l'art du compromis. Les gens de bonne volonté sont sincères lorsqu'ils trouvent un compromis en vue de régler un problème qui provoque un conflit. Le sénateur MacDonald a abordé cette question plus tôt, mais je veux vous poser de nouveau la question : n'y a-t-il pas moyen de faire en sorte que Terre-Neuve-et-Labrador et les autres provinces et territoires côtiers concernés souscrivent à un accord qui serait — grâce à l'apport d'avocats — clair, sans ambiguïté et à effet obligatoire? N'appelons pas cela un protocole d'entente. Est-il possible de conclure un accord qui ferait en sorte que le gouvernement fédéral ne pourrait, sans obtenir le consentement exprès des provinces et des territoires côtiers, laisser cette atteinte si révoltante à notre souveraineté se produire? Est-ce que cela pourrait être l'un des mécanismes d'ouverture qui pourrait dissiper cette grave préoccupation que vous avez soulevée?

Je comprends votre point de vue. Toutefois, à mes yeux, le Canada peut s'engager solennellement à ne jamais prendre de mesures aux termes de la convention modifiée sans obtenir au préalable le consentement des provinces et des territoires côtiers. Cette solution a-t-elle été envisagée? Seriez-vous prêt à l'envisager?

M. Hedderson : Je vous répète que la convention actuelle empêche toute atteinte à notre souveraineté. Dans de telles circonstances, comment un pays pourrait-il accepter de ratifier une convention modifiée dont le libellé pourrait ouvrir la voie à une atteinte à sa souveraineté, puis chercher ensuite à obtenir des vétos, à conclure des protocoles d'entente, et ainsi de suite? Ce pays devrait s'affirmer et déclarer qu'une telle convention n'a pas lieu d'être. La convention initiale définissait clairement les zones et les limites et assurait la protection de notre souveraineté. Pourquoi faudrait-il changer cela?

Le sénateur Patterson : Parce que cela ne fonctionne pas.

Le président : Nous avons examiné cette question, et je ne voudrais pas que nous nous éloignions de notre sujet.

Le sénateur Manning : Je comprends tout à fait les préoccupations que le ministre a soulevées ce matin, surtout en ce qui concerne la gestion d'intendance et le nouvel accord. Je suis en désaccord avec l'idée selon laquelle la gestion d'intendance a été mise en place. En toute honnêteté, je pense que nous en sommes encore loin. Je suis conscient du fait que cette opinion ne sera pas très populaire dans certains milieux que je fréquente, mais il s'agit de mon opinion personnelle.

My concern is, to echo the comments of others to some extent, several pieces of testimony that we have received here, including Mr. McCurdy's and Mr. Andrews' this morning and others, state that the negotiations on this particular amendment or new wording started many years ago. It did not start this year. It started even prior to the government of the day being in place. We are going back many years. With this provision of inviting foreigners inside the 200-mile limit, we have been told, and I take it it is your opinion, minister, in order to take that wording out of the agreement at the present time now, we will have to go back to square one and start these negotiations all over again.

Looking at the European Union of 27 countries, with Spain, Portugal, Russia and so on, we are looking at a number of years down the road again. We will all be gone from this place, 10 chances to 1, by the time we would reach an agreement. We talked about being one of 12. Yes, one of 12 makes a difference. Judas made quite a difference at the table when with the 11 other disciples. However, the fact is that we have been told that in order to take that clause out, we have to start that process again. That might not be in everyone's best interests in the short term or the long term.

My concern is to return to the suggestion by Mr. McCurdy this morning about some type of agreement that the Province of Newfoundland and Labrador and other coastal provinces would have to that happening. I am trying to find a way here of moving forward without setting ourselves back a decade.

Maybe I am right out on left field on this; maybe I am not knowledgeable enough of what has transpired in the past, but listening to what we have heard at the table here over the past several weeks, I am trying to find a way to see if it is possible that we could come to an agreement with the Province of Newfoundland and Labrador and other coastal provinces to address the concerns you have over this provision?

Mr. Hedderson: Again, Senator Manning, our position is clear. It was clear from 2007, 2003, 2005. What has transpired has not followed the direction we sought from our nation. When it comes to our resource we feel our country, as I pointed out earlier in my responses, if it is the ratification process, must be willing to look, listen and then decide. Of course this table now has a job as well because you have a picture of all the witnesses who sat before you, and you have to find the truth in all of this.

Again, we are clear at all the meetings that custodial management is where we should be. Our premier stated clearly in his letter to the Prime Minister and other parties, as we stand right now, Canada has to stop the ratification of these conventions and as well make an objection so that we can get

Pour faire suite, dans une certaine mesure, à des propos qui ont été tenus plus tôt, je tiens à mentionner que je suis préoccupé par le fait que plusieurs témoins que nous avons reçus aujourd'hui, y compris M. McCurdy et M. Andrews, ont souligné que les négociations visant à modifier le libellé de la convention en question ont été entreprises il y a de nombreuses années de cela. Ces travaux n'ont pas commencé cette année. Ils ont été entrepris avant même que le gouvernement actuel soit au pouvoir. Cela nous ramène de nombreuses années en arrière. On nous a dit, et je suppose qu'il s'agit là, monsieur le ministre, de votre opinion, que pour être en mesure de retirer de l'accord modifié la disposition selon laquelle les autres pays pourraient être autorisés à pénétrer à l'intérieur de notre zone de 200 milles, il faudrait revenir à la case départ et recommencer tout le processus de négociation.

Si l'on tient compte du fait que l'Union européenne compte 27 pays, dont l'Espagne, le Portugal et la Russie, nous pouvons prédire que de telles négociations s'étaleraient de nouveau sur de nombreuses années. Il y a fort à parier que personne d'entre nous ne sera encore en poste au moment où une entente serait conclue. On a mentionné le fait que nous n'étions qu'un des 12 membres. Eh bien, j'affirme que cela peut suffire pour changer le cours des choses. Même s'il n'était qu'un des 12 disciples, Judas a eu une véritable influence sur le cours des choses. Cependant, le fait est que l'on nous a dit qu'il faudrait recommencer tout le processus de manière à faire retirer la disposition en question. Cela n'est peut-être pas dans le meilleur intérêt de tous, à court ou à long terme.

Je veux revenir à ce que M. McCurdy a suggéré plus tôt aujourd'hui à propos de certains types d'accords que Terre-Neuve-et-Labrador et d'autres provinces côtières pourraient conclure à cette fin. Je tente de trouver un moyen d'aller de l'avant sans que nous soyons obligés de revenir 10 ans en arrière.

Peut-être que je suis tout à fait à côté de la plaque sur cette question, et peut-être que je ne suis pas assez bien informé de ce qui s'est produit dans le passé, mais après avoir entendu tout ce qui s'est dit ici au cours des dernières semaines, je me demande s'il est possible que Terre-Neuve-et-Labrador et les autres provinces côtières concluent un accord en vue de dissiper les préoccupations que vous avez soulevées à propos de cette disposition.

M. Hedderson : Je vous répète, monsieur Manning, que notre position est claire. Elle l'était en 2007, en 2003, en 2005. Ce qui s'est produit n'était pas conforme à ce que nous souhaitions pour notre pays. Comme je l'ai mentionné plus tôt en réponse à des questions, lorsqu'il s'agit de nos ressources, nous sommes d'avis que notre pays doit être disposé à écouter et à prendre en considération ce que les autres ont à dire avant de prendre une décision dans le cadre d'un processus de ratification. Bien sûr, les sénateurs ici présents ont également une responsabilité à assumer — en effet, vous avez entendu des témoins de toutes les tendances, et vous devez à présent séparer le bon grain de l'ivraie.

Encore une fois, je répète que nous affirmons clairement durant toutes les réunions que la gestion d'intendance doit être mise en place. Le premier ministre de notre province a indiqué sans aucune ambiguïté dans la lettre adressée au premier ministre et à d'autres parties, que à ce moment-ci, le Canada devait

back to where we need to be, which is seeking the custodial management of the stocks that are in our waters and that straddle into the NAFO zone. I cannot say it any clearer than that.

Concerning any side deals or negotiations, as far as we are concerned, these conventions do not achieve custodial management. These conventions do not bring us any closer to any type of custodial management. We have clearly stated our position and, again, that is where we stand.

The Chair: Minister, in your statement you said that this committee will have to sift through all the testimony and come to some conclusions. That is probably where we are. We have not finished our witnesses, nor have we finished our discussion of the issue. However, some new material has been put on the table this morning that we had not dealt with before, and we need some time to deal with that.

I would suggest, senators, that we leave it there for this morning and continue our discussions next week, as soon as we can get other witnesses on the issue.

Is that agreeable?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Hedderson: I have just one comment. I extend a sincere thank you to all of the senators this morning for taking the time to listen.

As well, I did not get an opportunity to introduce my official, and I would like to certainly put it into the record.

This is one of my officials, Tom Dooley, who has certainly been very much involved with the NAFO file and has been a good support to me today.

The Chair: I was about to recognize him, and I hesitated because I am older than most people on the committee, and I remember a song written about Tom Dooley in the 1950s. I was hesitant to ask if it was the same Tom Dooley.

Mr. Hedderson: No, no.

The Chair: It is not; I see. At least I met one Tom Dooley.

Tom Dooley, Director, Sustainable Fisheries and Oceans Policy, Department of Fisheries and Aquaculture, Newfoundland and Labrador: Just do not ask me to sing it.

The Chair: Mr. Minister, thank you for coming, and thank you for bringing Tom Dooley.

(The committee adjourned.)

renoncer à ratifier ces conventions et déposer une objection officielle, de manière à recentrer le débat sur l'essentiel, à savoir la mise en place de la gestion d'intendance des stocks qui se trouvent dans nos eaux et des stocks chevauchant la limite de la zone fixée par l'OPANO. Je ne peux pas être plus clair que cela.

Pour ce qui est de toutes ententes ou négociations particulières, à notre avis, ces conventions ne mettent pas en place la gestion d'intendance. Ces conventions ne nous rapprochent d'aucune façon de la mise en place d'une quelconque gestion d'intendance. Nous avons clairement indiqué quelle était notre position, et, je le répète, nous n'en démordrons pas.

Le président : Monsieur le ministre, vous avez déclaré que le comité devrait passer en revue tous les témoignages qu'il a entendus et tirer quelques conclusions. Je crois que c'est là que nous en sommes rendus. Il nous reste des témoins à entendre, et nous n'avons pas terminé d'examiner la question. Cependant, cet avant-midi, des nouveaux éléments d'information nous ont été présentés, et nous avons besoin d'un peu de temps pour nous pencher là-dessus.

Je propose, sénateurs, que nous en restions là pour aujourd'hui. Nous reprendrons nos discussions la semaine prochaine, dès que nous pourrions recevoir d'autres témoins pour continuer notre examen de la question.

D'accord?

Des voix : D'accord.

M. Hedderson : J'ai un bref commentaire à formuler. J'aimerais remercier sincèrement tous les sénateurs d'avoir pris le temps de nous écouter aujourd'hui.

Par ailleurs, je n'ai pas eu l'occasion de présenter mon collaborateur, et j'aimerais le faire aux fins du compte rendu.

Je vous présente l'un de mes collaborateurs, Tom Dooley, qui a assurément travaillé très fort dans le dossier de l'OPANO et qui m'a fourni un bon soutien aujourd'hui.

Le président : J'étais sur le point de le nommer, mais j'hésitais à le faire parce que je me souviens d'une chanson des années 1950 qui parlait d'un certain Tom Dooley — je m'en souviens parce que je suis plus âgé que la plupart des membres du comité. Je me demandais si je devais lui demander s'il était bel et bien le Tom Dooley dont parle la chanson.

M. Hedderson : Non, non.

Le président : D'accord, ce n'est pas lui. J'aurai au moins rencontré un Tom Dooley dans ma vie.

Tom Dooley, directeur, Politiques des pêches et des océans durables, ministère des Pêches et de l'Aquaculture, Terre-Neuve-et-Labrador : Ne me demandez pas de chanter cette chanson.

Le président : Monsieur le ministre, merci d'être venu ici et merci d'avoir amené Tom Dooley avec vous.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, October 27, 2009

National Defence:

Commodore J.E.T.P. Ellis, Director General, Maritime Force Development;
Captain (Navy) E.G. Bramwell, Project Manager, Arctic/Offshore Patrol Ship.

Thursday, October 29, 2009

Northwest Atlantic Fisheries Organization:

Earle McCurdy, Commissioner;
Raymond Andrews, Commissioner.

Department of Fisheries and Aquaculture, Newfoundland and Labrador:

The Honourable Thomas J. Hedderson, Minister of Fisheries and Aquaculture;
Tom Dooley, Director, Sustainable Fisheries and Oceans Policy.

TÉMOINS

Le mardi 27 octobre 2009

Défense nationale :

Commodore J.E.T.P. Ellis, directeur général, Développement de la Force maritime;
Capitaine de vaisseau E.G. Bramwell, gestionnaire de projet, Navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique.

Le jeudi 29 octobre 2009

Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest :

Earle McCurdy, commissaire;
Raymond Andrews, commissaire.

Ministère des Pêches et de l'Aquaculture, Terre-Neuve et Labrador :

L'honorable Thomas J. Hedderson, ministre des Pêches et de l'Aquaculture;
Tom Dooley, directeur, Politiques des pêches et des océans durables.